

Les concepts en sciences de l'Antiquité: mode d'emploi. Chronique 2019. Fragments et fragmentation

Anca Dan, Dominique Briquel, Katherine Gruel, Stephane Verger

▶ To cite this version:

Anca Dan, Dominique Briquel, Katherine Gruel, Stephane Verger. Les concepts en sciences de l'Antiquité: mode d'emploi. Chronique 2019. Fragments et fragmentation. Dialogues d'histoire ancienne, 2019, Entre violence et anomie dans le monde antique (1/3), 45 (1), pp.207-290. 10.3917/dha.451.0207. halshs-02435535

HAL Id: halshs-02435535 https://shs.hal.science/halshs-02435535v1

Submitted on 15 Mar 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

DOSSIER: entre violence et anomie dans le monde antique 1/3

PANAGIOTIS DOUKELLIS, Entre violence et anomie dans le monde antique I : remarques introductives

MÉNÉLAOS CHRISTOPOULOS, Formes de violence dans le monde d'Ulysse

ATHINA DIMOPOULOU-PILIOUNI, La violence politique à Lesbos à l'époque d'Alcée et Pittacos

MARIA YOUNI, Violence et pouvoir sous la Rome républicaine : *imperium*, *tribunicia potestas*, *patria potestas*

CHIARA MARIA MAURO, Religious Survivals in the Erechteion Area: a Diachronic Approach

ROMAIN MILLOT, Complot au *Carcer*: un nouveau regard sur l'affaire Pleminius (204-194 av. J.-C.)

GUILLAUME RENOUX, Le bouclier d'Énée : lecture métallurgique d'un passage virgilien

Lucrețiu Mihailescu-Bîrliba, Les vétérans dans les campagnes de Mésie inférieure : les propriétaires ruraux

CHRONIQUE DES TRAVAUX EN ÉGYPTE. Chronique 2019

PAYSAGES ET CADASTRES DE L'ANTIQUITÉ. Chronique 2019

Les concepts en sciences de l'Antiquité : mode d'emploi. Chronique 2019 – Fragments et fragmentation

ACTUALITÉS



45/1 - 2019

universitaires de Franche-Comté

DIALOGUES

D'HISTOIRE ANCIENNE

Revue soutenue par l'Institut des Sciences Humaines et Sociales du CNRS

DIALOGUES D'HISTOIRE ANCIENNE

45/1 - 2019

Presses universitaires de Franche-Comté

Institut des Sciences et Techniques de l'Antiquité

Dialogues d'histoire ancienne

Fondés en 1974 par Monique Clavel-Lévêque et †Pierre Lévêque

Directeur de la revue : Antonio Gonzales Rédaction : Jacques Annequin, Vincent Giroud, Laurène Leclercq, Antonio Gonzales

Comité de rédaction

J. Alvar* (Universidad Carlos III de Madrid), J. Annequin* (Université de Franche-Comté), O. Behrends (Georg-August-Universität Göttingen), M. Clavel-Lévêque* (Université de Franche-Comté), J.A. Dabdad Trabulsi (Universidade Federal de Minas Gerais), P. Doukellis (Université Panteion d'Athènes), A. Gonzales (Université de Franche-Comté), M.-R. Guelfucci* (Université de Franche-Comté), J.-Y. Guillaumin (Université de Franche-Comté), E. Hermann-Otto (Universität Trier), G. Labarre* (Université de Franche-Comté), F. Reduzzi-Merola* (Università degli Studi di Napoli Federico II).

Comité scientifique

J.-Ch. Balty (Sorbonne Université), P. Barceló* (Universität Potsdam), A. Bérenger (Université Paul-Valéry Montpellier), D. Bouvier* (Université de Lausanne), A. Bresson* (University of Chicago), P. Brulé (Université Rennes II), F. Cadiou* (Université Bordeaux Montaigne), L. Canfora (Università degli Studi di Bari Aldo Moro), L. Capogrossi Colognesi (Sapienza - Università di Roma), J.-C. Carrière* (Université Toulouse - Jean Jaurès), M. Corbier (CNRS), P. Cosme* (Université de Rouen), J.-C. Couvenhes (Sorbonne Université), F. Dunand (Université de Strasbourg), R. Étienne (Université Panthéon-Sorbonne), J. Gallego (Universidad de Buenos Aires), Y. Garlan (Université Rennes II), P. Garnsey (University of Cambridge), J.-P. Guilhembet (Université Paris Diderot), R. Halleux (FNRS Liège – Institut de France), H. Inglebert (Université Paris Ouest Nanterre La Défense), A. Jakab (Eötvös Loránd Tudományegyetem), C. Jourdain-Annequin* (Université Pierre-Mendès-France), G. Koshelenko (Institute of Archaeology Russian Academy of Sciences), V. Kuznetsov (Institute of Archaeology Russian Academy of Sciences), F. Labrique (Universität zu Köln), L. Labruna (Università degli Studi di Napoli Federico II), F. Laubenheimer (CNRS – Université Paris Ouest Nanterre La Défense), B. Legras (Université Panthéon-Sorbonne), F. Marco Simon (Universidad de Zaragoza), R. Martínez Lacy (Universidad Nacional Autónoma de México), R.W. Mathisen (University of Illinois at Urbana-Champaign), D.J. Mattingly (University of Leicester), C. Müller* (Université Paris Ouest Nanterre La Défense), A. Paluchowski (Uniwersytet Wrocławski), S. Pittia (Université Panthéon-Sorbonne), D. Plácido (Universidad Complutense de Madrid), M.T. Schettino (Université de Haute-Alsace - Mulhouse), F. Siegert (Westfälische Wilhelms-Universität), C. Smith* (University of St Andrews), G. Traina* (Sorbonne Université), A. Wasowicz (Instytut Archeologii i Etnologii Polskiej Akademii Nauk).

Comité de lecture

Les membres du comité de rédaction et du comité scientifique marqués d'un astérisque (*) composent le comité de lecture.

eISSN 1955-270x ISSN 0755-7256

Dialogues d'histoire ancienne - Rédaction. 30-32 rue Mégevand. F - 25030 BESANÇON-CEDEX
Tél. +33 (0)3 81 66 54 61 — Courriel ista-dha@univ-fcomte.fr
http://ista.univ-fcomte.fr

Les *Dialogues d'Histoire Ancienne*, fidèles à la ligne éditoriale fixée par la rédaction lors de leur création en 1974, sont une revue d'histoire ancienne généraliste qui s'efforce de proposer des approches méthodologiques diverses, d'inventorier des domaines nouveaux, d'offrir des vues neuves sur des espaces considérés trop longtemps comme périphériques, de proposer enfin un lieu d'expression et de débat à des spécialistes venus des horizons scientifiques les plus divers.

Principes éditoriaux

- Les articles proposés à la publication dans DHA ne doivent pas avoir été soumis à d'autres revues.
- Les articles proposés seront évalués par les comités et s'ils sont acceptés, ils seront soumis à une double expertise par des spécialistes extérieurs aux instances de la revue.

Les propositions d'articles au format word et pdf doivent être envoyées à : ista-dha@univ-fcomte.fr

Les recommandations aux auteurs sont consultables à l'adresse : http://ista.univ-fcomte.fr/index.php/pub-dha

Pour vous abonner: ista-dha@univ-fcomte.fr

© nova mondo 03 80 68 25 02

Dialogues d'histoire ancienne

45/1

2019

Revue soutenue par l'Institut des Sciences Humaines et Sociales du CNRS

Presses universitaires de Franche-Comté

Contents

Contents	6
Sommaire	7
Folder: Between Violence and Anomia in the Ancient World 1/3	
Panagiotis DOUKELLIS, Between Violence And Anomia In The Ancient World: Introductory Remarks	9-12
Ménélaos Christopoulos, Forms of Violence in Odysseus' World	13-22
Athina DIMOPOULOU, Political Violence in Lesbos at the Time of Alcaeus and Pittacus	23-36
Maria YOUNI, Violence and Power in Republican Rome:	
Imperium, Tribunicia Potestas, Patria Potestas	37-64
Chiara Maria MAURO, Religious Survivals in the Erechteion Area: a Diachronic Approach	65-88
Romain MILLOT, Plot in the <i>Carcer</i> : Reconsidering the Pleminius Case (204-194 BC)	89-110
Guillaume RENOUX, Aenaeas's Shield: a Metallurgic Reading of a Passage in Virgil	111-128
Lucrețiu Mihailescu-Bîrliba, Veterans in the Countryside of the Roman Province of Moesia Inferi	or:
the Landowners	129-151
Archaeological and Epigraphical Survey in Egypt. Chronicles 2019	153-161
Landscapes and Field Patterns. Chronicles 2019. I- Ground occupation and landscape dynamics II- The Agrarian Law of 643 a.c. [111 BC] and Italy, II, lines 15-28 III- Restoration of cultural landscape and heritage valorisation IV- Archaeological excavations at Carnuntum and in its hinterland: a survey of recent archaec	
research	
Concepts in Classics: a User's Guide Chronicles 2019 – Fragments and Fragmentation	207-290
II- A language known in fragments: Etruscan as "Trümmersprache" III- Restitution of coin dies: its impact on art history and the understanding of Gallic economy IV- The incredible adventures of an Iron Age leg ring from Auvergne: dissemination, s conservation, and use of collections of fragments of bronze objects in the Western Mediter World in the seventh and sixth centuries B.C.	torage,
Reviews	291-316
Abstracts.	317-321

Sommaire

Contents	6
Sommaire	7
Dossier : Entre violence et anomie dans le monde antique 1/3	
Panagiotis Doukellis, Entre violence et anomie dans le monde antique I : remarques introductives	9-12
Ménélaos Christopoulos, Formes de violence dans le monde d'Ulysse	13-22
Athina Dimopoulou, La violence politique à Lesbos à l'époque d'Alcée et Pittacos	23-36
Maria Youni, Violence et pouvoir sous la Rome républicaine :	
imperium, tribunicia potestas, patria potestas	37-64
Chiara Maria MAURO, Religious Survivals in the Erechteion Area: a Diachronic Approach	65-88
Romain MILLOT, Complot au <i>Carcer</i> : un nouveau regard sur l'affaire Pleminius (204-194 av. JC.)	89-110
Guillaume RENOUX, Le bouclier d'Énée : lecture métallurgique d'un passage virgilien	11-128
Lucrețiu MIHAILESCU-BîRLIBA, Les vétérans dans les campagnes de Mésie Inférieure : les propriétaires ruraux	29-151
I- Rapport sur la mission 2018 au temple de Kom Ombo II- Annonce de colloque sur l'archéologie expérimentale Paysages et cadastres de l'Antiquité. Chronique 2019	
Les concepts en sciences de l'Antiquité : mode d'emploi Chronique 2019 – Fragments et fragmentation	nomie ckage
Actualités	91-316
Résumés 3	17-321

Les concepts en sciences de l'Antiquité : mode d'emploi Chronique 2019 – Fragments et fragmentation

Responsable

Anca Dan

Chargée de recherches au CNRS, UMR 8546, AOROC, CNRS-ENS-EPHE, Université PSL anca-cristina.dan@ens.fr

Contributeurs

Dominique Briquel

Directeur d'études émérite à l'EPHE, professeur émérite à l'université Paris Sorbonne, AOROC UMR 8546, CNRS-ENS-EPHE, Université PSL dominique.briquel@ens.fr

Katherine GRUEL

Directrice de recherches émérite au CNRS, AOROC UMR 8546, CNRS-ENS-EPHE, Université PSL katherine.gruel@ens.fr

Stéphane VERGER

Directeur d'études à l'EPHE, AOROC UMR 8546, CNRS-ENS-EPHE, Université PSL stephane.verger@ens.fr

Plan de la chronique

- I. Anca Dan, Introduction
- II. Dominique Briquel, Une langue connue de manière fragmentaire : l'étrusque comme « Trümmersprache »
- III. Katherine Gruel, Restitution des coins monétaires : l'impact sur l'histoire de l'art et la compréhension de l'économie gauloise
- IV. Stéphane Verger, Les incroyables tribulations d'un anneau de jambe auvergnat de l'âge du fer : circulation, stockage, conservation et utilisation des lots de fragments d'objets de bronze en Méditerranée occidentale aux VII°-VI° siècles avant J.-C.

I-Introduction

La tradition grecque nous renvoie constamment à une fragmentation qui est l'œuvre de l'histoire, et comme telle d'une haute valeur didactique. Les œuvres d'art, les documents, les constructions et surtout les textes grecs se présentent à nous sur un fond de néant, la lacune multiforme que le temps dessine dans le tissu fragile travaillé par des générations. Ce qui reste est une ruine, et qui porte témoignage d'une ruine, en même temps que d'un édifice qui n'est plus. Ce qui reste est un papyrus troué, une pierre gravée que la pluie a érodée, un buste dont les traits fiers se sont adoucis, un poème avili dans sa chair par une manipulation millénaire. Ils nous renvoient à des absences auxquelles l'imagination, que l'on appelle aussi sens historique, donne une existence après la mort.

L'essai Du bon usage des fragments grecs (1976) fait de Pierre Pachet un important précurseur aux débats actuels sur les fragments et la fragmentation antiques, aussi bien dans le domaine littéraire/historique que dans les arts et l'archéologie. Oublié à tort par les théoriciens qui se rapportent, presque exclusivement, à une bibliographie anglophone, ce texte peut servir à lui seul d'introduction à une étude des fragments, qui échappent encore à toute approche unitaire et globale. Or, l'incendie qui vient de détruire en bonne partie la cathédrale Notre-Dame de Paris (le 15 avril 2019) et les débats actuels sur sa reconstitution – à l'ancienne ou complètement modernisée, dans des laps de temps plus ou moins respectueux des pratiques médiévales ou des attentes actuelles – montrent à quel point la réflexion sur les fragments intéresse nos contemporains. En guise d'ouverture à un dossier transdisciplinaire consacré aux fragments d'antiquités méditerranéennes, nous proposons ici quelques repères conceptuels, historiques et bibliographiques.

Notre connaissance de l'Antiquité est essentiellement fragmentaire et dépendante de notre interprétation, re-construction, ré-activation des traces retrouvées. Ces bribes du passé sont, pour la plupart, des « ruines », détériorées par l'interaction plus ou moins hasardeuse des hommes, de la nature et du temps. Elles resurgissent réinvesties de sens divers, selon les époques et les sociétés qui les découvrent. Depuis l'émiettement des mondes antiques, elles ont nourri aussi bien les créations artistiques que les constructions identitaires et, avec elles, les idéologies civiques d'Orient et d'Occident¹. Cette persistance de l'antique dans la construction sociale de notre réalité, à toutes les époques, est d'ailleurs la première légitimation de notre intérêt pour les mondes « classiques ».

La modernité et la postmodernité se sont souvent définies par la fragmentation, en contraste avec la complétude assignée aux modèles antiques. Or, pendant les

Voir surtout les travaux d'Alain Schnapp (e. g. Schnapp 2011; Schnapp 2015); aussi Wittenburg 2011 et infra.

dernières décennies, archéologues et philologues ont prêté une attention accrue aux bouts de culture matérielle ou littéraire qui se retrouvèrent déjà, aux époques anciennes, dans un état fragmentaire : qu'il s'agisse des pensées d'Héraclite et de Marc Aurèle, des masques funéraires du Fayoum ou des portraits-bustes romains, ces morceaux créés et conservés en tant que tels par les Anciens prouvent que le fragment (gr. [apo-] spasma, sparagma, [apo-]klasma; lat. fragmentum) n'est pas l'apanage de la modernité. Certes, seule la culture moderne créa des fragments avec le but explicite d'explorer et exploiter leur potentiel esthétique et émotionnel. Mais les recherches récentes sur la fragmentation et l'assemblage des fragments – furent-ils des textes oraux et écrits, ou des restes écologiques, céramiques, métalliques ou d'habitat – prouvent que, selon les époques, ce sont plutôt les concepts d'individualité, voire d'organicité qui ont émergé assez tardivement et qui ont altéré les visions primitives des objets et des corps. Le fragment, quant à lui, existe aussi loin que l'on puisse remonter dans l'histoire des différentes sociétés, comme un outil qui met en relation les hommes, les invite à partager le même espace-temps et à participer à des expériences et des représentations communes². Qu'il s'agisse des dons transmis de génération en génération et d'hôte en hôte³, des matières précieuses apportées de loin pour orner des lieux et des personnes avec toute la charge symbolique de leur traversée du monde⁴, ou d'une expression formulaire « homérique », qui a pu être reprise par des aèdes, rhapsodes et auteurs lettrés pendant des siècles, les trouvailles montrent que les Anciens ont su recoller les morceaux, tout en étant conscients de leur valeur ajoutée.

Ainsi, puisque le but des sciences de l'Antiquité est la compréhension et la reconstitution des différents mondes passés, l'archéologie et la philologie se doivent de renoncer à l'idéal d'une restitution unique et complète d'un objet, en faveur d'une analyse des relations que la fragmentation de l'objet a générées à différents moments. Il faut donc resituer les fragments dans leurs contextes, dans leurs réseaux sociaux, économiques et culturels, avec leurs créateurs et possesseurs successifs, facteurs de leurs biographies. Certes, pour aucun antiquisant d'aujourd'hui, sites et objets archéologiques

Barrett 1994; Hamilakis 1999; Chapman 2000 (et ses publications postérieures inventoriées sur https://community.dur.ac.uk/j.c.chapman/majorpublications.htm); les études réunies par Chapman, Gaydarska 2007; Tronzo 2009; Ferris 2003; Ferris 2007; Bolender 2010; Brittain, Harris 2010.

³ Dans la continuité du célèbre *Essai sur le don* de Marcel Mauss (1923-1924), qui a permis d'expliquer les échanges dans les sociétés archaïques, les archéologues actuels ont emprunté d'autres notions ethnographiques, comme la « *fractal person* » et les « *inalienable possessions* » des Mélanésiens, selon Wagner 1991 et Weiner 1992. Cf. Hamilakis 2017.

⁴ Voir la contribution de D. Marzoli dans notre chronique 2018 (DHA, 44/1, p. 221-303 [236-237]).

ne sont plus des sommes d'« éclats d'antiques » 5 : au-delà de sa valeur matérielle, chaque fragment représente aussi la somme des relations dans lesquelles il a été impliqué, par ses auteurs, preneurs, recouvreurs. Si jusqu'au xxe siècle les nécropoles étaient, avant tout, des sources de beaux objets de collection, dans les dernières décennies la taphonomie et l'anthropologie ont ouvert des pistes viables à la reconstitution et à l'explication des rituels funéraires, allant jusqu'à la prise en compte des sensations et émotions essentielles pour la mémoire⁶. D'ailleurs, les progrès techniques nous permettent désormais non seulement de récolter des fragments invisibles ou inexploitables auparavant – comme les fragments organiques, jusqu'à l'analyse des isotopes et de l'ADN – mais aussi de proposer des restitutions numériques qui prennent en compte l'impact de la fragmentation et, avec lui, l'interaction de l'homme avec son environnement. De la même manière, dans le domaine littéraire, on ne se contente plus de rassembler les testimonia et les fragmenta d'un auteur, mais on tente de comprendre sa réception ainsi que l'influence des différents médiateurs sur sa transmission⁷.

Pour illustrer l'importance des fragments antiques dans les recherches actuelles, il suffit de penser au célèbre « papyrus d'Artémidore » : une vingtaine d'années après sa découverte, il a déjà inspiré une quantité extraordinaire de livres et articles, écrits par des spécialistes de toutes les disciplines liées à l'Antiquité. Outre les analyses chimiques qui ont confirmé l'âge du papyrus lui-même et des méthodes employées pour son écriture, on s'est largement attardé sur les fragments de dessins – une première carte chorographique, plutôt du Delta de l'Égypte que de la Bétique, et surtout une quarantaine de figures partielles, animales et humaines (fig. 1). L'interprétation d'un passage attribué à Artémidore d'Éphèse a donné lieu à de multiples spéculations sur les

⁵ Nous reprenons ici le titre d'une exposition consacrée à Gustave Mendel : Poulain, Queyrel, Paquot 2013.

⁶ Cf., dernièrement, les travaux de Hamilakis 2010 et 2017.

Outre les ambitieux projets des éditeurs Brepols et Brill, on peut citer les projets numériques en libre accès de l'université de Leipzig (consultés le 1-04-2019) : http://www.fragmentarytexts.org/; http://www.dfhg-project.org/; http://digitalathenaeus.org/; http://www.dh.uni-leipzig.de/wo/lofts/. Pour les grammairiens latins, voir https://gradis.hypotheses.org/. La bibliographie secondaire concernant l'identification et les formes possibles de publication des fragments est désormais très riche. Voici, à titre d'exemple, quelques références concernant les historiens : Strasburger 1977/1990; Brunt 1980; Pelling 2000; Lenfant 1999; Lenfant 2000; Lenfant 2007; Gourmelen 2007; Fromentin, Gotteland, Payen 2010; Baron 2011. Pour une histoire des recueils de fragments théâtraux, voir Kassel 1991; pour les fragments philosophiques, Most 1998. Dans une perspective transgénérique et transdisciplinaire, il faut commencer par les études réunies par Most 1997; Darbo-Peschanski 2004.

liens de ce petit texte grec avec ses sources, récepteurs antiques et éditeurs modernes⁸. Philologues, historiens et archéologues spécialistes de différentes thématiques, antiques et modernes, se sont impliqués dans cette enquête papyrologique sans précédent, alors qu'au fond, les nouveautés du papyrus, aussi originales furent-elles, ne sont en rien contraires au reste de la documentation antique. Nous savons, par des sources extérieures, que les Anciens savaient dessiner des parties de corps et de cartes chorographiques, les combiner sur un support à emplois multiples et décrire l'Espagne comme les excellents philologues du XIX^e siècle ont pu le deviner ou l'imaginer⁹.



Figure 1: Fragment du papyrus d'Artémidore: https://www.dagospia.com/rubrica-31/arte/cucu-settis-papiro-farlocco-artemidoro-39-insigne-190169.htm.

Faut-il pour autant conclure à une obsession de notre société pour les restes, soucieux comme nous sommes du sort de nos déchets ? La prolifération des études historiques et anthropologiques sur la fragmentation va de pair avec l'intérêt de certains artistes contemporains. En grattant la surface terrestre (*Scraping the Surface*),

⁸ E. g. Gallazzi, Kramer, Settis 2008; Gallazzi, Kramer, Settis 2012; Settis 2008; Canfora 2008; Canfora 2009; Canfora 2011; Brodersen, Elsner 2009. Le débat entre les spécialistes (majoritaires) qui croient à l'authenticité du papyrus et ceux, regroupés autour de Luciano Canfora, qui croient à un faux de Costantino Simonidis, se poursuit dans la justice et dans la presse italienne: https://rep.repubblica.it/pwa/generale/2018/12/10/news/papiro_artemidoro_falso-213940385/; https://www.ilfattoquotidiano.it/in-edicola/articoli/2018/12/15/il-vero-papiro-e-i-falsi-esperti/4837713/.

⁹ Moret 2012; Dan, Rui 2018.

John Kindness parodie les valeurs de nos élites: l'aristocrate chasseur ou le héros représenté sur les vases à figures rouges attiques est devenu le cueilleur de crottes de chien, dans nos villes productrices de détritus susceptibles à tout moment de devenir des œuvres d'art $(fig. 2)^{10}$.



Figure 2: John Kindness, Scraping the Surface (1990-1991), https://imma.ie/collection/scraping-the-surface/.

Une telle conscience cyclique du temps, au rythme de la fragmentation et du recyclage des déchets, remonte à l'aube des temps. On la retrouve dans le déchirement rituel d'Osiris et d'Orphée. La recomposition de leurs corps en vue de leur résurrection a nourri la foi en l'Au-Delà des Égyptiens, des Orphiques et de tous ceux qui, comme les

¹⁰ Cf. Burström 2013, p. 320.

Chrétiens, s'en sont inspirés. De plus, sans avoir inventé l'esthétique explicite du fragment et le concept de fragmentation, les Anciens ont déjà expérimenté différents types de collages – des *millefiori* et mosaïques, aux assemblages « multimédias » de textes et images sur différents supports. Cette longue histoire mérite donc une approche interdisciplinaire et au moins une tentative de chronologie. On pourrait y distinguer cinq étapes :

I. Dans l'Antiquité et au Moyen Âge, les fragments ont déjà une valeur métaphorique¹¹. Ils sont perçus, voire fabriqués en tant que parties d'ensembles fluides ; ce sont donc des métonymies ou, stricto sensu, des synecdoques (pars pro toto). Cela signifie que leur présence évoque l'unité physique mais aussi métaphysique auxquels ils ont appartenu jadis. Ainsi, les masques théâtraux restent parmi les symboles les mieux connus de l'Antiquité classique : bien au-delà des théâtres, ils ornent des salles de banquets et de lieux de rencontres, en renvoyant aussi bien à l'idée de la vie comme jeu théâtral (mimus vitae) qu'à un dionysisme eschatologique¹². Dans la même catégorie des « métaphores matérielles », à partir du IVe siècle apr. J.-C., les reliques ont joué un rôle important dans la propagation et l'affirmation de la foi des Chrétiens¹³. Leur invention peut désormais bénéficier des études consacrées à la fragmentation des ex-voto dans les sanctuaires gréco-romains. Ceux-ci montrent qu'en dépit d'une perception de la santé et de la maladie comme un équilibre ou déséquilibre global dans la médecine hippocratique, les Anciens étaient bien capables de segmenter non seulement le corps des statues, pour pouvoir le tourner ou le tailler en morceaux, mais aussi le corps vivant – bien avant que le tabou des dissections ne soit levé. Dans les sanctuaires, les parties mentalement découpées étaient matérialisées et présentées à la divinité comme des pièces d'échange, pour le rétablissement de tout le corps¹⁴.

Même pour les fragments immatériels, de paroles et de pensées, la valeur synecdotique est omniprésente. On peut penser aux mots comme ceux qu'on trouve inscrits sur des vases en guise de marques de propriété ou pour interagir avec une décoration¹⁵, ou encore listés sur les tablettes assyriennes, papyrus grecs ou codex

Pour la métaphore matérielle, « solide », Tilley 1999.

Nous reprenons ici les expressions de Moretti 1993.

Renaudin 1992. Outre les corps et les images, les morceaux de textes écrits sur parchemin pouvaient remplir une fonction apotropaïque, chez les Juifs (comme tefillin et mezuzah) mais aussi à l'extérieur de leur communauté: voir Bamford 2018.

Pingeot 1990; Hughes 2017; Hughes 2018; Adams 2017; plus généralement, Petrone, D'Onofrio 2004.

Bien d'inscriptions sur les vases attiques restent encore incompréhensibles – cf. Chiarini 2018 –, bien que des progrès importants peuvent être faits, comme dans le cas des noms iraniens d'Amazones par

latins. Contrairement aux lexiques tardo-antiques, byzantins et médiévaux transmis par la tradition manuscrite, ces vocabulaires utilisés dans les écoles antiques ne comprennent généralement ni d'explication ni de référence au texte dont ils ont été tirés; ces compléments étaient offerts par les maîtres et supposent un jeu permanent entre oral et écrit¹⁶.

La mémoire reste le liant inhérent des fragments, furent-ils des aphorismes (fragments de sagesse), des citations dont on peut faire des centons, ou des collages en images. On les divisait et on les recomposait, pour le plaisir de l'esprit capable de reconnaître l'imitation (en termes aristotéliciens anagnôrisis et mimèsis), suivant l'ordre (taxis) de la mémoire. On peut penser aux épisodes mythiques, toujours redécoupés et rassemblés, dessinés sur des vases, fresques ou mosaïques, pouvant réveiller des souvenirs et donc inspirer les discussions d'un banquet. Un exemple exceptionnel est offert par les « Tables Iliaques », sculptées en pierre et découvertes dans des contextes romains. Le jeu artistique et mental de décomposition et recomposition du cycle troyen que certaines d'entre elles proposaient reflète les divertissements intellectuels auxquelles s'adonnaient les élites cultivées. D'ailleurs, bien avant Aristote et son découpage en unité de temps, lieu et action, avant les sophistes et leur séparation entre noms et choses, « Homère » et les aèdes homériques avaient montré comment tailler et regrouper les mythes pour en faire des épopées d'exception : c'est une technique analogue d'arrangement des fragments qu'est proposée sur certaines de ces tables¹⁷.

Dans les cultures anciennes, la fragmentation est donc partie prenante non seulement de la destruction, mais aussi de la création. D'une part, on efface des visages et des noms pour condamner la mémoire et on morcelle le corps de l'ennemi pour montrer sa défaite finale; d'autre part, on recueillit les restes pour s'emparer de la force des disparus¹⁸. Ce double processus de fragmentation et recomposition est bien illustré par le traitement antique des ruines: après des catastrophes naturelles ou humaines, on reconstruit les cités et les sanctuaires en enterrant à leur base les restes – comme à Athènes, après les guerres médiques. Suite aux pillages des guerres, on érige des trophées qui puissent convertir les armes des ennemis en monument rappelant la

Mayor, Colarusso, Saunders 2014.

¹⁶ Cf. *e. g.* Legras 2002.

¹⁷ Pour les *Tables*, voir Squire 2011 ; Squire 2015 ; Petrain 2014. Pour la fragmentation du langage chez les Sophistes, Pucci 2011.

Kristeva 1998; Craig, Knüssel, Carr 2005.

gloire des vainqueurs. De ce point de vue, l'Antiquité tardive, l'époque byzantine et le haut Moyen Âge, avec leurs collages de *spolia*, visibles autant dans les murs de cités que dans l'écriture des savants qui rendent hommage à leurs devanciers, offrent des exemples extraordinaires de travail sur la mémoire antique¹⁹.

II. Le concept de fragment est une invention moderne. Pétrarque a appliqué pour la première fois le nom de fragmentum, utilisé dans l'Antiquité seulement pour des réalités matérielles, à un texte - son Canzoniere: Rerum vulgarium fragmenta. Michel-Ange a été considéré, à tort ou à raison, le premier auteur d'une œuvre fragmentaire. Il est difficile de dire si ses œuvres non finies ou brisées sont des choix délibérés, comme on le croyait au XIX^e siècle²⁰. Il est en revanche certain qu'à son époque le fragment avait valeur de monument, en vertu de son antiquité (vetustas). Les amateurs d'antiquités en réunissaient des séries, ravivant ainsi l'ancienne pratique des « collections », aussi bien d'objets que de textes²¹. Ces collections transgressent cependant assez rapidement la simple volonté d'amasser un nombre aussi grand que possible de restes exceptionnels (reliquiae). Le phénomène est perceptible dans la création littéraire. Connaisseurs des recueils de sagesse antiques - tel Plutarque, Aulu-Gelle, Macrobe ou Stobée –, les humanistes prennent vite conscience de la finitude de l'esprit, en contraste avec l'incommensurabilité du monde et du savoir auquel ils aspirent : c'est ce qui explique le renoncement à la somme d'érudition objectivée médiévale, et l'avènement de l'écriture fragmentaire et personnelle, remarquable dans les œuvres de Montaigne et Pascal²².

III. Au temps des Lumières, les collections de fragments s'enrichissent par des enquêtes systématiques, et s'organisent selon des cadres idéologiques nouveaux. Ainsi, alors que la connaissance de l'art romain s'améliore suite aux fouilles d'Herculanum (dès 1738) et Pompéi (dès 1748), Johann Joachim Winckelmann fait de l'art grec l'étalon de la beauté classique : désormais c'est le marbre blanc, amputé de sa polychromie originelle et, la plupart du temps même de son intégrité corporelle, qui devient le signe d'une réalité idéalisée. Issu d'un monde démocratique, il sert de base au néoclassicisme. Or, l'Histoire de l'art de l'Antiquité (1764), avec l'identification des quatre styles dans l'évolution des formes, peut être comparée aux travaux des linguistes, à la recherche des parentés et des racines des

¹⁹ E. g. Brenk 1987; Kinney 1997; Papalexandrou 2003; Van Nuffelen 2012.

²⁰ Vitacca 2018.

²¹ Settis 1986; Settis 1993; Barkan 1999.

²² Taleb-Khyar 1992; Vizier 1995.

langues anciennes. Toutes ces disciplines naissantes étudient les fragments antiques dans l'espoir de dépasser et même faire oublier leur fragmentarité.

- IV. Deux courants de pensée marquent le traitement des fragments au XIX° siècle : le positivisme des scientifiques et le romantisme des artistes. Les collections exhaustives d'objets et de textes empruntent désormais des formes organiques : en rassemblant les fragments, les philologues essayent de reconstituer les vies des auteurs et des genres. Alors que Charles Darwin travaille sur *L'Origine des espèces*, les linguistes s'attachent à reconstruire les arbres généalogiques des langues disparues. Toutefois, plus on recherche les fragments d'un passé jugé parfaitement unitaire, plus on devient conscient de l'incapacité de le reconstituer en entier. Loin d'un Paradis originel perdu à jamais, on se sent aliéné de la divinité, de la nature, parfois même de la société. C'est de là que naît le regret romantique d'une complétude à jamais déchirée, et c'est ce qu'inspirent les créations romantiques morcelées et inachevées²³. Si les Anciens exprimaient déjà un certain regret devant les ruines leur rappelant le passage irrémédiable du temps et la vanité du monde, les Romantiques allemands sont ceux qui font du fragment un véritable concept, doté d'une esthétique propre, dominée par la nostalgie, devant la perte irréparable de l'harmonie originelle.
- V. Une fois affranchis des représentations réalistes, les artistes sont allés encore plus loin dans la fragmentation de la réalité. Pensons au fractionnement des tons chez les impressionnistes ou des formes et des matières chez les symbolistes, cubistes, surréalistes ou dadaïstes²⁴. Symbole de la déchirure qui caractérise d'emblée le xxe siècle, le torse masculin de style sévère, découvert par Olivier Rayet dans le théâtre romain de Milet, inspira à la fois Auguste Rodin et son secrétaire, Rainer Maria Rilke (fig. 3). Ces tendances aboutissent, à la fin du siècle, à un véritable « turn » de la pensée française sur le fragment, grâce à Maurice Blanchot (L'Entretien infini, 1969 et L'Écriture du désastre, 1980), Paul Ricoeur (La métaphore vive, 1975), Pascal Quignard (Une gêne technique à l'égard des fragments : essai sur Jean de la Bruyère, 1986), Anne Cauquelin (Court traité du fragment, 1986), Jacques Derrida (Points de suspension. Entretiens choisis et présentés par Elisabeth Weber, 1992), jusqu'au fragment fragmentaire de Christian Godin (La Totalité, I-VI, 1993-2003)²⁵.

²³ Laks, Neschke 1991; Ostermann 1991; Behler 1993; Thomas 2003; Ceserani, Zanotti 2008.

²⁴ Taylor 2004.

McFarland 1981; Rajan 1985; Levinson 1986; Nochlin 1994; Harries 1994; Baumann 1995; Susini-Anastopoulos 1997; Orban 1997. Pour une histoire thématique des fragments littéraires remontant à l'Antiquité, voir Elias 2004.

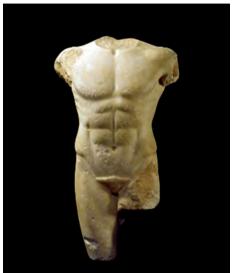


Figure 3a : Torso de Milet, Musée du Louvre, collection Rothschild, Ma2792.



Figure 3b: Rodin, torso modelé *ca* 1877-1878, Metropolitan Museum 1984.364.1.

Wir kannten nicht sein unerhörtes Haupt, darin die Augenäpfel reiften. Aber sein Torso glüht noch wie ein Kandelaber, in dem sein Schauen, nur zurückgeschraubt, sich hält und glänzt. Sonst könnte nicht der Bug der Brust dich blenden, und im leisen Drehen der Lenden könnte nicht ein Lächeln gehen zu jener Mitte, die die Zeugung trug. Sonst stünde dieser Stein enstellt und kurz unter der Shultern durchsichtigem Sturz und flimmerte nicht so wie Raubtierfelle; und brächte nicht aus allen seinen Rändern aus wie ein Stern: denn da ist keine Stelle, die dich nicht sieht. Du mußt dein Leben ändern. (Rainer Maria Rilke, Archaischer Torso Apollos)

Malgré l'engouement bien connu des études actuelles à la fois pour l'approche théorique et pour les fragments antiques, les effets de ces réflexions sur la recherche se laissent encore attendre. Elles pourraient toutefois attirer l'attention sur des fragments ou, du moins, sur des « métaphores matérielles » antiques et reçues de l'antique qui restent méconnues. Le présent dossier se veut une invitation, pour les Antiquisants

– philologues, historiens et archéologues – à l'étude des fragments, en prenant en compte la valeur ajoutée de la « fracture » qui signe leur acte de naissance et leur devenir. De la sorte, on peut mieux percevoir les significations secondaires, acquises par le fragment lors des transferts successifs, après la disparition de son ensemble d'origine.

Sont ici réunis trois textes relevant de trois disciplines distinctes – la linguistique, la numismatique et l'archéologie métallurgique -, à partir de trois aires culturelles différentes. Les trois articles reflètent d'ailleurs des perceptions différentes des fragments : Dominique Briquel traite de l'étrusque comme langue en ruines. Sa synthèse ne dresse pas un simple état de nos connaissances sur cette langue mais aussi, indirectement, un historique de la récupération des fragments et des tentatives de restauration des « ruines » du vocabulaire, de la grammaire et de la littérature étrusques. Katherine Gruel aborde les monnaies gauloises dans une perspective méréologique²⁶ : chaque monnaie – souvent frappée de manière fragmentaire – n'est qu'une partie d'une série, réalisée dans un certain contexte. Elle correspond donc à ce que les mathématiciens et logiciens pourraient appeler une « figure fractale », car elle inclut en elle-même les caractéristiques de la série, sans pourtant permettre de la reconstituer entièrement. Stéphane Verger identifie et analyse un nouvel exemple archéologique de fragmentation volontaire des métaux. Ce cas lui permet d'étendre aux époques historiques les hypothèses formulées par les chercheurs britanniques à propos du Néolithique et de l'âge du bronze aux extrémités orientale et occidentale de l'Europe. En effet, la fragmentation et la déposition des métaux évoquent, au même titre que la segmentation des cadavres, l'éparpillement des céramiques et le dépôt des céréales broyées, une conception du monde sans doute commune à plusieurs sociétés anciennes mais complètement différente de la nôtre. Dans ce monde disparu, l'homme ne s'est pas encore affirmé en tant qu'individu entièrement délivré de son milieu naturel et social; son corps apparaît comme un assemblage fluide de morceaux physiques, d'objets et de lieux possédés, de relations entretenues. De l'éparpillement de ces éléments, de même que des dépôts de nourriture et d'outils faits de matériaux issus de la terre (argile, métal) dans des espaces de passage, allait (re-)naître le monde d'après²⁷.

Somme toute, pour nous, Modernes, l'Antiquité n'est que fragments : des ruines de langues, de littératures, de lois et de mesures, de vies et de cultures qui ont souvent entamé leur décomposition dans un monde qui ne connaissait ni notre individualisme occidental moderne, ni les nouveaux types de fragmentation que celui-ci entraîne.

Pour la méréologie comme partie des mathématiques inventée par Stanisław Leśniewski, voir Casati, Varzi 1999; en philosophie (ontologie), Simons 1987; en linguistique Moltmann 1997.

²⁷ Parker Pearson 1996; Hingley 1997; Fowler 2004; Williams 2004; Jones 2005; Brück 2006.

Pour comprendre les Anciens, il faut donc comprendre leurs propres fragments. Après les avoir collectionnés, restaurés, redécouverts et réexaminés en tant qu'accidents de l'histoire, il est temps de regarder enfin sous l'angle de leur fragmentation, comme le faisait déjà Pierre Pachet:

- [...] la fracture qui crée le fragment n'est pas un accident extérieur à l'œuvre [...]. Elle est un événement consubstantiel à l'œuvre. Celle-ci n'est pas poussière coagulée, mais l'assemblage d'un nombre indéfini de fragments, qui sont ses possibles. Elle n'échappe à la mort qu'au prix de son intégrité.
- [...] il n'est de pensée que mutilée. [...] il manque au penseur le plus systématique le pouvoir de réaliser une œuvre parfaite sans se mutiler. Homère l'aveugle, la Vénus aux bras brisés, Épictète estropié se rejoignent pour nous le dire, en une allégorie imaginaire qui a valeur de moralité.

Anca Dan

II- Une langue connue de manière fragmentaire : l'étrusque comme « Trümmersprache²⁸ »

La langue étrusque fut parlée au cours du premier millénaire par les habitants de la Toscane actuelle (dont le nom provient du latin *Tusci*, qui désignait les Étrusques) et fut également en usage, au moins à certaines époques, dans des zones voisines, notamment la région padane au nord et la Campanie au sud, régions qui connurent des phases de domination étrusque. Mais elle sortit de l'usage vers le tournant de notre ère. Les dernières inscriptions rédigées dans cette langue datent de l'époque d'Auguste et, dans un cas, de celle de Tibère²⁹: à cette époque, déjà, l'étrusque paraît avoir disparu de l'usage oral, la seule langue parlée sur l'ancienne zone linguistique étrusque étant

Le concept exprimé par le terme expressif de « Trümmersprache », c'est-à-dire de langue connue uniquement par des « débris », s'applique à toute langue connue de manière fragmentaire, ce qui est le cas de l'étrusque (avec le facteur aggravant dans son cas que l'étrusque ne se rattache à aucun groupe linguistique connu). Il a été théorisé en particulier par J. Untermann, qui a été confronté à des langues de ce type aussi bien à propos de l'Espagne (Untermann 1975 ; 1980a ; 1990 ; 1997) que de l'Italie (Untermann 1958 ; 1961 ; 2000) : voir Untermann 1980b ; 1989 ; cf. également Beck 1989 (à propos des langues germaniques).

²⁹ Significativement, les dernières inscriptions sont des bilingues, où le texte étrusque est accompagné d'un texte latin : cela signifie que le latin était désormais couramment utilisé en Toscane, la présence d'un libellé en étrusque pouvant se comprendre comme traduisant une volonté de rattachement à un passé culturel qui n'avait pas nécessairement plus de vitalité que les langues régionales dans lesquelles sont inscrits les noms des localités sur les panneaux indicateurs dans certaines régions de France. Sur les inscriptions bilingues étrusco-latines, Benelli 1994 ; Hadas-Lebel 2004, p. 349-387.

désormais le latin³⁰. Ce qui a pour conséquence que l'étrusque fait partie des langues qui ne nous sont perceptibles que par la documentation écrite, donc par les inscriptions rédigées dans cette langue qui nous sont parvenues.

Nous disposons, il est vrai, de quelques informations qui nous ont été transmises par les auteurs anciens, grecs et latins, surtout dans ce qu'on appelle des « gloses ». Celles-ci ont été répertoriées par M. Pallottino dans son recueil Testimonia Linguae Etruscae, en une liste commode de 58 textes antiques qui fournissent des renseignements sur la langue³¹. Mais ces gloses se bornent à nous donner le sens, en grec ou en latin, d'un substantif étrusque – sans qu'on y glane la moindre indication de type grammatical, ou concernant d'autres types de mots (verbes, pronoms, conjonctions, etc.). En outre, le choix des mots dont elles nous fournissent le sens semble tenir au hasard. Ainsi, c'est à la suite d'un incident qui eut lieu juste avant la mort d'Auguste que Suétone³² nous informe de ce que le nom des dieux en étrusque était aesar : la foudre était tombée sur la base d'une des statues de l'empereur où le nom Caesar était inscrit, ce qui en avait fait disparaître la première lettre. Les haruspices, qui étaient un corps de spécialistes des rites et de la divination d'origine étrusque et étaient consultés pour les prodiges fulguratoires, y virent l'annonce du proche trépas du prince et de sa subséquente divinisation : il allait bientôt rejoindre les dieux, puisque le mot aesar en lequel son nom s'était transformé dès lors signifiait « dieux » en étrusque³³. Ces gloses n'ont que par exception un caractère systématique, donnant des indications cohérentes sur un champ lexical donné. Cette situation ne se présente que dans deux cas, connus par des textes tardifs : la série de huit noms de mois, de mars à octobre, qui nous est transmise par une source du VIIIe siècle, le Liber Glossarum³⁴, et un groupe de seize noms de plantes, connus surtout par la tradition

³⁰ Kaimio 1975.

³¹ Pallottino 1954 (1968) (*TLE* 801-858). La liste peut être complétée (voir *e.g.* Briquel 2009) mais elle donne un ordre de grandeur du nombre de ces gloses et de leur nature lexicale.

³² *Vie d'Auguste*, 97, 3.

³³ Suétone, Vie d'Auguste, 97, 3: Sub idem tempus ictu fulminis ex inscriptione statuae eius prima nominis littera effluxit; responsum est, centum solos dies posthac uicturum, quem numerum C littera notaret, futurumque ut inter deos referretur, quod aesar, id est reliqua pars e Caesaris nomine, Etrusca lingua deus uocaretur (« Vers cette même époque, comme la foudre avait frappé l'inscription de sa statue, la première lettre de son nom disparut; les devins déclarèrent qu'il ne vivrait plus que cent jours, ce qui était indiqué par la lettre C, et qu'il deviendrait un dieu, parce que ce qui restait de son nom, aesar, signifiait dieu en étrusque »).

³⁴ Le caractère étrusque de ces noms paraît fondé : certains d'entre eux se retrouvent dans le livre de Zagreb, qui est un calendrier rituel étrusque du 1^{er} siècle av. J.-C. : cf. *infra*.

du *De materia medica* de Dioscoride³⁵. Le moins qu'on puisse dire est que les Grecs, et même les Romains qui pourtant avaient été longtemps imprégnés de l'influence culturelle étrusque, au point que, aux dires de Tite-Live, les jeunes aristocrates romains du IV^e siècle av. J.-C. allaient se former aux lettres étrusques (*Etruscae litterae*) dans les cités étrusques de la même manière que ceux de son temps allaient se former aux lettres grecques (*Graecae litterae*) dans les villes de l'Hellade³⁶, ne se sont nullement préoccupés de cette langue qui n'avait plus pour eux la dignité d'une langue de culture – pas plus au reste qu'ils n'ont jamais manifesté le moindre intérêt pour d'autres idiomes.

Pour connaître la langue étrusque, nous en sommes donc réduits à tenter de l'analyser à partir des documents qu'ils nous ont laissés : des inscriptions qui s'étagent chronologiquement entre les premières – de l'extrême fin du VIII^e siècle av. J.-C.³⁷, lorsque les Étrusques ont adopté (et adapté) l'alphabet grec de type chalcidien dont usaient les colons établis à Cumes en Campanie, auxquels les liaient de fructueuses relations commerciales³⁸ –, et les dernières, qui remontent, comme nous l'avons dit, au tournant de notre ère. Ces inscriptions sont assez nombreuses, puisqu'elles sont de l'ordre de 12 000, si on compte celles qui ne se réduisent pas à quelques lettres sans signification déterminable³⁹. Cela représente un corpus non négligeable ; le fonds épigraphique étrusque est sans commune mesure avec les quelques centaines de documents que nous possédons pour les autres parlers de l'Italie préromaine, comme l'osque utilisé dans le Samnium, en Campanie, en Lucanie et dans le Bruttium, l'ombrien en Ombrie, le falisque dans l'ager Faliscus autour de Cività Castellana, l'antique Faléries, ou encore le vénète en Vénétie⁴⁰. Même par rapport au latin, si on tient compte de la seule documentation épigraphique correspondant à la période au

Voir Briquel 2014a. Ces noms sont dans leur quasi-totalité explicables par le latin, et non par l'étrusque.

Tite-Live, IX, 36, 3, avec le commentaire de Heurgon 1961, p. 252-255; voir aussi Hadas-Lebel 2004,

³⁷ On considère que la plus ancienne inscription étrusque qui nous soit parvenue est celle portée sur un kotyle protocorinhien de cette époque, trouvé à Tarquinia, appelé « kotyle Jucker » (*CIE* 10159 = *ET*, Ta 3.1).

³⁸ Sur l'adoption de l'écriture grecque de type chalcidien par les Étrusques, on pourra se reporter à Camporeale 2015, avec indications bibliographiques. Sur le passage de l'alphabet chalcidien à l'alphabet étrusque, données dans Briquel 1999, p. 18-24; Briquel 2005 (2018), p. 111-115.

³⁹ Les inscriptions étrusques ont vocation à être rassemblées dans le *Corpus Inscriptionum Etruscarum* (*CIE*), mais l'entreprise, lancée par Carl Pauli au XIX^e siècle et commencée en 1885, n'est toujours pas achevée; c'est pourquoi on se reportera au commode recueil *Etruskische Texte* (*ET*), dont la première édition, due à H. Rix, fut publiée en 1991, et dont la seconde, confiée à G. Meiser, le fut en 2014.

⁴⁰ Pour l'épigraphie de l'Italie préromaine, voir e. g. Morandi 1982 (2017).

cours de laquelle l'étrusque a été en usage – c'est-à-dire la période allant de l'époque royale à la fin de la République⁴¹, la documentation étrusque reste de loin supérieure – ce qui est d'autant plus remarquable qu'à la différence du latin qui se diffuse dès cette époque hors de la péninsule, les inscriptions étrusques sont quasiment absentes en dehors de l'Italie⁴². Les inscriptions latines ne sont que de l'ordre de 4 500 pour cette période⁴³. Autrement dit, si pour connaître le latin nous avions à notre disposition les seuls documents épigraphiques correspondant à cette fourchette chronologique, nous serions contraints à nous fonder sur des témoignages numériquement largement inférieurs à ceux qui nous sont parvenus pour l'étrusque.

Il est évident que la comparaison est boiteuse, et nous connaissons infiniment mieux le latin (y compris pour les périodes hautes) que l'étrusque (ou que n'importe quel autre parler de l'Italie préromaine). Mais notre connaissance du latin, y compris pour la période des derniers siècles du premier millénaire avant notre ère, repose sur d'autres canaux que ceux de la transmission directe, des inscriptions qui ont subsisté : elle provient avant tout de la transmission indirecte, celle de la littérature dont des générations de copistes ont recopié les œuvres, nous conservant par exemple l'énorme corpus cicéronien, sans commune mesure avec ce que nous livrent les inscriptions. Pour l'étrusque (comme pour n'importe quel autre parler en usage dans la péninsule avant l'unification linguistique par Rome, qui n'a laissé subsister que le latin), aucune littérature ne nous a été transmise, quand bien même nous savons qu'il en a existé une. Indépendamment même de la question de la littérature sacrée, ces « livres étrusques », qui exposaient la science religieuse que les haruspices mettaient en œuvre dans leurs consultations⁴⁴, le monde étrusque a donné lieu au développement d'une historiographie, notamment de type gentilice, ce qui explique qu'au Ier siècle de notre ère, les habitants de Tarquinia pouvaient élever sur le forum de leur cité des inscriptions honorifiques où ils célébraient les hauts faits de membres de la famille Spurinna qui avaient vécu cinq

Les inscriptions des périodes royales et républicaine font l'objet du volume I du *Corpus Inscriptionum Latinarum (CIL), Inscriptiones Latinae antiquissimae ad C. Caesaris mortem*; il a été pourvu en 1986 d'*Addenda Tertia*, dus à A. Degrassi et H. Krummery.

⁴² Sur les quelques inscriptions étrusques retrouvées dans le monde méditerranéen (surtout Corse, Provence, Languedoc, Carthage), Colonna 2015. Sur le cas particulier du livre de lin de Zagreb, trouvé en Égypte, voir *infra*.

Voir Berrendonner 2002, p. 817 ; en 1997, H. Solin donnait le chiffre de 4 327 inscriptions antérieures à la fin de la République (Solin 1999, p. 394).

⁴⁴ Sur la littérature étrusque en général, Heurgon 1961, p. 293-317. Sur les livres sacrés des haruspices, outre Heurgon 1961, voir Briquel 1999, p. 243-265.

siècles auparavant⁴⁵. Les Étrusques ont également connu des œuvres théâtrales, dont l'existence transparaît non seulement par l'allusion que fait Varron⁴⁶ à un mystérieux *Volnius qui tragoedias Tuscas scripsit*, mais aussi par les nombreuses représentations figurées qui reprennent des scènes tirées du répertoire tragique grec, et notamment d'Euripide, et, sur un plan archéologique, par les « structures théâtriformes » qu'ont révélées les fouilles⁴⁷. Mais le passage au latin et l'abandon de la langue nationale ont fait que rien de cela n'a été conservé. L'étrusque n'étant pas (ou plus) considéré comme une langue de culture, nul ne s'est soucié de conserver les œuvres qui avaient été produites et nul ne s'est soucié de maintenir vivant le souvenir de la langue.

Il faut toutefois tenir compte du cas spécifique de la littérature sacrée, où était exposé le contenu de l'Etrusca disciplina, la science religieuse de ce peuple, littérature dont les ultimes traces avaient pu subsister par le biais de l'haruspicine longtemps après que la langue étrusque fut sortie de l'usage. Il semble que, dans ce cas très particulier, les spécialistes de divination étrusque aient conservé encore des ouvrages rédigés dans cet idiome jusqu'à l'extrême fin de l'Antiquité. Un passage du traité de l'auteur byzantin Jean le Lydien, qui écrivait dans la Constantinople de Justinien, atteste qu'il avait eu sous les yeux un ouvrage d'haruspicine dont une partie au moins était de langue et d'écriture étrusques – le reste ayant des chances d'en avoir été la traduction⁴⁸. De même, M. Torelli avait été frappé par le fait que des gloses d'époque byzantine nous ont conservé des informations fondées sur la langue étrusque, comme la série des noms des mois : il a noté que la nature des informations qui avaient été ainsi conservées montrait qu'elles avaient figuré dans des ouvrages relatifs à la discipline étrusque⁴⁹. Mais, même si certains éléments linguistiques authentiquement étrusques ont pu continuer à être transmis plusieurs siècles après que la langue fut devenue une langue morte, par le biais des traités de Etrusca disciplina, la disparition de cet ultime reste de l'antique civilisation

⁴⁵ Sur les éloges de Taquinia, Torelli 1962. Sur l'historiographie étrusque, Cornell 1976 et, pour l'influence qu'elle aurait pu avoir sur l'historiographie romaine, Briquel 2016.

⁴⁶ De la langue latine, V, 55.

⁴⁷ Sur la littérature tragique étrusque, Briquel 1998 ; sur le théâtre étrusque en général, voir bibliographie dans Briquel 1999, p. 326-327 ; sur les traces archéologiques de « structures théâtriformes », Colonna 1993

⁴⁸ Jean le Lydien, *Des magistrats, proemium*, 1 = *Des mois*, 1, 37. Nous avons étudié ce texte dans Briquel 1991, p. 489-554. Pour la reconnaissance dans le livre évoqué par l'auteur comme un ouvrage bilingue, comprenant une partie étrusque, Wood 1981.

⁴⁹ Torelli 1976 ; la suggestion paraît fondée pour les noms des mois, mais elle ne l'est pas pour les noms de plantes, dont par ailleurs le caractère étrusque est contestable (Briquel 2014a).

étrusque, inévitable dès l'affirmation du christianisme, allait nécessairement amener la disparition, aussi, de cette littérature et des livres où elle avait été consignée. Ceux-ci n'avaient plus aucune raison d'être recopiés et retransmis, alors qu'ils avaient perduré tant que la religion traditionnelle avait subsisté⁵⁰.

Cependant, indépendamment de ce cas particulier, la disparition de la littérature étrusque, et même de tous les documents correspondant à la pratique courante de l'écriture chez les Étrusques, s'explique par des facteurs simplement matériels. Il n'y avait pas de raison de vouloir sauvegarder des documents rédigés dans une langue que nul ne comprenait plus – c'est le cas du document vu à Constantinople par Jean le Lydien, dont il avoue benoîtement que le sens de la partie rédigée en étrusque lui était inaccessible – et dès lors ces documents n'avaient aucune chance de subsister, les Étrusques ayant en règle normale confié leurs écrits à des supports qui étaient de nature périssable, du moins dans les conditions climatiques de l'Italie. Une trouvaille exceptionnelle confirme a contrario qu'il en a été ainsi : car le texte étrusque le plus long dont nous disposions - il comporte 1 200 mots - qui est un calendrier religieux aujourd'hui conservé au musée de Zagreb (et se rattache donc à la catégorie des livres religieux)⁵¹, est porté sur un de ces supports périssables. Il s'agit en effet d'un *liber* linteus, tissu de lin sur lequel les Romains et leurs voisins avaient l'habitude de consigner les textes avant que la diffusion du papyrus et du parchemin, à l'époque hellénistique, ne lui fasse préférer ces nouveaux supports. Ce type d'écrit ne nous est plus accessible en Italie que par des reproductions figurées, comme celles présentes sur des sarcophages étrusques ; on avait longtemps cru qu'il s'agissait de draps ou de couvertures pliés, avant que F. Roncalli ne s'avisât que c'étaient des *libri lintei* que leur mode de pliage, à l'instar de nos cartes routières, avait empêché de reconnaître pour tels⁵². Celui de Zagreb doit sa conservation à la singularité de son histoire - véritable « roman de la momie » : il avait appartenu à un haruspice qui l'avait emporté en Égypte, où il était parti exercer son art. À la mort de son propriétaire, devenu inutile, il avait été découpé en bandes, qui avaient servi à envelopper une momie, découverte vers 1848-1849; cette momie avait été rapportée comme souvenir de voyage par Mihail de Barič, un Croate, fonctionnaire de l'État austro-hongrois, avant que ses héritiers n'en fissent don, en 1861, au musée de

⁵⁰ Nous avons étudié la question de la survivance des aspects religieux de la civilisation étrusque dans le monde romain à époque impériale dans Briquel 1997.

⁵¹ Sur ce document, *CIE* suppl. 1, 1919-1921 (avec éléments sur l'histoire de la découverte) ; sur le sens du texte, en dernier lieu Belfiore 2010.

⁵² Roncalli 1978-1980 ; 1980.

Zagreb. On voit quelle suite de hasards explique qu'un tel document nous est parvenu : s'il était resté en Italie, il aurait disparu comme tous ceux qui ont existé dans ce pays.

Les autres supports de l'écriture courante n'étaient pas davantage susceptibles de résister dans les conditions climatiques de l'Italie. Tous étaient réalisés sur matière périssable⁵³. Nous avons évoqué les rouleaux de papyrus ou les parchemins, qui se diffusent à époque récente : ils ne nous sont plus perceptibles qu'à travers les reproductions figurées⁵⁴, comme ces rouleaux que tiennent parfois les divinités maîtresses du destin et où était consigné le sort des mortels⁵⁵, ou encore ce parchemin que, sur le couvercle du sarcophage de Tarquinia où il est représenté allongé, dans la position du banqueteur, Laris Pulenas tient ouvert devant lui. Y sont exposées – dans la mesure où on peut comprendre le texte –, la généalogie et la carrière du personnage⁵⁶. Il faut également tenir compte des tablettes (qui pouvaient être, le cas échéant, groupées à plusieurs pour former de véritables livres), sur lesquelles on écrivait à l'aide d'un stylet, sur la cire qui en recouvrait une face. Elles aussi étaient faites dans une matière qui n'était pas pérenne, le bois : l'exemple de la tablette en ivoire de la tombe de Marsiliana d'Albegna, vers 630 av. J.-C., sur le côté duquel est gravé un abécédaire et qui était accompagné d'autres instruments scripturaires, stylets et grattoirs pour effacer un texte qu'on ne voulait pas conserver, n'était que le signe ostentatoire de la capacité qu'avait le défunt, un des princes de l'époque orientalisante, à maîtriser l'écriture et de la fierté qu'il en tirait⁵⁷. Là aussi, il faut se reporter à des représentations figurées ou plastiques, par exemple lorsque le défunt qui est représenté à demi allongé sur le couvercle d'une urne cinéraire tient une tablette sur laquelle son nom est inscrit⁵⁸.

Les Étrusques écrivaient donc normalement sur du bois, du tissu, du parchemin, du papyrus, donc sur des supports qui n'ont pas survécu : on n'est pas dans le cas des cultures qui avaient recours à des tablettes en argile, ou utilisaient des *ostraka* de terre cuite pour la pratique courante de l'écriture. Cela signifie que, pour qu'on écrive sur autre chose, sur de la pierre, du métal ou de la céramique, donc sur un support qui était susceptible de résister

⁵³ Voir Heurgon 1961, p. 273-275.

⁵⁴ Haumesser 2015, p. 63-67.

⁵⁵ Voir Messerchmidt 1931 ; l'auteur a donné à ces divinités le nom de « schreibende Gottheiten ».

CIE 5430 = ET, Ta 1.17; voir van Heems 2015, p. 84-86.

⁵⁷ CIE 11455 = ET, AV 9.1; voir Bruschetti, Gaultier, Giulierini, Haumesser, Pernet 2015, p. 32, n° 32. Sur la signification sociale de l'écriture à cette époque, voir e. g. Benelli 2005; Maras 2012; Briquel 2014b. Sur les tablettes à écrire en Étrurie, Briquel 1998.

Voir p. ex. Bruschetti, Gaultier, Giulierini, Haumesser, Pernet 2015, p. 89, n° 27 (avec inscription CIE 70 = ET, Vt. 1.106, de Volterra).

à l'usure du temps, cela résultait d'un choix délibéré, supposait la volonté de pérenniser le message, de lui donner un caractère durable qui n'était pas celui de la pratique courante de l'écrit. De fait, seuls certains types d'énoncés étaient confiés à des supports considérés comme pérennes: nos inscriptions concernent donc des catégories particulières de textes, dont on voulait justement faire en sorte qu'ils gardent un caractère de permanence à travers les générations, justifiant ainsi ce recours exceptionnel à un matériau autre que ceux qu'on utilisait dans la pratique courante⁵⁹. On peut considérer que 70 % de nos inscriptions étrusques ont un caractère funéraire, dont la fonction est de perpétuer la mémoire d'un défunt à travers le temps. Un autre type fréquent d'épigraphes est celui des inscriptions votives : là encore, la nature de ces documents a fait qu'on a souhaité perpétuer le souvenir de ce que le dédicataire avait offert à la divinité⁶⁰. À un niveau plus terre à terre, on rencontre des marques de possession : le propriétaire d'un objet a voulu affirmer que cet objet lui appartenait en y portant son nom, interdisant par là son appropriation par autrui⁶¹. On peut encore évoquer d'autres cas justifiant la présence d'une inscription sur un support durable, comme des signatures d'artisan ou marques de fabriques, apposées sur des produits artisanaux, des didascalies donnant le nom d'un personnage qui est figuré sur une peinture, relief, miroir ou gemme, voire des cas particuliers où la nature de l'objet implique qu'il porte des indications – comme ces deux dés inscrits, trouvés à Vulci et conservés au Cabinet des Médailles, qui portent sur leurs faces, au lieu des habituels points, les six premiers chiffres du système numéral étrusque⁶².

Cette restriction du champ des messages que le corpus épigraphique étrusque est susceptible de nous transmettre fait que le nombre pourtant important de documents sur lesquels nous pouvons nous fonder restreint à d'étroites limites ce qu'il peut nous apprendre sur la langue. Une part considérable est constituée par des noms propres. Ceux-ci peuvent être des noms divins – ainsi les noms des dieux étrusques nous sont

⁵⁹ Sur les différentes catégories d'inscriptions étrusques, on pourra se reporter à la claire présentation de Benelli 2007 (2015), avec une série d'exemples, analysés en détail.

⁶⁰ Sur les inscriptions votives, Maras 2009. Il est remarquable cependant que le monde étrusque, surtout à époque ancienne, ait connu l'usage fréquent d'inscriptions de dons faits non à une divinité, mais à un être humain. M. Cristofani y avait reconnu le signe de la pratique de dons et de contre-dons entre membres de l'aristocratie qui dominait la société étrusque (Cristofani 1975 ; 1984).

⁶¹ Ces catégories ne sont pas étanches: un objet portant le nom d'un défunt a pu être placé dans sa tombe, jouant ainsi le rôle de désignation funéraire; des objets qui ont été donnés à un défunt ont pu de même faire partie du mobilier funèbre.

 $^{^{62}}$ CIE 1115, 1116 = ET, AT 0.14, 15 = ET 2 , VC 0.73, 74; voir Bruschetti, Gaultier, Giulierini, Haumesser, Pernet 2015, p. 52, n $^\circ$ 13.

assez bien connus, notamment par les représentations sur des miroirs où les dieux (ou des héros) apparaissent dans des scènes empruntées à la mythologie grecque. Leurs noms apparaissent soit sous forme de transposition des noms grecs, adaptés à la phonétique de l'étrusque⁶³, soit, par un phénomène d'interpretatio Etrusca, le nom de la divinité étrusque étant substitué à celui de la divinité grecque dont il était considéré comme l'équivalent sous une dénomination purement étrusque (comme Tinia pour Zeus, Uni pour Héra, Turan pour Aphrodite). Mais ce sont surtout des noms humains, et avant tout ceux de tous les défunts que nous révèle l'énorme quantité d'inscriptions funéraires dont nous disposons. De ce fait, l'onomastique étrusque est particulièrement bien connue. Une cité comme Chiusi, qui devait alors compter de l'ordre de 5 000 ou 7 000 habitants nous a livré près de 3 000 inscriptions funéraires pour la période 200/50 av. J.-C., période au cours de laquelle l'usage s'était généralisé de déposer les cendres des défunts, après qu'ils avaient été incinérés, dans des urnes inscrites à leur nom. Nous disposons donc d'une documentation particulièrement abondante, au point que nous sommes souvent capables de retracer la généalogie des familles sur plusieurs générations : nous sommes mieux renseignés sur la population de cette cité toscane à ce moment de son histoire que nous ne le sommes sur celle de Rome ou Athènes.

Mais, en dehors de cette abondance des noms de personnes, ces inscriptions funéraires ne nous laissent guère de prise sur la langue. Quand elles ne se limitent pas à la seule énonciation du nom du défunt, ce qui est fréquent, elles ne nous livrent que peu d'autres éléments⁶⁴: termes de parenté – puisqu'un défunt ou une défunte sont très souvent indiqués comme étant le fils, la fille ou l'épouse de Untel (ces termes étant en étrusque clan, sex et puia) –, parfois indication de l'âge au moment du décès (avec des séquences du genre de svalce avil LXVI, il vécut 66 ans, ou avils lupu XXII, il mourut à 22 ans), rarement une formule d'introduction telle que dui cesu (qu'on comprend comme l'équivalent de notre « ci-gît »), et bien sûr le nom de la tombe, śudi, présent notamment dans des formules du type eca śudi, suivies d'un nom propre au génitif, « ceci (est) la tombe de ». Les inscriptions de don sont aussi limitées dans les informations d'ordre

⁶³ Ces transpositions sont précieuses pour nous faire connaître la phonétique de l'étrusque et son évolution ; voir De Simone 1968 (1970).

On notera que les inscriptions funéraires étrusques, qui étaient le plus souvent portées sur les réceptacles où étaient contenus les restes des personnes décédées et qui étaient conservés à l'intérieur des tombes, n'offrent que peu d'exemples de textes longs, comme ces épitaphes latines, portées à l'extérieur des tombeaux romains, où était fait l'éloge des défunts. Sur la diversité des choix en matière d'épigraphie, et notamment d'épigraphie funéraire, Haack 2009, notamment « Introduction », par M.-L. Haack, p. 9-11, et van Heems 2009; Berrendonner 2009.

proprement linguistique qu'elles nous fournissent : là encore les noms propres occupent une place essentielle, que ce soit celle du dédicant, ou du dédicataire (qui, rappelons-le, peut être un humain et pas seulement une divinité); s'ajoutent seulement un verbum donandi, indiquant qu'on a affaire à un texte dédicatoire, et parfois la désignation de l'objet sur lequel a porté le don. Comme les objets qui ont été offerts sont souvent des vases, nous connaissons de ce fait assez bien le lexique des noms de vases en étrusque : ils sont parfois des emprunts au grec, comme *qutum* qui rend le grec κώθων, *lextum*, connu par son diminutif *lextumuza*, qui rend le grec λήκυθος⁶⁵. Pour prendre un autre exemple, les verbes que nous repérons à coup sûr sont rares : il s'agit des verbes de don auxquels nous avons fait allusion (*muluvanice, turuce, alice*, au sens de « a donné », avec des nuances qui nous échappent), ou, dans des signatures d'artisan, menece, qui doit signifier « a fait », également ziyunce dont le sens « a écrit » est garanti par le fait que, dans une des quelques épitaphes bilingues étrusco-latines auxquelles nous avons fait allusion, le nom étrusque du personnage, zicu, est rendu dans la partie latine par Scribonius, qui est formé sur le verbe scribere, écrire⁶⁶. Quant aux chiffres, nous sommes sûrs des six premiers, de un à six, grâce aux dés du Cabinet des Médailles (et encore avec une discussion sur ceux qui correspondent à quatre et six⁶⁷), mais en sommes réduits aux hypothèses pour les autres.

Il faut en effet rappeler dans le cas particulier de cette « Trümmersprache » qu'est l'étrusque un facteur que nous n'avons pas encore fait intervenir, et qui n'existe pas pour d'autres langues de l'Italie préromaine connues d'une manière fragmentaire. Celles-ci relèvent de la famille des langues indo-européennes : l'osque, l'ombrien, le falisque, le vénète appartiennent au groupe italique et sont donc apparentés au latin, tandis que d'autres parlers, le lépontien, qui était en usage dans la région des Grands lacs, au nordouest de la péninsule, le messapien, attesté à l'extrémité sud-est, dans la région actuelle, des Pouilles se rattachent respectivement au groupe celtique et au groupe illyrien (avec l'albanais). La comparaison avec les langues indo-européennes, notamment celles qui sont les plus proches, comme le latin, pour les langues italiques, autorise une approche sinon facile, du moins reposant sur des bases sûres. Plus généralement, la méthode comparative a donné la clé de l'interprétation de nombre de langues connues seulement par l'épigraphie. Il ne faut pas oublier que, si Champollion est parti de la pierre de Rosette

⁶⁵ Colonna 1973-1974; 1990; Bellelli, Bennelli 2008.

 $^{^{66}}$ CIE 1416 = ET, Cl 1.1320 ; voir Bruschetti, Gaultier, Giulierini, Haumesser, Pernet 2015, p. 158, n° 71.

⁶⁷ Sur ce point, Bruschetti, Gaultier, Giulierini, Haumesser, Pernet 2015, p. 52, n° 13, avec éléments de bibliographie.

- document bilingue qui n'a pas d'équivalent pour l'étrusque⁶⁸ - pour déchiffrer les hiéroglyphes, il s'est également fondé sur la maîtrise qu'il avait du copte, prolongement de l'égyptien ancien. Les différentes langues sémitiques que l'archéologie du Proche-Orient a révélées ont été comprises grâce à la connaissance que nous avions de ce groupe linguistique, le hittite à partir du moment où on a compris qu'il s'agissait d'une langue indo-européenne, le mycénien quand Michael Ventris et John Chadwick sont partis de l'hypothèse interprétative que ce fût une forme plus ancienne de grec. Mais cette approche est impossible dans le cas de l'étrusque, qui n'appartient à aucune famille de langues connue⁶⁹. Les tentatives de rapprochement de l'étrusque avec les langues les plus diverses – parfois avancées par d'authentiques savants, souvent dues à des amateurs pas toujours très éclairés – ont valu aux travaux sur cette langue la réputation, selon la formule sévère de M. Pallottino, d'être le domaine de prédilection « des improvisations dilettantesques ou de la fantaisie populaire »⁷⁰. Leur échec prouve a contrario le bienfondé de la constatation que Denys d'Halicarnasse faisait déjà, à l'époque d'Auguste, sur l'isolement complet de l'étrusque : « cette nation [...] se révèle être sans la moindre parenté avec quelque autre race, qu'il s'agisse de la langue ou du genre de vie »71.

Il s'ensuit que nous ne comprenons que dans une mesure limitée les documents dont nous disposons et que, même dans le corpus qui est à notre disposition, nous sommes dans l'incapacité de faire une analyse linguistique qui nous permette de dégager autrement que d'une manière partielle et imparfaite les principes de fonctionnement de la langue. En l'absence de la langue sœur qui permettrait de recourir au comparatisme et donc à la

On ne possède pas d'inscriptions bilingues qui nous donneraient une base véritable pour la connaissance de l'étrusque. Les 34 (selon Benelli 1994) ou 32 ou 33 (selon Hadas-Lebel 2004) inscriptions bilingues étrusco-latines qui nous sont parvenues sont de courtes épitaphes, rédigées dans les deux langues, ne comprenant guère que des éléments onomastiques (voir cependant plus haut pour *zicu*/Scribonius). Quant à la dédicace du temple de Pyrgi, faite par le tyran de Caeré Thefarie Velianas aux environs de 500 av. J.-C., qui nous est connue par des inscriptions sur trois lamelles d'or dont une est rédigée en punique (*CIE* 6314-6315 = *ET*, Cr 4.5-5; Bruschetti, Gaultier, Giulierini, Haumesser, Pernet 2015, p. 113, n° 39), il ne s'agit pas d'une véritable bilingue puisqu'on a compris que le libellé punique (outre les difficultés propres que pose son interprétation) ne se superposait pas exactement au libellé étrusque; voir en dernier lieu Michetti, Baglione 2015; Bellelli, Xella 2015-2016.

⁶⁹ Des parlers apparentés seraient attestés ailleurs dans deux secteurs différents (Briquel 1999, p. 46-47; 2005; 2018, p. 23-24, 98): dans la zone alpine de la péninsule (rétique, connu par environ 200 inscriptions; voir Rix 1998) et dans l'île de Lemnos dans l'Égée (avec la longue inscription funéraire de la stèle de Kaminia, sur laquelle en dernier lieu Eichner 2012); mais cela ne facilite pas l'interprétation de l'étrusque, étant donné que ces éléments de comparaison nous sont encore moins accessibles.

Pallottino 1978, p. 11; voir p. 24-30 pour des exemples de cette méthode et leur critique.

⁷¹ Antiquités romaines, I, 30, 2.

méthode étymologique, les moyens d'appréhender la signification des textes qui nous sont parvenus reposent sur l'usage d'autres méthodes, celle dite combinatoire et celle qu'on a appelée bilinguistique⁷². La première repose sur l'analyse interne des textes, spécialement de leurs variations, qui permettent de faire progresser leur compréhension. Elle trouve un champ d'application privilégié dans les nombreux documents parallèles de notre corpus : les noms propres, qui y sont si nombreux, apportent leur part, puisque la présence des mêmes prénoms ou noms, parfois sous une forme qu'on peut considérer comme un cas direct, d'autres fois sous celle d'un génitif (lorsqu'Untel est désigné comme fils d'Untel) ou d'un datif (si un objet est présenté comme donné à Untel), nous donne des informations sur la flexion des noms (le génitif est en -s ou -al, le datif en -si ou -ale); de même, des noms comme ceux du fils, de la fille, de l'épouse se laissent facilement déterminer par leur position identique dans les formules onomastiques. Mais ces éléments sont souvent garantis par ce qu'on a dénommé la méthode bilinguistique : celle-ci, partant de l'absence de bilingues réellement utilisables du genre de la pierre de Rosette, se fonde sur l'idée que, dans des contextes semblables, les Étrusques exprimaient des énoncés semblables par des formules parallèles à celles qui étaient employées dans d'autres langues. Un cas classique est celui des inscriptions dites « parlantes », c'est-à-dire où l'objet inscrit est censé s'exprimer par un énoncé à la première personne⁷³. Il se rencontre à de très nombreux exemplaires dans les marques de possession, qui suivent un formulaire du type ego + nom du possesseur au génitif (où le verbe être est sous-entendu), et les dédicaces, où le formulaire sera du type « Untel me dedit à Untel » : on a en étrusque des formules respectivement du type mi + nom propre avec terminaison en -s ou en -al et mini + verbe muluvanice, turuce ou alice + (éventuellement) nom propre en -si ou -ale. Cela nous permet non seulement de garantir le sens d'éléments lexicaux comme les verbes de don, mais nous assure d'éléments importants du fonctionnement de la langue – existence d'un pronom de première personne, qui est *mi* au cas sujet, *mini* au cas objet, d'un génitif en -s ou -al et d'un datif en -si ou -ale dans la flexion nominale, d'un parfait en -ce dans la flexion verbale. D'autres applications de la méthode bilinguistique, plus ponctuels, ont permis de comprendre certaines formules récurrentes dans notre corpus : ainsi L. Agostinani, grand spécialiste de la méthode, a montré que *mlax mlakas(i)*, qui se lit sur une série d'objets, complétant une formule de don, était l'équivalent de bonus(bonum) bono(bonae) en latin, et qualifiait l'objet comme étant « bon » et ayant été donné à une « bonne » personne, ce qui a enfin permis de comprendre le sens de *mlay* (jusque-là rapproché de *muluvanice* et considéré

Pour un exposé des méthodes d'analyse des documents, toujours valable, Pallottino 1978.

On se reportera à l'étude approfondie d'Agostiniani 1982.

comme relevant du vocabulaire du don) et que l'interdiction d'appropriation d'un objet qui s'exprime en latin par une formule du type *noli me tangere* se retrouvait dans celle du type *ei minipi kapi*, ce qui nous a fait connaître la négation en étrusque, qui est *ei*⁷⁴.

Les inscriptions étrusques nous sont donc loin d'être incompréhensibles; nous pouvons même dire, étant donné la nature de notre corpus, que nous comprenons la grande majorité d'entre elles, qui sont de courts textes, de nature funéraire ou votive, et ne posent pas le moindre problème d'analyse. Cela, bien sûr, change dès que nous avons affaire à des textes différents, n'entrant pas dans ces catégories bien définies, et en particulier lorsqu'il s'agit des quelques documents longs dont nous disposons⁷⁵, dont le sens ne se laisse pas appréhender d'une manière aussi simple. Une analyse interne est certes possible, avec l'appui des éléments de connaissance que nous avons à notre disposition. Ainsi, la structure générale du texte de la momie de Zagreb se laisse déterminer76 : il présente de nombreuses répétitions, qui montrent qu'ils s'articule autour de liturgies parallèles en l'honneur de Neptune (sous son nom étrusque de Neθuns), de divinités appelées aiser sic seuc et flere in crapsti; dans le détail, le texte précise quelles cérémonies doivent être accomplies à certains jours de l'année (ce que nous repérons grâce à la présence de chiffres étrusques, que nous connaissons par les dés de Vulci, et de noms des mois, que nous connaissons par les gloses). Ainsi, nous voyons dans les dernières colonnes du texte conservé que des rituels étaient prescrits les 27 (ciem cealyus, c'est-àdire, avec un comput soustractif, analogue à celui du latin undeuiginti, duodeuiginti, 30 moins 3), le 28 (eslem ciem cealγuś, c'est-à-dire 30 moins 2) et le 29 (θunem cealγuś, c'està-dire 30 moins 1) du mois *celi* (qui est septembre). Le texte apparaît être un calendrier religieux, et on peut faire le même constat pour la tuile de Capoue. Mais le plus souvent,

Voir respectivement Agostiniani 1981; 1984.

⁷⁵ Sur ces documents, Briquel 1999, p. 31-40; 2005; 2017, p. 107-111. Il s'agit, outre le *liber linteus* de Zagreb, de la tuile de Capoue (300 mots lisibles), qui est (comme le livre de lin de Zagreb) un calendrier rituel, trouvé dans une nécropole de cette ville et datant de l'époque de la domination étrusque en Campanie; elle doit son nom à ce qu'il a été inscrit sur la terre encore molle d'une plaque en forme de tuile (étude dans Cristofani 1995). On doit y ajouter la table de Cortone, de trouvaille relativement récente (*editio princeps* dans Agostiniani, Nicosia 2000), plaque de bronze inscrite sur les deux faces, qui comporte 206 mots et semble relater une vente de terrain entre un certain Petru Scevas et sa femme Arntlei, et des membres de la grande famille locale des Cutu, suivie par son lotissement entre un groupe de colons. Il y a aussi le cippe de Pérouse, stèle de bornage trouvée aux environs de la ville (ce type de monument étant désigné en étrusque par le mot *tular*; sur les inscriptions portant ce mot, Lambrechts 1970), avec 130 mots, où est inscrit ce qui paraît être un arbitrage pour la délimitation d'un terrain entres les deux familles Afuna et Velthina. Voir Bruschetti, Gaultier, Giulierini, Haumesser, Pernet 2015, p. 107, n° 33 (livre de lin de Zagreb), p. 99, 4-5 (tuile de Capoue), p. 46-47, n° 7 (table de Cortone), p. 41 (cippe de Pérouse).

On pourra se reporter au tableau, ancien mais très clair, donné par Pallottino 1937.

nous ne pouvons pas aller jusqu'à une traduction des phrases. Ainsi, pour prendre un exemple tiré de la tuile de Capoue, le sens d'ensemble de la phrase le amsul ci tartiria cim cleva acasri est « il faut faire (acasri, avec une forme verbale en -ri qui se retrouve fréquemment dans ces textes rituels, à laquelle on donne le nom de « nécessitatif ») une offrande au dieu Letham (dont nous connaissons le nom par d'autres documents) de trois tartiria et de trois cleva (ci, répété, étant le nombre trois) ». En revanche, nous serions bien incapables de déterminer sur quoi précisément portait cette offrande : notre ignorance du vocabulaire fait que Letham pouvait aussi bien se voir gratifier de bœufs ou de gâteaux sans que nous soyons en mesure de le préciser.

Ces incertitudes persistantes font que nous sommes loin de pouvoir parvenir à une description complète de la langue et que des points importants continuent à nous échapper. Certes, nous pouvons estimer que certains éléments sont aujourd'hui assurés. Ainsi, pour ce qui est de la morphologie nominale, nous pouvons ranger sans hésitation l'étrusque dans la catégorie des langues agglutinantes, où le radical se voit complété, le cas échéant, par une pluralité de suffixes, chacun avec une valeur particulière⁷⁷ : cela suffit pour mettre ce parler à part des langues indo-européennes, où les valeurs de nombre et de cas se combinent en une désinence unique. Ainsi, le suffixe de génitif -s ou -al s'emploie, tel quel, aussi bien pour le génitif singulier que pour le pluriel ; il en va de même pour le suffixe de datif -si ou -ale (qu'on peut considérer comme un suffixe de génitif auquel on a adjoint un élément supplémentaire i ou e). On est loin de ce que présente une langue indoeuropéenne comme le latin, avec des génitifs et datifs rosae et rosae, ou domini et domino au singulier, mais rosarum et dominorum, ou rosis et dominis au pluriel, qui n'ont rien de commun. Quant à l'opposition singulier/pluriel, elle se traduit par la présence à tous les cas du pluriel d'un même suffixe, qui précède le suffixe casuel et est en -r pour les noms animés: en latin au contraire, on serait en peine de dégager un élément commun signifiant pluriel dans les séries rosae, rosas, rosarum, rosis ou domini, dominos, dominorum, dominis. Autre point significatif pour la classification de la langue⁷⁸, que permet la considération de la morphologie nominale : il semble exister deux types de pluriels, un pour les animés (sans qu'existe une ultérieure distinction entre masculin et féminin), qui est ce pluriel avec r, et un pour les inanimés, caractérisé par l'adjonction d'un suffixe - γva . Cette constatation, essentielle pour la catégorisation de l'étrusque, a été faite par L. Agostiniani en 1993⁷⁹.

⁷⁷ Voir *e. g.* Bader 1989-1990.

⁷⁸ Sur un plan typologique, on peut ranger l'étrusque dans les langues où l'ordre des mots dans la phrase est du type SOV (sujet/objet/verbe) ; voir Schulze-Thulin 1992.

⁷⁹ Agostiniani 1993.

Dans le cas de la morphologie verbale, on a compris que l'existence, à côté d'une formation de parfait en -ce (pouvant aussi s'écrire -ke), repérée depuis longtemps, de parfaits en - χe , présentant une aspirée et non une sourde, n'était pas réductible à une simple variante graphique, comme on le croyait, mais reposait sur l'opposition d'un actif et d'un passif⁸⁰.

Cependant, à côté de ces acquis indéniables pour la compréhension de nos documents et, par-delà, de la connaissance de la langue étrusque, des points capitaux de son fonctionnement continuent à nous échapper – créant des failles que l'isolement de ce parler par rapport à toutes les familles linguistiques connues par ailleurs empêche de combler. Par exemple, s'agissant du verbe, la nature de notre documentation fait que les phrases qu'elle nous livre, dans la mesure où on les comprend, correspondent à des énoncés exprimés à ce qu'on peut définir comme des troisièmes personnes (du type « Untel a donné, a fait, a écrit, etc. »); on ne s'attend guère à des formules qui nous mettraient clairement en présence de procès-verbaux exprimés à une autre personne. Les très fréquents formulaires d'inscriptions parlantes avec *mi* au cas sujet supposent, certes, un verbe « être » à la première personne du singulier, mais celui-ci reste sousentendu; nous allons cependant revenir sur la question de la première personne, qui pose un problème d'une autre nature⁸¹. Quant à la deuxième personne, même le repérage de pronoms de cette personne reste très hypothétique: reprenant une idée avancée par K. Olzscha en 1939, le linguiste allemand H. Rix a bien proposé de comprendre certains passages du livre de lin de Zagreb comme contenant des prières adressées à la divinité qui serait désignée par la deuxième personne du pronom, laquelle serait *un* (avec une formule « je t'invoque », comme dans des passages du rituel ombrien des Tables Eugubines), mais cette interprétation n'a guère suscité d'écho⁸².

Toujours pour le verbe, il n'est pas sûr que des distinctions aussi importantes dans les langues indo-européennes que celles de nombre et de personne aient joué un rôle en étrusque. Les parfaits en -ce/ke (et leurs correspondants passifs en - χe) sont facilement repérables et ils sont connus depuis longtemps. Mais on rencontre de tels parfaits non seulement avec un sujet au singulier, mais également avec plusieurs sujets et donc pour ce qui serait un pluriel : par exemple, le même verbe $ceri\chi unce$ (« il a construit ») apparaît

⁸⁰ De Simone 1968 (1970) ; Cristofani 1973b.

Nous rencontrons en effet, toujours dans le cas d'inscriptions parlantes, des exemples certains de formules où le verbe, avec sujet *mi*, correspond à un procès exprimé à la première personne ; il s'agit alors d'énoncés où le verbe est au passif.

⁸² Olzscha 1939, p. 149-151; Rix 1991; 1997; voir la critique dans Wylin 2000, p. 218-220; Belfiore 2010, p. 110-112.

dans la formule qui se lit sur un cippe placé à l'entrée d'une tombe de Caeré et où il est indiqué qu'elle fut l'œuvre d'un certain Vel Matunas⁸³. Le verbe apparaît aussi dans la formule portée sur le pilier d'une autre tombe de la nécropole, qui fut édifiée par deux frères⁸⁴. Cela signifie-t-il que la flexion verbale, en étrusque, ne faisait pas intervenir la catégorie de nombre ? De tels exemples obligent à poser la question. La même question se pose pour la catégorie de personne. Des cas avérés de verbes exprimés à ce qui serait pour nous la première personne existent avec des verbes en $-\chi e$, donc avec des passifs. Ainsi, l'inscription parlante *mi ara\(\text{3iale zixuxe}\), « j'ai* été inscrit par Arn θ », qui se lit sur un aryballe du VII^e siècle av. J.-C. découvert dans la région de Capène⁸⁵, offre une forme en $-\chi e$ que nous définirions comme une première personne, alors que dans d'autres inscriptions elle correspond à des troisièmes personnes. Cela signifie-t-il que le verbe étrusque était indifférent également à la catégorie de personne ? On voit l'ampleur de nos incertitudes, que l'absence de comparaison avec d'autres langues qui nous permettraient de définir un cadre général pour le système de la langue rend insurmontables.

Nous avons parlé de la flexion verbale, que nous maîtrisons certainement moins bien que la flexion nominale – dont nous avons vu qu'elle se laissait nettement définir comme répondant à un type agglutinant⁸⁶. Mais, même s'agissant de cette dernière, nous sommes loin de pouvoir la définir parfaitement. Nous prendrons comme exemple les formes considérées comme étant des locatifs. Celles-ci se présentent avec une diversité étonnante, si bien que ceux qui se sont penchés sur la question avaient jusqu'ici été portés à admettre que l'étrusque exprimait les valeurs de lieu par une pluralité de désinences (on rencontre des formes qu'on interprète comme des locatifs avec des terminaisons aussi bien en -i qu'en - ϑi , -ti, ou - ϑ , ou encore en -te et -tei) que celles-ci correspondaient à des évolutions phonétiques (comme la disparition d'une finale -i dans - ϑ par rapport à - ϑi ou -te par rapport à -te, l'évolution de la voyelle i finale entre -ti et -te ou la perte de l'opposition entre aspirée et non aspirée dans -ti par rapport à - ϑt^{87}). Cela est d'autant plus surprenant que la flexion nominale ne nous met nulle part ailleurs en présence d'une telle diversité : on peut parler de deux types de flexion,

⁸³ CIE 6159 = ET, Cr 5.3 : vel matunas en śuθi cerizunce, « Vel Matunas construisit cette tombe ».

⁸⁴ CIE 6213 = ET, Cr 5.2: laris avle larisal clenar cn śωθi ceriχunce, « Laris (et) Avle fils de Laris ont construit cette tombe ».

⁸⁵ CIE 8885 = ET, Fa 6.3.

⁸⁶ Pour la proposition de l'existence d'une catégorie d'aspect dans le système verbal étrusque, Wylin 2000, p. 93-191.

⁸⁷ Rappelons cependant que l'opposition non aspirées/aspirées intervient dans la distinction entre actif et passif, ce qui rend difficile qu'elle n'ait pas eu de sens dans le cas des formes de locatif.

celui avec génitif en -s, datif en -si et celui avec génitif en -al, datif en -ale. Une étude récente de J. Hadas-Lebel propose, au contraire, de prendre acte de cette variété, en y voyant le signe de l'existence d'une pluralité de cas locaux en étrusque. L'auteur s'appuie sur ce qu'on connaît pour les langues de la famille finno-ougrienne ou turque, langues dont le système de déclinaison sur ce point est très riche. Il introduit de ce fait pour l'analyse de l'étrusque, à côté du locatif proprement dit (et de l'ablatif qu'on a également défini depuis longtemps, à partir de formes en -alas ou -als) toute une série de cas distincts : l'inessif, l'illatif, l'élatif, désignant la situation, la direction, la provenance quand il s'agit de références internes (« dans », « vers » ou « depuis » l'intérieur d'un lieu), et parallèlement, le superessif, le sublatif, le délatif, quand il s'agit de références externes (« sur », « jusqu'au contact de », « depuis la proximité » d'un lieu). On le voit, la morphologie nominale de l'étrusque ellemême continue à susciter bien des interrogations.

L'étrusque est donc bien une « Trümmersprache » et son cas offre d'autant plus de difficultés que l'absence de parenté linguistique avec des parlers que nous connaissons le met à part de langues pour lesquelles le terme a été utilisé, comme, pour l'Italie, les langues du groupe osco-ombrien ou le vénète. C'est pourquoi, toute étude sérieuse de ce parler se doit de faire nettement la part de ce qui peut être affirmé avec certitude et ce qui relève de l'hypothèse – voire de souligner les ignorances qui continuent à être les nôtres, y compris sur des points importants du fonctionnement de la langue⁸⁸. Lorsqu'en 1541 Côme de Médicis avait fondé l'Académie florentine, une des missions qu'il lui avait assignées était de parvenir à interpréter les documents étrusques conservés⁸⁹. Près d'un demi-millénaire plus tard, on ne peut pas dire que ce but soit atteint. Mais les étruscologues peuvent se consoler en se disant qu'ils n'en sont plus aux balbutiements de cette époque, où, dans la ligne des fantasmagories d'Annius de Viterbe sur l'ascendance noachique des premiers Toscans, on s'interrogeait sur l'apparentement entre l'étrusque et l'hébreu, ces deux langues étant issues de l'aramaïque qu'auraient parlé Noé et ses descendants. Le lent progrès de l'étude a abouti à des résultats sans doute limités, mais assurés, qui font que cette « Trümmersprache » donne prise, malgré tout, à un nombre qui n'est pas négligeable de points de certitude.

Dominique BRIQUEL

Heureusement, il existe toute une série de travaux sur lesquels on peut se fonder pour une juste appréhension de nos connaissances et de leurs limites, et dans lesquels on trouvera une synthèse sur la langue. Nous citerons dans cette catégorie, avec bien sûr une part d'hypothèses personnelles plus ou moins grande (mais restant dans les limites du raisonnable), Cristofani 1973a (1991); Staccioli 1977 (1987); Bonfante 1983 (2002); Rix 1984; Steinbauer 1999; Wallace 2008.

Sur les débuts de l'intérêt pour les Étrusques dans l'Italie de la Renaissance et la Toscane des Médicis, Briquel 1999, p. 273-280, avec bibliographie p. 349-340. Sur l'histoire du déchiffrement, Agostiniani 2015.

II- Restitution des coins monétaires : l'impact sur l'histoire de l'art et la compréhension de l'économie gauloise

Traiter de la notion de fragment dans le cadre monétaire revient à analyser les modes de fabrication de ces objets et à montrer comment ils s'intègrent dans des ensembles plus larges. En effet, les monnaies sont, tout comme les sigillées et autres céramiques décorées à partir de poinçons, parmi les rares objets reproduits en grand nombre à l'identique à partir de matrices (les coins monétaires). Pour fabriquer une pièce, il faut deux coins, un pour chaque face. Les coins gaulois sont toujours plus grands que les flans monétaires qu'ils ont empreints et donc les images monétaires sont systématiquement tronquées et fragmentaires. De même, ces monnaies s'intègrent en émissions successives, dans un monnayage garanti par un pouvoir émetteur. On peut donc aborder ici les pièces comme des fragments de coins aujourd'hui disparus, appartenant à un tout : le monnayage dont l'émetteur nous est aussi, souvent, inconnu.

L'examen des coins gaulois montre des techniques de gravure intégrant à la fois des phases d'emboutissage et d'enlèvement de métal. Tout comme les graveurs de médailles modernes, les graveurs antiques se fabriquaient des gouges permettant de reproduire plusieurs fois le même motif. C'est ainsi qu'à partir d'une gouge à extrémité circulaire sont obtenus tous les effets perlés: rinceaux perlés, grènetis, effets bouletés des articulations... Des poinçons plus complexes ont pu aussi être mis en évidence, comme sur le coin de Saint-Symphorien-d'Ancelles, où les esses de la chevelure semblent produites à partir d'un même poinçon (fig. 1). Dans certains cas, bien documentés maintenant par les découvertes (e. g. les 11 poinçons du trésor de Kleinsorheim, fig. 290), les graveurs ont utilisé des poinçons donnant les grandes lignes de l'image, afin de placer les volumes. Cette technique présente l'avantage de reproduire sur les coins la même composition générale, sans modification d'un coin à l'autre, avec un respect plus facile des proportions, donc un gain de temps et de qualité évident. En plus, cet emboutissage à l'aide de poinçons compresse le métal en surface et accroît sa résistance ; les finitions sont faites par enlèvement de métal, par sculpture au ciseau qui confère à la gravure un relief plus acéré⁹¹. Elles mettent parfois en évidence des mains de graveur ; mais ce type d'étude n'a pas été développé sur les monnaies gauloises, faute d'une documentation accessible.

⁹⁰ Ziegaus 2014.

⁹¹ Nous remercions Jean-Yves Thébault, graveur à la monnaie de Paris, qui nous a fait part de son expérience : cf. *Histoire en pièces (L') : Les Gaulois*, disponible sur https://videotheque.cnrs.fr/visio=824.



Figure 1 : Coin de Saint-Symphorien-d'Ancelles (K. Gruel).



Figure 2 : Poinçons de trésor de Kleinsorheim, Archäologische Staatssammlung München Museum für Vor- und Frühgeschichte (Ziegaus 2014).

Pour identifier les monnaies des mêmes coins, on commence par chercher les éventuels accidents de coins, comme des fêlures, des encrassements dont on peut étudier les évolutions (fig. 3). Ensuite, il faut analyser chaque image monétaire pour repérer des alignements, des particularités dans la composition graphique. Longtemps ces opérations se sont faites à l'œil, les progrès du numérique et l'apparition de scanner 3D de haute précision (1/10 de micron) laisse entrevoir une automatisation des pratiques et la possibilité d'une reconstitution virtuelle des coins d'origine (fig. 4). On constate l'usage de plusieurs coins de revers associés à un même coin de droit ou d'enclume, mais aussi que chaque coin de revers peut être associé à plusieurs coins de droits. Toutes les monnaies frappées avec les mêmes coins ont une forte probabilité (90 %) d'avoir été fabriquées à la même époque. Si elles ont les mêmes droits et les mêmes revers, on peut considérer qu'elles sont contemporaines. L'identification des coins monétaires pour un nombre conséquent de monnaies permet d'établir, par sériation sur les couplages des coins associés, la chronologie relative de l'usage de ces coins et donc de l'ordre de frappe des monnaies. Si on procède à une sériation sur le couplage droit - revers (fig. 5), on voit s'organiser les monnaies frappées sur un axe, dans un ordre chronologique de frappe. Le remplacement plus rapide des coins de revers induit cette organisation sur la diagonale, sur le premier axe factoriel. Ceci a pu être fait sur le trésor de monnaies coriosolites de Trébry. Si les frappes sont contemporaines, toutes les monnaies sont sur la même horizontale au lieu de s'organiser sur la diagonale. Quelques monnaies associant des revers à des droits de classes différentes ont permis de caler la classe Vb après la classe Va et avant la classe IV. On observe aussi un plus grand nombre de coins fonctionnant simultanément pour la classe IV. À partir de la distribution des fréquences d'associations de coins (tableau 1), il est possible d'évaluer le volume des émissions (tableau 2). Cela a pu être fait pour les classes coriosolites à partir des trésors de Trébry et de Jersey 9, La Marquanderie en utilisant la formule de Carter⁹².

⁹² Carter 1983.

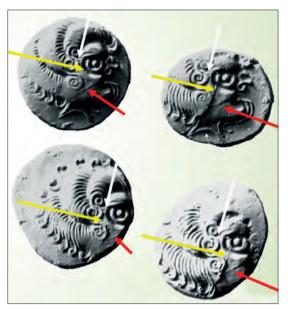


Figure 3: Accidents de coin, droit coriosolite (K. Gruel).



Figure 4: Reconstitution virtuelle d'un coin de droit riedones (K. Gruel).

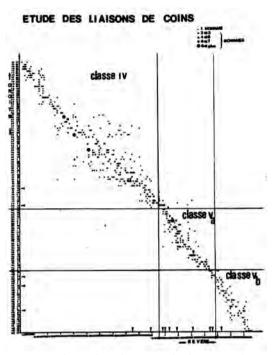


Figure 5 : Sériation sur les couplages droits/revers des classes coriosolites (K. Gruel).

Tableau 1 : Distribution des fréquences d'associations des coins dans Trébry

		•			,	
Nombre de	% dans	% dans	Nombre de	% dans	% dans	
droits associés à	l'ensemble des	l'ensemble des	revers associés à	l'ensemble des	l'ensemble des	
un revers	classes I et III	classes IV, Va, Vb	un droit	classes I et III	classes IV, Va, Vb	
1	34	34	1	33	20	
2	22	22	2	8	16	
3	18	16	3	13	13	
4	10	15	4	5	20	
5	7	5	5	3	8	
6	3	5	6	6	12	
7	4	2	7	3	5	
8	1	0	8	5	1	
9	1	1	9	8	2	
			10	3	2	
			11	6	0	
			12	0	0	
			13	1	1	
			14	6		

On estime le volume des monnaies frappées entre 2 000 000 et 1 900 000, soit une masse d'argent monnayé de 3 206 kg à 2 500 kg, en sachant que ces pièces sont en billon, alliage d'argent, cuivre et étain.

Ces chiffres obtenus à partir de seulement deux trésors qu'on pense encore liés à la guerre des Gaules sont intéressants⁹³. Si on les compare à ceux proposés par Crawford, qui évalue la dépense annuelle d'une légion romaine en 51 av. J.-C. à 1 500 000 deniers – soit une masse d'argent de 5 700 kg –, cette estimation n'a rien d'absurde. Les chiffres fournis par César sont de 3 légions romaines face aux Armoricains coalisés (15 000 hommes) et la possibilité de mobilisation des cités armoricaines pour l'armée de secours d'Alésia serait de 26 000 hommes. Il nous apprend aussi que l'armée de Viridorix est composée d'un grand nombre d'hommes dont des mercenaires bretons et des guerriers de fortune qu'il fallait payer en numéraire. Même si ces chiffres doivent être utilisés avec précaution, l'estimation du taux de survie des monnaies antiques est une des clefs de la compréhension de la place de la monnaie dans l'économie antique⁹⁴.

Tableau 2 : Estimation du volume des émissions coriosolites à partir du trésor Jersey 9, La
Marquanderie

Classe	Droit	Revers	Associations	Monnaies	Coins de droits	Coins de revers	Monnaies estimées
					estimés	estimés	estimees
VI	16	17	21	25	36±9	42±12	360 000
VI	91	107	173	285	113±4	139±6	1 130 000
IV	67	99	232	483	70±1	102±2	700 000
T	66	122	21	1 314	67±1	100±1	680 000
III	68	110	99	2 053	67±1	123±2	670 000
II	94	Non calculé		4 874			940 000
Total							2 290 000

La restitution virtuelle des coins monétaires ouvre un autre pan de la recherche, qui avait été abordée par P. M. Duval (1977), et, avant lui, par L. Lengyel (1954), sous forme de reconstruction graphique : il s'agit des références celtiques dans l'art monétaire gaulois et sa soumission partielle aux codes établis pour les monnayages grecs, auxquels l'art monétaire se trouve subordonné. Ces codes sont multiples et tiennent à la nature spécifique de la monnaie. En effet, parmi les différents types de support du discours figuratif, la monnaie occupe une place particulière par l'étroitesse de sa surface, génératrice de lois et de conventions tout à

⁹³ La dernière découverte du trésor du Catillon à Jersey va, bien sûr, faire évoluer ces chiffres et probablement renouveler complètement nos hypothèses de travail ; mais les outils 3D ouvrent vers une documentation entièrement renouvelée pour affiner ces approches.

⁹⁴ De Callataÿ 2000.

fait spécifiques, obéissant à tout un réseau de traditions et d'usages. Le discours monétaire paraît fonctionner sur un registre sémantique établi et peu susceptible de variations, dans une combinatoire toujours renouvelée à partir d'un éventail défini de signes.

Les codes typologiques et culturels des droits de la monnaie gauloise restent fortement imprégnés de l'influence de la monnaie grecque. Le code de la disposition typologique est, en particulier, un héritage direct avec la répartition suivante : le droit est occupé par une effigie – tête ou buste, le revers par un cheval en pied ou une scène plus complexe, laissant la place à une plus grande créativité.

C'est donc par l'art que les graveurs celtes ont réinvesti ce nouveau support exogène, intégrant progressivement le vocabulaire stylistique celtique tel qu'il a été décrit par P. Jacobstal et P. M. Duval (fig. 6). Jouant sur la notion de relief et de creux⁹⁵, l'image monétaire celtique se transforme en savants entrelacs qui reprennent l'ensemble du répertoire des motifs élémentaires de l'art celtique (fig. 7). Les séries monétaires du nord de la Gaule, Armorique (fig. 8) ou Gaule Belgique, sont celles qui s'écartent le plus des schémas culturels méditerranéens, tant au droit qu'au revers. La chevelure au droit s'organise en une succession d'esses, de volutes, de chaînes perlées, de lyres affrontées... L'art monétaire apparaît comme une sorte de conservatoire des schémas artistiques qui ornaient les fourreaux d'épée des siècles précédents.



Figure 6: Vocabulaire celtique (d'après Jacobstal 1944).

⁹⁵ Gruel 2003.

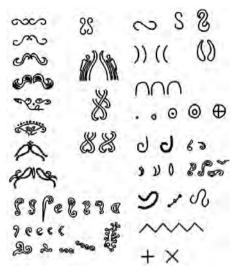


Figure 7: Vocabulaire stylistique celtique sur les monnaies (K. Gruel).



Figure 8 : Têtes au droit des différentes séries armoricaines (K. Gruel J. F. Enault, AOROC).

Tout ceci rentre dans la tradition des études numismatiques même si nous avons souvent du mal à interpréter ces signes sur les monnaies gauloises, en l'absence de textes, de dates, souvent de légendes. De fait, l'imagerie monétaire fut de tout temps un outil de propagande : c'est un autre pan de la recherche qui est encore rarement abordé. John Creighton (2000) s'y est essayé sur les monnaies de Bretagne insulaire, en mettant en évidence comment la pratique des otages, pris parmi les fils des dirigeants, élevés au sein des *gentes* romaines puis renvoyés au pays, a permis un brassage des élites.

Ces jeunes chefs vont intégrer dans leur monnayage des signes distinctifs des familles romaines (fig. 9), favorisant la diffusion dans l'ensemble du monde romain des schémas iconographiques nouveaux.

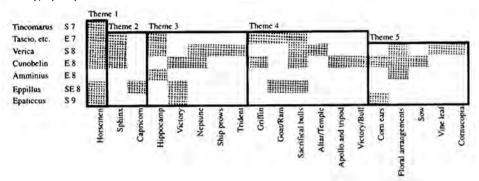


Figure 9: Adoption de l'imagerie d'Octave/Auguste par les dynastes bretons (Creighton 2000, fig. 4.4).

On retrouve chez les Arvernes des liens comparables, à associer avec les otages emmenés à Rome après la défaite de Bituit. En même temps, l'iconographie monétaire exalte les valeurs guerrières de l'aristocratie celtique.

La restitution des coins monétaires, en particulier des périphéries, aidera à compléter nos connaissances sur les choix iconographiques des commanditaires et leur évolution. C'est pourquoi l'identification des coins monétaires à partir des empreintes fragmentaires qu'en restituent les images monétaires reste un enjeu des années à venir, rendus enfin possible par les progrès du numérique, des scanners 3D, et des procédés dits du « deep learning ».

Katherine GRUEL

III- Les incroyables tribulations d'un anneau de jambe auvergnat de l'âge du fer : circulation, stockage, conservation et utilisation des lots de fragments d'objets de bronze en Méditerranée occidentale aux vue-vue siècles avant J.-C.

Aux II^e et I^{et} millénaires avant J.-C., une fois qu'un objet en bronze n'était plus en usage, le sort qui lui était réservé pouvait prendre différentes formes. Le parcours qu'il empruntait avant d'être définitivement abandonné pouvait être plus ou moins long et complexe. On pouvait l'abandonner ou l'ensevelir immédiatement après le temps de son utilisation, sans qu'il ait jamais été intégré dans le cycle de la refonte et du

recyclage dans le cas où, par exemple, il était déposé dans une tombe avec le corps de son propriétaire. Il suivait alors le régime des offrandes funéraires.

Mais il était sans doute plus naturel qu'il fût remployé sous forme de métal brut refondu. À tout moment, il pouvait être intégré (ou réintégré) dans le circuit du recyclage (fig. 1)%. Dans l'atelier même, on récupérait les bouts de lingot non utilisés pour une coulée, les déchets produits par la fonte (culots, coulures, remplissages d'évents), les ratés abandonnés avant d'avoir été terminés. Par la suite, on pouvait remettre dans le circuit des objets bruts de coulée qui avaient circulé comme masse de métal sous forme standardisée (comme c'est le cas des haches à douille armoricaines du premier âge du fer et peut-être de leurs équivalents « launaciens » du sud de la France⁹⁷) ou encore les objets neufs non vendus ou inutilisés. La récupération portait surtout sur les objets usagés qui étaient arrivés en fin de vie, soit parce qu'ils étaient trop endommagés (par usure ou par bris) pour continuer de servir, soit par obsolescence. Dans ce cas, elle pouvait même concerner des objets que leurs utilisateurs avaient définitivement détournés du cycle de la refonte, mais qui y avaient été réintégrés à leur insu : c'est le cas des offrandes votives ou funéraires provenant de contextes qui ont subi un pillage, pour des raisons strictement économiques ou bien également politiques ou rituelles.

S'il était inséré dans le cycle de la refonte, l'objet de bronze pouvait y rester, c'est-à-dire faire effectivement l'objet d'une refonte. Il était alors voué à disparaître aux yeux des archéologues, entamant une autre vie sous une forme nouvelle dans laquelle on ne peut ni l'identifier, ni le distinguer des autres objets entrant dans la composition du nouvel alliage auquel il participe, même au prix des analyses physico-chimiques les plus précises. Il pouvait au contraire en être extrait, à différents moments du cycle (stockage, conditionnement, fragmentation, refonte partielle...) et pour des raisons variées. Il continuait alors son existence sous des formes elles-mêmes variées (objet intact, tordu, cassé, fragmentaire, conservé à l'état résiduel) et était inséré dans d'autres circuits (commerciaux, religieux, votifs...) qui pouvaient l'emmener bien loin de son contexte et de sa région d'origine. On peut alors en retrouver la trace dans les ensembles archéologiques les plus inattendus, en association avec d'autres lots d'objets dont la logique de constitution échappe souvent à l'observation la plus attentive.

Dans l'âge du fer de l'Europe occidentale, l'un des cas les plus spectaculaires est le circuit complexe qu'empruntèrent certains lots de fragments de parures en bronze

⁹⁶ Verger 2013a.

⁹⁷ Guilaine *et al.* 2017.

originaires du centre de la France au Hallstatt D1 (fin du VII° et première moitié du VI° siècle avant J.-C.) à travers la Méditerranée occidentale et la péninsule Italique, qui les conduisit à se déplacer parfois sur plusieurs milliers de kilomètres, pendant plusieurs générations, avant d'être enfin abandonnés (fig. 14)98.

Les anneaux de jambe de type auvergnat

Pour illustrer ce phénomène particulier de manière concrète, on peut tenter de suivre, au fil du long itinéraire qu'elle put emprunter entre son lieu de fabrication et celui (ou ceux) de son enfouissement définitif, les tribulations possibles d'une parure annulaire d'un type très reconnaissable, originaire du centre de la France et datée du Hallstatt D1. Il s'agit de grands anneaux de jambe creux ornés de groupes de bossettes anguleuses séparées par des plages lisses. C'est le type de Moissat défini par Pierre-Yves Milcent⁹⁹, qui en a établi l'origine auvergnate et en a effectué l'inventaire pour la France (fig. 2-3). Ces anneaux de jambe se portaient par groupes. C'est ce que montrent les fortes traces d'usure que l'on observe régulièrement sur une ou deux faces de l'objet, qui proviennent du frottement de deux ou trois exemplaires les uns contre les autres au moment de leur utilisation. C'est aussi ce que confirme la trouvaille éponyme de Moissat dans le Puy-de-Dôme (fig. 2, 1)¹⁰⁰: une inhumation en coffre de dalles de calcaire dans laquelle huit exemplaires étaient portés par le même individu – probablement féminin – par groupes de quatre à chaque cheville. On pouvait observer de fortes traces d'usure sur les anneaux.

Dans cette tombe, comme dans d'autres ensembles funéraires probables du Puyde-Dôme (fig. 2, 2-4), les anneaux de jambe auvergnats ont été enterrés avec les restes de leur dernière propriétaire, qui les portait comme elle devait le faire de son vivant. Les objets n'ont pas fait l'objet d'un recyclage, ils n'ont pas été intégrés dans le cycle de la refonte. C'est le premier parcours, le plus simple, que peut suivre l'objet après qu'il a cessé d'être utilisé.

⁹⁸ Cet épisode historique longtemps méconnu a été présenté à plusieurs reprises depuis le début des années 2000 : Verger 2000 ; 2003 ; 2006 ; 2008 ; 2011a ; 2011b ; 2012. Les hypothèses développées dans ces travaux ont été confirmées par l'étude du matériel métallique issu des nouvelles fouilles de l'institut allemand de Rome dans le quartier de l'agora de Sélinonte : Baitinger 2016. Pour une vue d'ensemble de la question, voir Verger, Pernet 2013.

⁹⁹ Milcent 2004, I, p. 172-173; II, p. 408-409.

¹⁰⁰ Milcent 2004, II, p. 577, pl. 124, 9-10.

Dépôts contenant une parure et des rebuts de fonderie

Dans la région d'origine de la série des anneaux de jambe de type Moissat, ou dans ses environs, d'autres exemplaires du même type ont fait l'objet d'une destruction. C'est ce que montre un petit fragment qui a été retrouvé dans le dépôt de Lavoûte-Chilhac en Haute-Loire (fig. 2, 6 et fig. 4)¹⁰¹. Il est associé à un morceau de hache à douille, à un fragment de parure filiforme et à deux tronçons de bracelets simples. Ces morceaux tordus et cassés étaient déposés par ailleurs avec deux bracelets intacts et surtout à une série d'une trentaine de pendentifs triangulaires en métal blanc (peut-être de l'étain¹⁰²) qui devaient orner une parure ou une pièce de vêtement, comme ceux qui étaient portés par la défunte du tumulus C4 de Cazevieille dans l'Hérault¹⁰³. Les deux lots se distinguent bien : d'un côté les éléments métalliques d'un vêtement en état d'être portés, qui étaient peut-être accompagnés des pièces de tissu auxquels ils étaient associés ou suspendus ; de l'autre des résidus que l'on croirait issus d'un stock préparé pour la refonte.

Cette même association se retrouve, de manière plus claire et tranchée, dans le dépôt à peu près contemporain et voisin de la Mouleyre à Saint-Pierre-Eynac en Haute-Loire (fig. 5)¹⁰⁴, qui contient d'un côté ce qui semble constituer un trésor personnel avec diverses parures et plusieurs vases en bronze, et de l'autre de petits morceaux d'objets métalliques tordus, cassés, fragmentaires, qui semblent avoir échappé de peu au creuset. Notons que ce lot de fragments évoque par sa composition les étapes mêmes du cycle de la refonte : la fabrication, avec des déchets de fonte ; l'utilisation, avec des objets usagés et préparés pour la refonte ; l'obtention du métal brut, avec des fragments de lingots.

L'association de ces deux lots rend possible deux types d'interprétation :

- soit on considère que la présence de rebuts de fonderie suffit pour qualifier l'ensemble du dépôt de stock de métal destiné à la refonte ;
- soit au contraire on met l'accent sur le caractère ordonné des pièces de la parure, qui permettent de restituer un vêtement féminin, semblable à ceux qui figurent dans les mobiliers funéraires, et le dépôt doit être conçu comme un trésor individuel. Dans ce cas, le petit lot de rebuts de fonderie prend une tout autre signification: il s'agit de fragments qui ont certes été insérés dans le cycle de

Milcent 2004, II, p. 539-540, pl. 76 (n° 37 pour le fragment d'anneau de jambe du type de Moissat).

Sur l'identification d'étain sur une série de pendentifs en métal blanc du premier âge du fer du sud de la France, voir B. Mille dans Verger et al. 2007, p. 121-123.

¹⁰³ Gasco 1985, p. 20, fig. 28, 3.

¹⁰⁴ Milcent 2004, II, pl. 83-84 (pl. 84, 24-32 pour les résidus de refonte).

la refonte, mais qui en ont été extraits alors qu'ils en avaient déjà franchi un nombre variable d'étapes, de la fragmentation à la fonte elle-même. Il faudrait alors le concevoir comme un ensemble sciemment réuni et faisant partie du nécessaire individuel féminin¹⁰⁵, avec les autres pièces du vêtement – comme ces morceaux qualifiés d'*aes rude* ou ces petits ensembles de fragments de métal que l'on trouve assez régulièrement dans les tombes préromaines de l'Italie et de la Sicile, et qui font office d'amulettes ou de petite réserve personnelle de métal¹⁰⁶.

Cette deuxième hypothèse est confirmée de manière très précise par deux autres dépôts de bronze du Hallstatt D1 mis au jour dans l'Aube à Périgny-la-Rose et à Crancey¹⁰⁷. Le premier peut se décomposer en trois lots. On distingue d'abord un ensemble de parures annulaires, certaines intactes, d'autres partiellement endommagées, qui forment des paires et doivent composer un équipement personnel féminin. Des anneaux massifs et une série de plus de 80 boutons devaient également appartenir à l'ornementation du vêtement.

Le deuxième lot est un groupe de gros fragments de lingots de cuivre qui forment une réserve de métal sous forme brute. L'association d'un équipement personnel et d'une réserve de métal sous forme brute ou standardisée se trouve de manière récurrente depuis l'âge du bronze dans une série de dépôts masculins ou féminins. La version masculine a été répertoriée, à titre indicatif, sous la dénomination de dépôts de type Bühl-Briod¹⁰⁸; la version féminine, également bien représentée, trouve un excellent exemple de la fin de l'âge du bronze dans le dépôt I de Kanalski Vrh en Slovénie, qui contenait une riche parure féminine intacte et une réserve de 25,2 kg de métal sous la forme de fragments de lingots¹⁰⁹.

Le troisième lot est plus modeste. Il est composé de petits fragments d'objets et de résidus de fonte qui ne semblent pas faire partie des deux ensembles précédents. On y trouve en effet des déchets de bronze, une pointe de flèche, des fragments de manche de poignard, un fermoir de ceinture cassé, une applique fragmentaire et des tronçons de parures annulaires, parmi lesquelles un anneau de jambe rubané qui semble appartenir

¹⁰⁵ Verger 2019, p. 262-264.

¹⁰⁶ À titre d'exemples, en Sicile méridionale, dans la nécropole de Géla (Orsi 1906, col. 362, fig. 267) et en Italie du nord, dans les nécropoles de Bologne (e. g. Grenier 1907, p. 341 et 426) ou dans la nécropole de la Casa di Ricovero à Este (Bianchin Citton et al. 1998, p. 136, fig. 65, 16).

¹⁰⁷ Chevrier 2013a et 2013b avec la bibliographie précédente. Il faut maintenant intégrer dans la réflexion le très important dépôt mis au jour récemment à Tavers dans le Loiret, qui a fait l'objet d'une présentation préliminaire détaillée : Milcent, Cribellier, Tramon 2015.

¹⁰⁸ Verger 1992.

¹⁰⁹ Verger, Dumont, Moyat, Mille 2007, p. 158, fig. 48, avec la bibliographie précédente.

à un type du sud de la France. Ce petit groupe ressemble à celui que l'on a isolé dans les dépôts de Lavoûte-Chilhac et Saint-Pierre-Eynac.

Le dépôt de Crancey contient les trois mêmes lots, avec notamment une très importante série de parures annulaires. C'est le troisième lot qui nous intéresse ici. Il est composé lui aussi de divers fragments de parures annulaires ainsi que d'une pointe de flèche et d'autres débris qui sont englobés dans une boule d'argile compacte qui nous est parvenue intacte. Elle a une forme hémisphérique et présente sur toute la surface externe les traces d'un tissu fin qui formait un petit sac contenant le lot de fragments dans sa gangue, pour ainsi dire fossilisée autour d'eux¹¹⁰. Le dépôt de Crancey fournit ainsi la preuve qu'il existait, dans certains équipements personnels féminins, de petites collections de fragments de bronze – résidus de fonte, débris d'objets usagés... – qui pouvaient être rassemblés dans un sachet et éventuellement portés à la ceinture ou en collier. C'est sans doute ainsi que l'on doit interpréter le lot de Lavoûte-Chilhac dans lequel se trouve le tronçon d'anneau de jambe du type de Moissat.

La constitution de ces petites bourses contenant des témoins modestes mais significatifs du cycle du métal pouvait impliquer une circulation à longue distance de fragments d'objets usagés. Sébastien Chevrier a ainsi reconnu dans un tronçon d'anneau à décor géométrique incisé du lot du dépôt de Périgny-la-Rose un fragment d'anneau de jambe rubané à section en C du sud de la France, d'un type particulièrement fréquent dans les dépôts launaciens du Languedoc¹¹¹. Des lots semblables, avec des fragments de parures exotiques, pouvaient aussi être déposés dans les sépultures. C'est peut-être le cas par exemple dans la « tombe » II du tumulus 4 du Grand Communal à La Rivière-Drugeon, qui a livré un tronçon d'anneau de jambe méridional d'un type comparable à celui de Périgny-la-Rose¹¹². Tous ces lots, hétéroclites mais composés sans doute selon des règles précises, devaient avoir un statut comparable à celui des ensembles d'amulettes variées qui étaient réunis en collier ou dans de petits sacs, comme dans les tombes de jeunes filles 28 et 48 du tumulus de Courtesoult en Haute-Saône vers le milieu du VIe siècle avant J.-C. 113 Il s'agit, dans ce cas, de curiosités naturelles, comme des fossiles, des pierres étranges, des fragments d'anneaux néolithiques, des coquillages exotiques ou des dents d'animaux. Certaines de ces pièces ont également une origine

¹¹⁰ Ces observations ont pu être faites lors de l'installation de l'exposition *Une Odyssée gauloise* au musée Henri Prades de Lattes en avril 2013.

¹¹¹ Chevrier 2007, p. 666, fig. 11.

¹¹² Bichet, Millotte 1992, p. 44, fig. 41, 4.

¹¹³ Piningre 1996, p. 51-53, fig. 60-62 et p. 72-73, fig. 93-95; Verger 2019, p. 274-277.

lointaine, comme les coquillages pêchés en Méditerranée voire dans la mer Rouge (dans le cas de la tombe de jeune fille du tumulus 4 de Nordhouse dans le Bas-Rhin¹¹⁴).

Retournons aux anneaux de jambe auvergnats. Une fois insérés dans le cycle de la refonte, ils ont donc pu en être extraits et avoir une nouvelle vie, sous forme de fragments associés à d'autres témoins du cycle du métal, comme des objets composites de récupération que l'on pourrait ranger sous le terme générique d'amulettes. C'est sous cette forme que l'un de ces fragments a pu être enfoui dans le dépôt de Lavoûte-Chilhac, à l'intérieur d'une petite bourse avec d'autres débris de bronze qui faisait partie d'un vêtement.

Notons que le fragment est un tout petit résidu d'anneau de jambe, de taille et de poids minimes si on le compare à celui d'un anneau entier, et plus encore à celui d'une parure complète du type de celle de Moissat : il correspond à peu près à 15 % d'un anneau et donc à environ 2 % d'une parure de cheville complète. C'est la part minime de cette parure qui a échappé au processus de la refonte¹¹⁵. Des 98 % restant, qui ont dû être recyclés, il ne reste évidemment aucune trace archéologique.

Les lots de fragments dans des dépôts extra-régionaux

Comme l'a noté Pierre-Yves Milcent, une bonne partie des anneaux de jambe auvergnats proviennent en fait des dépôts launaciens du Languedoc (fig. 2, 7 et 15, 2; fig. 3). Le cas le plus intéressant est celui du dépôt de Roque-Courbe à Saint-Saturnin dans l'Hérault¹¹⁶. Le même auteur a montré, à partir de la description recueillie par Dominique Garcia, que le dépôt présentait une organisation précise (fig. 6): au fond de la situle en bronze étrusque qui le contenait se trouvait un lot de fragments de lingots de cuivre ; au-dessus avait été déposé un ensemble de fragments d'objets manufacturés, essentiellement des parures annulaires ; au-dessus encore se trouvaient les haches à douille entières et fragmentaires ; enfin, une série de bracelets intacts dépareillés et un pendentif en rouelle enfilés sur le jonc d'un torque surmontaient le tout.

Le lot de fragments de parures annulaires a une composition assez hétérogène quant aux origines des différents types réunis. On trouve des productions régionales du Languedoc, des variantes qui proviennent peut-être du sud-ouest de la France, d'autres

¹¹⁴ Plouin 2006.

¹¹⁵ Voir à ce propos Verger 2013b.

¹¹⁶ Garcia 1987; Milcent 2004, I, p. 193, fig. 88; Verger 2013c.

qui sont caractéristiques du Massif central ou de régions plus septentrionales, comme le Centre, la Bourgogne et la Franche-Comté. Le fragment d'anneau de jambe auvergnat (fig. 2, 6) a rejoint cet ensemble hétéroclite. L'aire de récolte des fragments ou lots de fragments couvre donc une bonne partie du centre et du centre-est de la France.

Il serait difficile de nier que le dépôt de Saint-Saturnin a un lien avec les activités de recyclage du bronze. Cela ne signifie pas pour autant qu'il s'agit d'un simple stock de métal destiné à la refonte. D'une part, la disposition des lots ne montre ni le désordre complet d'un ensemble de fragments destinés au creuset, ni la stricte séparation de stocks distincts de lingots, de haches et de fragments de parures que l'on pourrait imaginer dans un atelier, pour distinguer différents types d'alliages par exemple. D'autre part, la clôture de l'ensemble par un groupe de parures annulaires intactes qui ressemble à un ornement personnel dénote un certain soin rituel dans l'ordonnancement des parties du dépôt.

Enfin, on observe que chaque fragment de parure annulaire appartient à un objet différent, ce qui indique que la proportion de métal présente par rapport à la masse totale du bronze utilisé pour l'ensemble des parures attestées dans le dépôt, chacune par un fragment, est tout à fait minime, peut-être moins de 5 %.

En conséquence, le dépôt de Saint-saturnin contient non pas le métal récolté pour la refonte, mais au contraire, à l'intérieur de celui-ci, une toute petite part qui en a été extraite pour être enfouie selon un ordre qui pourrait échapper à la simple logique artisanale. Il laisse supposer l'existence d'une intense activité de recyclage du métal, mais il en est moins un témoin direct qu'un résidu dérivé.

Dès lors, deux questions subsistent :

- Où a eu lieu la refonte de toutes ces parures présentes, par un seul fragment, dans le dépôt de Saint-Saturnin : dans un atelier des environs ou bien plutôt dans la région d'origine des objets ?
- Qu'a-t-on récolté sur une grande zone de la France méridionale, centrale et centre-orientale : les objets entiers destinés à la refonte ou bien plutôt les petits fragments qui avaient déjà été extraits du cycle du métal et avaient échappé à la refonte ?

Ce qui revient à se demander pourquoi les fragments d'objets ont circulé : pour les besoins de l'alimentation en bronze d'ateliers étrangers ou bien pour une autre raison, qu'il reste à déterminer ?

Le dépôt de Saint-Saturnin est topographiquement associé à des activités d'extraction du cuivre, puisqu'il se trouve à proximité de gisements exploités dans

l'Antiquité, peut-être pendant l'âge du fer¹¹⁷. Dans la même localité, on effectuait deux activités liées à la production de métal : on confectionnait des lingots de cuivre neuf et on manipulait des lots de fragments d'objets locaux et étrangers issus du cycle de la refonte. Ces deux activités sont intimement liées, mais les remarques précédentes engagent à s'interroger sur la nature de ce lien :

- A-t-on affaire à deux manières d'obtenir le métal brut dans le cadre d'une économie mixte d'extraction de métal neuf et de reconditionnement de métal usagé ?
- Ou bien a-t-on concentré dans le même lieu deux activités dissociées quoique structurellement complémentaires: d'un côté l'extraction du métal neuf et de l'autre le traitement rituel du résidu de bronze sous forme d'objet usagé local et étranger qui a été extrait du processus de recyclage pour être finalement déposé près des gisements d'origine du métal, comme pour clore définitivement le cycle du bronze ?

Il est bien difficile de sortir de cette alternative, mais la question doit au moins rester en mémoire lorsque l'on tente de déterminer la fonction d'un dépôt métallique de l'âge du fer.

Métal neuf et rebuts de recyclage : le cas de Rochelongue

Le dépôt subaquatique de Rochelongue¹¹⁸, mis au jour au large du cap d'Agde dans l'Hérault, donne une image de la circulation du métal assez semblable à celle que livre la zone de Saint-Saturnin. On y voit généralement la cargaison d'une embarcation qui aurait coulé à proximité du rivage et n'aurait pas fait l'objet d'une opération de récupération. L'hypothèse d'un dépôt terrestre de littoral ou subaquatique de faible profondeur ne doit pas être entièrement exclue. Quoi qu'il en soit, le dépôt contenait d'un côté environ 800 kg de lingots de cuivre très pur – du métal neuf commercialisable – et environ 50 kg d'objets et de fragments d'objets usagés (c'est-à-

¹¹⁷ Ce lien est encore plus net dans le cas du dépôt launacien de Bautarès à Péret (Hérault), qui se trouve à proximité des mines du district de Cabrières. Le métal utilisé pour la fabrication des objets qu'il contient provient des gisements locaux, comme l'ont montré récemment Paul Ambert et Marie Laroche : Ambert, Laroche 2013.

Le dépôt subaquatique de Rochelongue, qui est conservé et exposé au musée de l'Éphèbe au cap d'Agde, n'a pas fait l'objet d'une édition exhaustive. On se reportera aux études suivantes: Bouscaras, Hugues 1967; Arnal et alii 1970; Chardenoux, Courtois 1979; L'Hour 1989; Garcia 2002; Garcia 2013.

dire moins de 6 % de la masse totale de la cargaison). Ces derniers sont pour une grande part des haches, qui pouvaient faire fonction de lingots et être commercialisées comme métal brut. Le reste est constitué de quelques armes mais surtout de parures entières et fragmentaires dépareillées récoltées sur une vaste zone recouvrant les régions que l'on a évoquées à propos de Saint-Saturnin, auxquelles s'ajoutent le Languedoc occidental et la Catalogne. La fonction de ce petit complément de fret est difficile à déterminer. Sa valeur pondérale est minime par rapport à l'investissement représenté par l'ampleur géographique de la récolte, ce qui affaiblit l'hypothèse simple d'un stock de métal usagé destiné à la refonte.

Où allait le bateau coulé au large d'Agde ? Il faisait peut-être du commerce de métal sur la côte entre le Languedoc occidental et la Catalogne. Ou bien il partait vers une destination plus lointaine. Il faut maintenant abandonner l'hypothèse étrusque, avancée parfois à son propos. En revanche, l'hypothèse d'un trafic avec la Sicile méridionale grecque est de plus en plus argumentée.

Quoi qu'il en soit, il est possible que l'on ait affaire avec l'« épave » de Rochelongue à l'unique trace directe du commerce du métal à partir des côtes du Languedoc. Même dans ce cas, s'il est clair que les lingots de cuivre constituaient la marchandise qui composait la cargaison, il est plus difficile de préciser quel était le statut des objets en bronze usagés qui l'accompagnaient : une masse de métal susceptible d'être commercialisée ou cédée à un atelier de bronzier qui la réutiliserait en la refondant ? ou bien des fragments d'objets liés à un trafic d'amulettes ou de pièces destinées à l'offrande dans un sanctuaire, comme cela semble être le cas en Sicile méridionale ?

En Sicile méridionale, des stocks de métal brut et de fragments d'objets non grecs

Revenons aux tribulations de notre fragment d'anneau de jambe auvergnat. S'il a échappé à la refonte dans le centre de la France, s'il n'a pas été utilisé comme amulette ou enfoui pour des raisons rituelles dans le Languedoc et s'il n'a pas coulé dans le naufrage du navire qui le transportait, il se peut qu'il soit parvenu à atteindre les rivages occidentaux de la Sicile et qu'il se soit retrouvé dans une des cités grecques du côté sud de l'île. De Sélinonte à Mégara Hyblaea, à l'issue des recherches menées dans les deux dernières décennies¹¹⁹, dont les résultats ont été confirmés par les découvertes faites dans les fouilles de l'Institut archéologique allemand à Sélinonte, étudiées par

Voir note 3.

Holger Baitinger¹²⁰, on compte plus d'un millier de fragments d'objets originaires de la Gaule centrale et méridionale et datables du Hallstatt D1 répartis dans une quinzaine de sites grecs et indigènes hellénisés (**fig.** 7). Ce sont essentiellement des fragments de parures, mais on trouve également quelques haches et objets divers.

Les premiers transports d'objets « gaulois » interviennent dans la seconde moitié du VII° siècle avant J.-C., peut-être dans le dernier quart, c'est-à-dire peu de temps après la fondation de la cité grecque la plus occidentale à cette époque, la colonie mégarienne de Sélinonte. Les premières attestations de véritables lots de fragments datent plutôt du début du VI° siècle. On ne sait pas dans quelles conditions voyageaient ces lots de fragments d'objets manufacturés « gaulois », c'est-à-dire s'ils accompagnaient, comme compléments de fret, des cargaisons de produits commercialisés, comme le cuivre de l'arrière-pays d'Agde – ce qui correspondrait au cas de l'épave de Rochelongue.

L'examen attentif des associations d'objets dans les divers lots connus permet de proposer une reconstitution du circuit que ces objets suivaient depuis leur arrivée en Sicile jusqu'à leur enfouissement. L'étude de deux ensembles du Sud de l'île laisse supposer en effet qu'il existait dans certaines cités grecques de cette région dans le dernier tiers du VII^e et les deux premiers tiers du VII^e siècle avant J.-C. deux formes principales de stockage probablement public du bronze usagé : d'un côté des réserves de fragments de lingots, de l'autre des dépôts de fragments d'objets non grecs.

On ne peut guère préciser plus le mode de formation de la première forme, qui est documentée par le pithos 6 du sanctuaire thesmophorique extra-urbain de Santa Anna à Agrigente¹²¹, faute d'étude morphologique et chimique précise des lingots. En revanche, diverses observations permettent de restituer la dynamique de formation du second type de stock, qui est illustré par un dépôt de provenance précise incertaine conservé à Sciacca¹²². Y étaient regroupés des objets presque exclusivement non grecs apportés soit sous forme d'objets isolés utilisés sur place par les Grecs comme objets usuels (des vases étrusques par exemple), liés à des pratiques spécifiques (comme des vases originaires du Caucase) ou bien utilisés comme amulettes (comme des perles et petits pendentifs de la Sicile indigène, de la France du sud et des Balkans), soit sous forme de lots constitués. Parmi ces derniers, on peut mentionner des lots de fragments d'objets indigènes de Sicile, sans doute rassemblés dans l'intérieur de l'île selon les

Baitinger 2016.

¹²¹ Fiorentini 1969.

¹²² Étude en préparation par l'auteur.

mêmes modalités que pour la constitution des dépôts métalliques indigènes, comme celui du Mendolito¹²³, et les lots d'objets « gaulois » dont il est question ici.

Les lots de fragments d'objets « gaulois » ont exactement la même composition que ceux qui forment les dépôts launaciens. La comparaison entre le groupe des objets gaulois mis au jour dans la couche 5 du sanctuaire de Bitalemi à Géla et le dépôt de Saint-Saturnin est de ce point de vue très instructive (fig. 8-9). Dans les deux contextes, on trouve la même proportion de parures (85 %) et de haches (9 %) et la même répartition entre productions du sud et du centre de la France (respectivement 24 et 73 %) pour les parures annulaires. On observe enfin que les parures annulaires ont subi les mêmes traitements, ce qui se traduit par un degré de fragmentation à peu près identique dans les deux ensembles. À Roque-Courbe comme à Bitalemi, les petits fragments représentent 80 % du total et les objets entiers sont peu nombreux. La comparaison précise des fragments issus des deux sites révèle une très grande similitude : rien ne distingue les fragments de Bitalemi de ceux qui proviennent des dépôts du Languedoc ; rien ne distingue la composition globale de l'ensemble des objets gaulois du sanctuaire sicilien de celle du groupe des objets manufacturés du dépôt de Saint-Saturnin. On a ainsi pu mettre en évidence des types très particuliers de déformation en hélice de certains tronçons d'anneaux de jambe en tôle identiques à Bitalemi (fig. 9B, a) et à Launac (fig. 9B, b), qui montrent que les objets ont été conditionnés dans un seul et même milieu artisanal¹²⁴. On peut en conclure que les objets gaulois arrivaient en Sicile sous la forme de lots de fragments constitués en Languedoc – voire dans les régions d'origine des parures, à partir de la France du centre et de l'est – selon les modalités que l'on a décrites précédemment.

L'usage religieux des fragments d'objets gaulois, le cas de Bitalemi à Géla

Revenons au fragment d'anneau de jambe auvergnat. Arrivé en Sicile dans un lot de fragments constitué en Languedoc à partir d'une récolte en France méridionale et centrale, il est intégré dans une réserve de fragments d'objets manufacturés non grecs, où il côtoie des fragments d'objets indigènes de Sicile, des bouts de vases étrusques ou du Caucase, des perles macédoniennes, des fibules italiques, des fragments de *thymiateria* chypriotes, etc. Cette réserve de métal très composite n'était pas immédiatement enfouie. Elle était accessible et notre fragment a ainsi pu en être extrait, soit sous forme de pièce isolée, soit dans un petit lot hétéroclite. La couche archaïque du *thesmophorion*

¹²³ Albanese Procelli 1993.

¹²⁴ Verger 2013b, p. 126.

de Bitalemi à Géla livre les deux situations, qui renvoient à deux caractéristiques religieuses complémentaires du sanctuaire 125.

L'unique tronçon d'anneau de jambe auvergnat du site se trouvait dans un dépôt votif mis au jour le 20 avril 1964 (fig. 10) composé par ailleurs de kotylai miniatures, d'une série de poids de métier à tisser, d'une fusaïole et d'un anneau en bronze¹²⁶. Cette association et la forme particulière du fragment (fig. 15, 3), qui peut être suspendu, indiquent que l'on a sans doute affaire à une amulette utilisée par une des fidèles grecques de Géla qui fréquentait le sanctuaire. On connaît par ailleurs une bonne série de petits objets de parure de récupération originaire de Gaule qui avaient cette fonction. L'étude la plus complète a pu être menée à propos du collier de la tombe 660 de Mégara Hyblaea¹²⁷. On a tenté de montrer que deux éléments étaient déterminants dans le choix des pièces réunies : leur origine, qui se situait aux extrémités nord occidentale et nord orientale du monde connu des Grecs de Sicile, et leur fonction originelle dans les vêtements cérémoniels des femmes de ces régions. Pour résumer les conclusions présentées ailleurs¹²⁸, on pensait que les objets qui provenaient des régions extrêmes du monde, au levant et au couchant d'été, avaient été portés par des femmes que l'on assimilait aux Héliades en deuil ; de telle sorte qu'insérés dans les pratiques magiques et religieuses qu'exécutaient régulièrement les Grecques de Sicile, qui s'identifiaient à leurs lointaines consœurs, ils avaient un effet sur la protection de la maternité et de la petite enfance.

Mais le fragment d'anneau de jambe aurait pu se trouver, avec d'autres variantes de même origine, dans un dépôt constitué de fragments d'objets non grecs usagés, dans lequel ils prenaient une double signification. D'un côté, on pouvait y reconnaître des fragments de parures de femmes exceptionnelles vivant aux confins septentrionaux du monde connu, et ils pouvaient de ce fait jouer le même rôle que les petits objets intacts servant d'amulettes pour la protection de la maternité et de la petite enfance. D'un autre côté, il s'agissait de pièces qui arrivaient en fin de vie, qui avaient subi tous les types d'usure, de déformation, de fragmentation imaginables, et qui avaient donc manifestement été intégrées dans le cycle du métal, avant d'en être extraites. Cela les faisait entrer dans la catégorie des offrandes liées au cycle de la reproduction, au même titre que celles des prémices de la récolte, des jeunes animaux, etc. Le processus de recyclage du bronze, appliqué à certaines parures féminines exceptionnelles, pouvait

¹²⁵ Verger 2011b.

¹²⁶ Verger 2011b, p. 22, fig. 8 et fig. 29, 9.

¹²⁷ Verger 2011a.

¹²⁸ Verger 2011b, p. 64-68.

alors être considéré comme une sorte de métaphore des cycles annuels de la végétation, des animaux et des êtres humains, ce qui expliquerait son association avec des pratiques rituelles de type thesmophorique plus traditionnelles. Il n'est d'ailleurs pas impossible que ce soit cette même caractéristique qui ait poussé les propriétaires des parures de Lavoûte-Chilhac, Saint-Pierre-Eynac, Crancey, Périgny-la-Rose et peut-être Tavers à constituer de petites bourses remplies de reliques relatives au cycle du bronze.

Les fragments d'objets exotiques exceptionnels qui étaient regroupés dans les réserves, dont ils pouvaient être extraits, intervenaient ainsi en diverses circonstances de la vie des femmes de Géla. Elles les portaient comme amulettes ou les mettaient au cou de leurs enfants en bas âge, auxquels ils étaient censés procurer une protection magique. Elles les utilisaient comme ustensiles cultuels et en offraient les restes déformés et détruits dans le *thesmophorion* de la cité. Elles en utilisaient des lots de fragments, selon une procédure difficile à reconstituer, dont elles offraient une partie dans le sanctuaire qui leur était propre.

Les fragments de parures gauloises en Sicile méridionale grecque, une dispersion extrême

L'usage du métal dans les pratiques votives et religieuses féminines au sein des cités grecques de la Sicile à la fin du VII° et dans la première moitié du VI° siècle avant J.-C. est très spécifique. On le retrouve dans une certaine mesure dans des contextes « thesmophoriques » péninsulaires, comme le sanctuaire de Pontecagnano en Campanie¹²⁹ ou la zone méridionale du sanctuaire de Pyrgi en Étrurie méridionale¹³⁰, ou encore, à un degré moindre, dans certains sanctuaires attribués à Mater Matuta dans le Latium.

Les sanctuaires, les mythes et les régions auxquels sont associées les circulations de lots de fragments d'objets de bronze que l'on décrit ici ont d'ailleurs tous un lien avec des cycles primordiaux de l'existence humaine et de son insertion dans le *kosmos*: celui des saisons et de la reproduction humaine, animale et végétale, dans le cas du culte de Déméter et de Koré (en Sicile méridionale¹³¹); celui de la course du soleil dans le cas des Héliades et de Médée (à Pérachora en Grèce¹³²); ceux de l'apparition du jour et de

¹²⁹ Pellegrini, Macellari 2002, p. 102-105; Aurino, Bailo Modesti 2009, p. 8.

¹³⁰ Belelli Marchesini *et al.* 2012, notamment p. 234.

¹³¹ Hinz 1998; Quantin 2013.

¹³² Novaro-Lefèvre 2000.

la naissance, qui sont intimement associés dans la figure divine latiale de Mater Matuta (à Satricum et à Rome dans le Latium¹³³).

Cet usage spécifique du métal entraîne une très grande dispersion des fragments d'objets dans les contextes archéologiques. On peut distinguer, en Sicile méridionale, trois types de situations pour la distribution topographique des lots de fragments d'objets gaulois :

- Dans certains cas, ils sont restés concentrés dans une unique réserve enfouie peut-être dans un lieu public ou sacré de la cité, comme le thesmophorion de Santa Anna à Agrigente;
- Dans d'autres cas, ils ont été déposés par petits groupes dans plusieurs sanctuaires de la cité et des agglomérations qui lui sont liées. C'est le cas à Géla, où on les trouve en grand nombre à Bitalemi (fig. 8-9), mais aussi dans l'autre lieu de culte extra-urbain de Carrubbazza (fig. 11, 1-2) et, plus loin, dans un sanctuaire de l'agglomération hellénisée de Monte Bubbonia où l'on retrouve d'ailleurs un tronçon d'anneau de jambe auvergnat (fig. 11, 3-4).
- Dans une troisième série de situation, ils ont été semés dans tous les contextes archéologiques explorés. C'est le cas à Mégara Hyblea, mais surtout maintenant à Sélinonte. Dans cette cité, plusieurs fragments de parures du sud, du centre et de l'est de la France ont pu être identifiés parmi le matériel provenant des fouilles d'E. Gàbrici dans le sanctuaire de la Malophoros¹³⁴, conservé au Musée archéologique A. Salinas de Palerme. Ils font partie des mêmes types que ceux que l'on rencontre dans les dépôts launaciens du Languedoc et dans les autres sites de la Sicile méridionale (fig. 11, 6-13). Ils sont très nombreux dans les premiers remblais des maisons de l'aire urbaine, qu'il s'agisse de celles du quartier de l'agora fouillées récemment par l'équipe de l'Institut archéologique allemand de Rome¹³⁵ ou d'autres zones de la ville explorées plus anciennement¹³⁶ (fig. 11, 5).
- Dans les nécropoles urbaines, les objets « gaulois » sont présents sous forme d'amulettes, généralement dans des tombes d'enfants. Dans la nécropole de Buffa¹³⁷, ce sont essentiellement des pendentifs triangulaires à filets en relief moulés, identiques à ceux du dépôt de Lavoûte-Chilhac et de la tombe du

¹³³ Torelli 1984.

¹³⁴ Gàbrici 1927.

¹³⁵ Baitinger 2016.

¹³⁶ Rallo 1974.

¹³⁷ Meola 1996-1998.

tumulus C4 de Cazevieille, qui sont originaires du sud de la France. On en compte quatre qui proviennent des tombes T. 313, T. 507 et D. 208 ainsi que de la tranchée XXII (fig. 11, 19-22) et deux autres qui ont été mis au jour ensemble dans la riche tombe d'enfant 526, avec d'autres pendentifs en bronze importés. Un dernier (fig. 11, 15) a aussi été trouvé dans la nécropole de Galera Bagliazzo (tombe 43 de 1888). La tombe 11 de 1888 de ce même cimetière a livré aussi un pendentif en forme de rouelle pleine (fig. 11, 16) identique à celui de la tombe 660 de Mégara Hyblaea¹³⁸. Cet objet, dont on trouve un parallèle précis dans la riche sépulture 2 du tumulus III de La Prée à Thury en Côte-d'Or¹³⁹, est une version pleine des pendentifs en rouelle originaires de la Bourgogne et de la Franche-Comté du Hallstatt D1. De la même sépulture provient aussi un petit disque à deux bélières de fixation et bouton central hémisphérique (fig. 11, 17), qui pourrait être un bouton de harnachement de cheval hallstattien de la même époque.

- De manière plus surprenante, les deux mêmes nécropoles de Sélinonte ont aussi restitué des fragments de parures annulaires du sud et du centre de la France qui ne faisaient pas partie de mobiliers funéraires. Dans la nécropole de Galera Bagliazzo, il s'agit d'un tronçon d'anneau de jambe massif à section en D et décor de filets et de séries d'incisions fines du Languedoc de la seconde moitié du VII° ou du début du VI° siècle avant J.-C. (fig. 11, 14), identique par exemple à celui que contient aussi le tumulus C4 de Cazevieille¹⁴⁰. Dans la nécropole de Buffa, c'est un grand fragment d'anneau de jambe à bossettes creuses (fig. 11, 18) du centre de la France de la fin du VII° ou de la première moitié du VI° siècle avant J.-C. Là encore, ce sont des types bien représentés par ailleurs dans les dépôts launaciens et en Sicile méridionale. On peut les considérer comme des restes de pratiques rituelles effectuées autour des sépultures au moment de leur installation ou lors de commémorations ultérieures.
- Enfin, deux pendentifs triangulaires à filets en relief moulés proviennent du site de Montagnoli qui se trouve en limite de la plaine côtière à 6 km au nord de Sélinonte, dans la vallée du Belice (fig. 12). C'est un riche habitat indigène du VIII^e et de la première moitié du VII^e siècle qui a subi une destruction violente et générale au moment la prise de possession de la basse vallée du Belice par

¹³⁸ Verger 2011a.

 $^{^{139}\,}$ Guillaumet 1984, p. 49, fig. 5, 4 ; Maranski, Guillaumet 1990.

¹⁴⁰ Gasco 1985, p. 20, fig. 28, 5.

les Sélinontins, peu de temps après la fondation de la colonie. Les deux objets proviennent d'un petit ensemble de céramiques et de parures en bronze enfoui dans la première moitié du VI° siècle avant J.-C. dans la « cabane n° 1 », qui était alors devenue une enceinte à ciel ouvert. Il s'agit soit d'un dépôt contenant les ustensiles utilisés lors d'une modeste cérémonie cultuelle, soit du mobilier d'une sépulture d'enfant en bas âge dont les ossements auraient disparu. Le jeune individu aurait été enterré hors de la nécropole urbaine, en limite du territoire de la cité, dans un lieu symbolique marqué par les restes d'une occupation ancienne.

Pour qui a eu l'occasion de fouiller les niveaux archaïques des quartiers d'habitation d'une cité grecque coloniale, même aux abords de l'agora, il apparaît clairement que les trouvailles métalliques des zones d'habitat des cités de la Sicile méridionale constituent une anomalie absolue : les cités grecques ne fournissent habituellement pas de métal, notamment pas de bronze, car il devait être systématiquement et consciencieusement recyclé. La présence massive de fragments d'objets métalliques exotiques dans les niveaux anciens des colonies mégariennes de Sicile semble irréductible à toute tentative d'interprétation strictement économique. On est tenté d'y voir plutôt la trace d'un emploi original du bronze exotique usagé dans les pratiques religieuses des femmes grecques de Sicile pendant une période relativement brève, de la fin du VII^e au milieu du VI^e siècle avant J.-C.

On pourrait peut-être parlerici d'un transfert del'usagerituel « protohistorique » du métal destiné au recyclage, dans le cadre de manifestations originales de la religiosité personnelle féminine au sein de la *polis* grecque archaïque. Ce sont les itinéraires suivis par ce transfert que nous avons tenté de décrire ici, depuis les cultures de l'âge du fer de la Gaule centrale et méridionale d'un côté et de la Sicile interne indigène de l'autre, jusqu'aux colonies mégariennes de l'île. On pourrait se demander en dernier ressort si l'emprunt de formes « gauloises » de manipulation rituelle du bronze usagé ne constituait pas un élément supplémentaire d'identification des femmes grecques à leurs sœurs du bout du monde, elles-mêmes assimilées aux descendantes mythiques du Soleil, comme Médée ou Circé, qui étaient connues pour leur maîtrise de pratiques magiques et religieuses hétérodoxes.

La fin du parcours, le dépôt d'Arbedo

Mais il ne faut pas croire que le périple de notre fragment d'anneau de jambe auvergnat se termine nécessairement ici. Le cas du dépôt d'Arbedo dans le Tessin¹⁴¹ constitue une extension significative de l'itinéraire que l'on s'est proposé d'explorer. Comme cela a déjà pu être montré¹⁴², il y a un petit groupe de fragments de parures gauloises du Hallstatt D1 (fig. 13) dans ce grand dépôt de bronze enfoui, au cours de la première moitié du v^e siècle avant J.-C., à l'entrée de deux voies importantes à travers les Alpes en venant de l'Italie. Parmi ces pièces, on reconnaît – difficilement – la moitié d'un petit tronçon d'anneau de jambe du type de Moissat (fig. 15, 4).

Le bon sens voudrait que ce petit ensemble « gaulois » soit arrivé directement du centre ou du sud de la France par les routes qui étaient alors en usage à travers les Alpes occidentales. Toutefois, l'association très spécifique avec d'autres groupes de fragments dans le dépôt contraint à se tourner vers une solution plus compliquée. Comme l'a montré Rosa Maria Albanese Procelli, on trouve à Arbedo divers fragments d'objets indigènes de Sicile semblables à ceux des dépôts comme celui du Mendolito. Ajoutons-y des pièces provenant de vases et de meubles grecs archaïques uniques hors de la Grande Grèce et de la Sicile ainsi qu'un possible fragment de branche d'un très grand thymiaterion chypriote¹⁴³. Cette association particulière de fragments d'objets « gaulois », indigènes de Sicile, grecs archaïques et peut-être chypriotes n'est attestée par ailleurs que dans un seul type de contexte : celui des cités grecques du sud de la Sicile que nous avons vu jusqu'à présent. Cette particularité suggère que l'on a affaire à un lot composite extrait d'une réserve de métal usagé de cette région, qui a été transporté en bloc vers le Tessin où il a été intégré une dernière fois dans un ensemble encore plus hétéroclite, par l'ampleur tant géographique que chronologique de la récolte de fragments effectuée pour sa constitution.

Que représentait le petit bout d'anneau de jambe auvergnat à l'issue de ce parcours invraisemblable (fig. 14-15) ? Un morceau de métal à refondre ? Une relique du bout du monde ? L'amulette d'une femme grecque de Sicile ? Le compagnon d'un parcours semé d'embûches, offert finalement au moment d'attaquer l'épreuve de la traversée des cols alpins ? Sans doute un peu tout à la fois, à l'image du dépôt qui le contenait : ni vraiment un stock de métal destiné à la refonte, ni non plus un

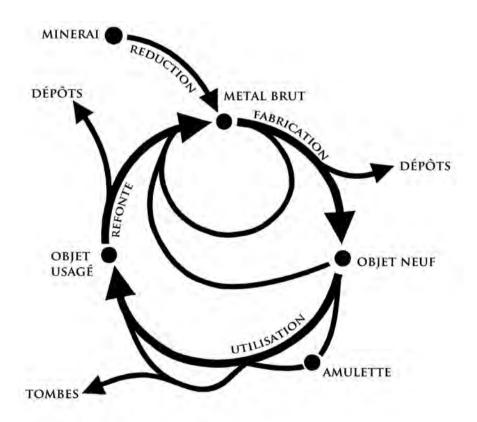
¹⁴¹ Schindler 1998.

¹⁴² Verger 2006, p. 28-39.

¹⁴³ Verger 2013d.

dépôt votif témoin de tous les passages transalpins depuis le Chalcolithique. Pour nous en tout cas, ce fragment est le signe tangible de l'extraordinaire complexité de la circulation, du stockage, de la conservation et de l'utilisation du bronze dans les sociétés de Méditerranée occidentale entre l'âge du fer et l'époque archaïque; et le moyen de restituer quelques-unes des étapes de la chaîne ininterrompue de manipulations tantôt artisanales, tantôt économiques, tantôt religieuses et tantôt mythiques que subissent les objets métalliques hors d'usage avant leur enfouissement définitif.

Figures



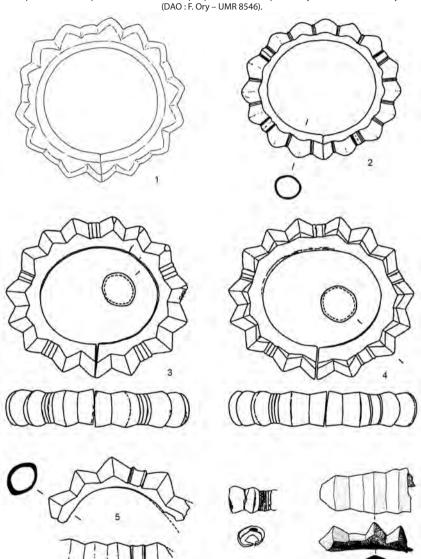
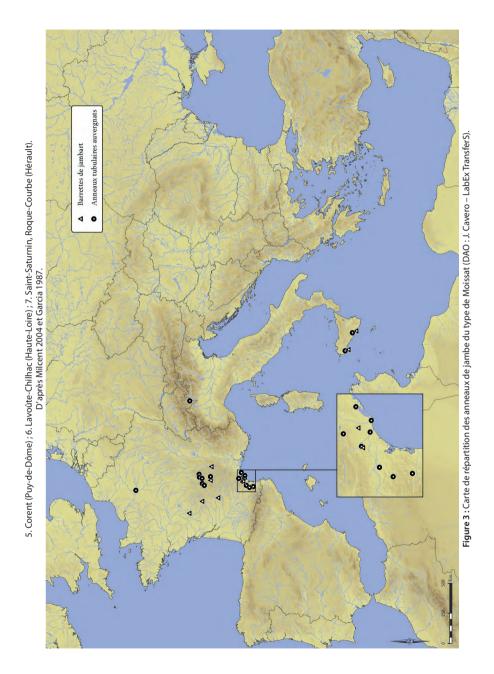


Figure 1 : Représentation simplifiée des différentes étapes possibles suivies par un objet en bronze dans le cycle du métal (DAO : F. Ory – UMR 8546).

Figure 2 : Quelques anneaux de jambe du type de Moissat dans le Massif central et dans le Languedoc : 1. Moissat (Puy-de-Dôme) ; 2. Gelles, «Tacros » ? (Puy-de-Dôme) ; 3-4. Dallet (Puy-de-Dôme) ;



DHA, 45/I, 2019

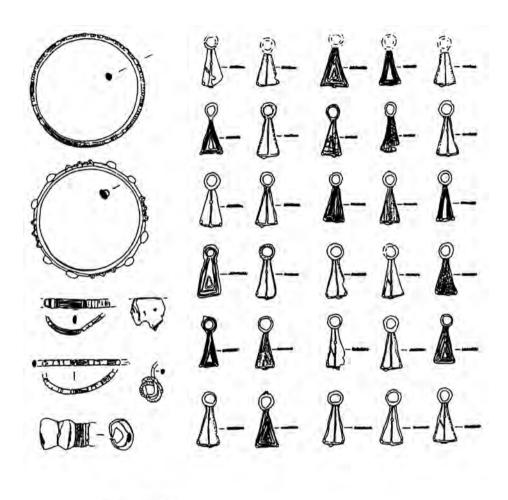


Figure 4 : Les objets du dépôt de Lavoûte-Chilhac (Haute-Loire). En bas à gauche, parmi les fragments d'objets, un tronçon d'anneau de jambe du type de Moissat. D'après Milcent 2004.

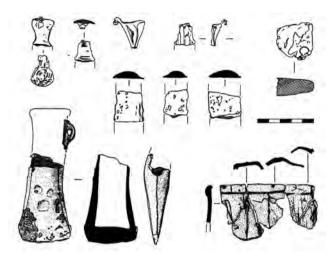


Figure 5 : Objets fragmentés du dépôt de La Mouleyre Saint-Pierre-Eynac (Haute-Loire). D'après Milcent 2004.

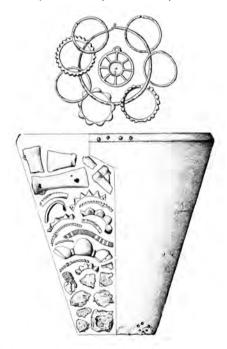
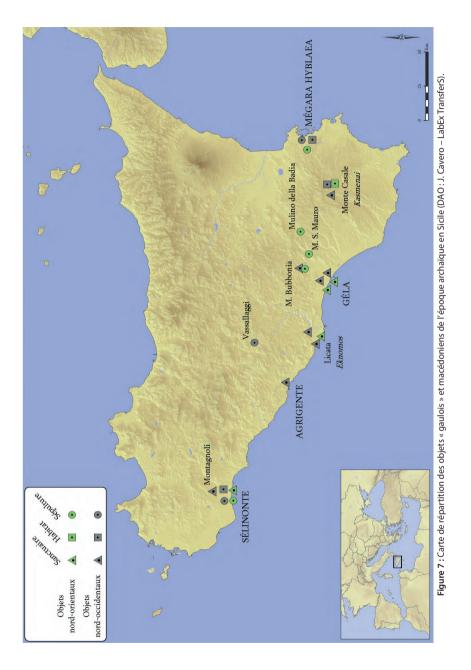


Figure 6 : Schéma restituant la disposition des lots d'objets dans le dépôt de Roque-Courbe à Saint-Saturnin (Hérault) (DAO : S. Verger et F. Ory – UMR 8546 à partir de Garcia 1987).



DHA, 45/I, 2019

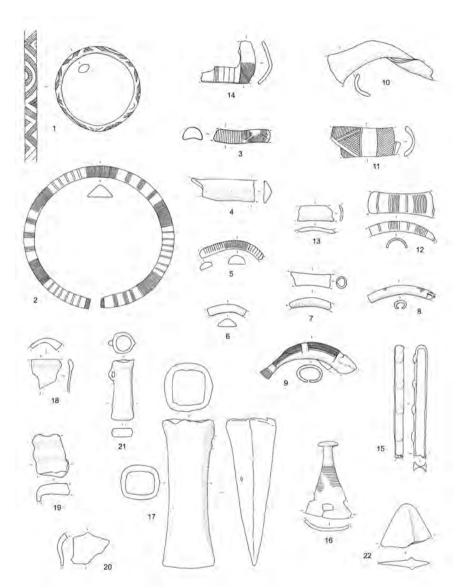


Figure 8 : Objets « gaulois » de la couche 5 du sanctuaire de Bitalemi à Géla : parures annulaires originaires du centre et l'est de la France. D'après Verger 2011b.

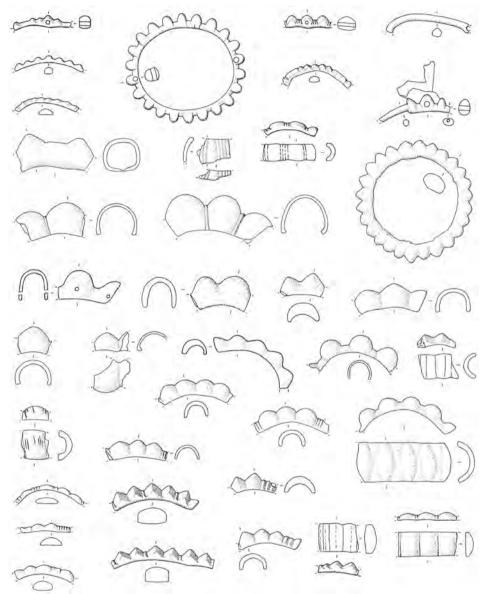


Figure 9 : Objets « gaulois » de la couche 5 du sanctuaire de Bitalemi à Géla : parures annulaires originaires du centre et l'est de la France. D'après Verger 2011b.



Figure 9Ba : Fragments de parures annulaires du sud de la France déformées par une torsion en hélice : couche 5 du sanctuaire de Bitalemi à Gela. Photo S. Verger.



Figure 9Bb : Fragments de parures annulaires du sud de la France déformées par une torsion en hélice : dépôt de Launac à Fabrègues (Hérault). Photo L. Damelet (CCJ/CNRS).



Figure 10 : Le dépôt du 20 avril 1964 dans la couche 5 de Bitalemi à Géla (Sicile). Le fragment d'anneau de jambe du type de Moissat est en bas à droite (photographie S. Verger).

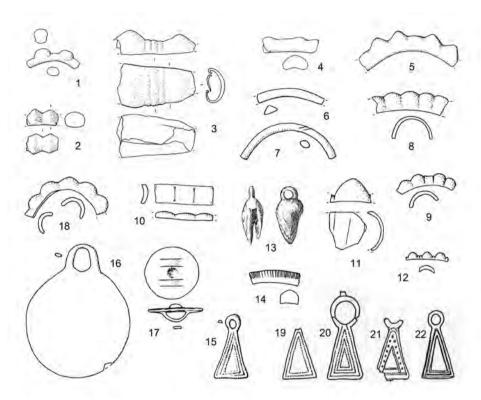


Figure 11 : Quelques fragments de parures annulaires « gauloises » du Hallstatt D1 en Sicile : 1-2. Sanctuaire de Carrubazza à Géla ; 3-4. Sanctuaire de Monte Bubbonia ; 5. Sélinonte, fouilles anciennes dans la ville ; 6-13. Sélinonte, sanctuaire de la Malophoros ; 14-17. Sélinonte, nécropole Galera Bagliazzo ; 18-22. Sélinonte, nécropole de Buffa. Dessins S. Verger et d'après Gàbrici 1927 et Meola 1996-1998.



Figure 12: Le contenu du dépôt ou de la tombe d'enfant de Montagnoli près de Sélinonte. D'après Castellana 1992.

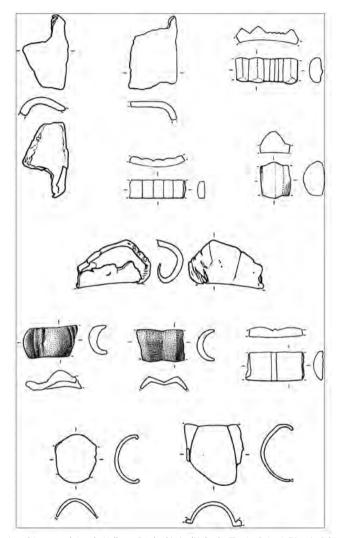
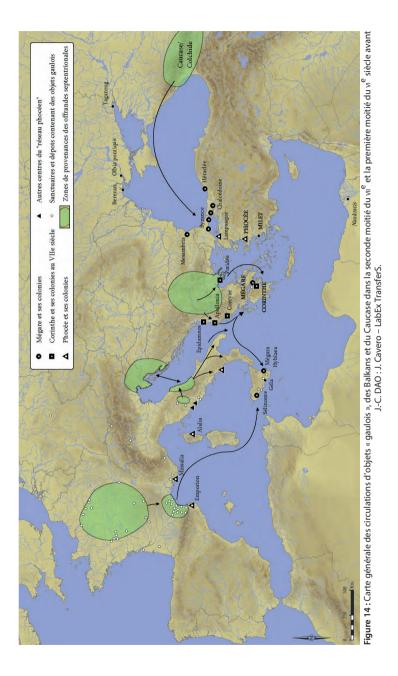


Figure 13 : Les objets « gaulois » du Hallstatt D1 du dépôt d'Arbedo (Tessin, Suisse). D'après Schindler 1998.



DHA, 45/I, 2019

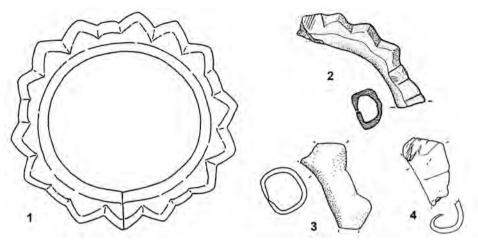


Figure 15 : Quelques exemplaires d'anneaux de jambe du type de Moissat, de Moissat à Arbedo : 1. Moissat (Puy-de-Dôme) ; 2. environs de Carcassonne (Aude) ; 3. Bitalemi à Géla (Sicile) ; 4. Arbedo (Tessin). D'après Verger 2013b.

Stéphane Verger

Bibliographie

Abréviations

- CIE = C. Pauli, O. A. Danielsson, Corpus Inscriptionum Etruscarum, vol. 1 (n° 1-4917), Leipzig, 1902; O. A. Danielsson, B. Nogara, Leipzig, vol. 2, sect. 1, fasc. 1 (n° 4918-5210), Leipzig, 1907; O. A. Danielsson, B. Nogara, vol. 2, sect. 1, fasc. 2 (n° 5211-5326), Leipzig, 1923; O. A. Danielsson, B. Nogara, E. Sittig, vol. 2, sect. 1, fasc. 3 (n° 5327-5606), Leipzig, 1936; M. Cristofani, vol. 2, sect. 1, fasc. 4 (n° 5607-6324), Florence, 1970; G. Colonna, D. Maras, vol. 2, sect. 1, fasc. 5 (n° 6325-6723; add. n° 8881-8927), Pise-Rome, 2006; G. Herbig, vol. 2, sect. 2, fasc. 1 (n° 8001-8600), Leipzig, 1912; G. Herbig, O. A. Danielsson, Corpus Inscriptionum Etruscarum, suppl. 1, Libri lintei etrusci fragmenta Zagrabiensia, Leipzig, 1919-1921; M. Cristofani, M. Pandolfini Angeletti, G. Coppola, vol. 2, sect. 2, fasc. 2 (n° 8601-8880), Rome, 1996; Ma. Pandolfini Angeletti, vol. 3, fasc. 1 (n° 10001-10520), Rome, 1982; G. Magini Carella Prada, M. Pandolfini Angeletti, vol. 3, fasc. 2 (n° 10521-10950), Rome, 1987; M. Pandolfini Angeletti, vol. 3, fasc. 3 (n° 10951-11538), Rome, 1994; A. Maggiani, S. Zambelli, vol. 3, fasc. 4 (n° 11539-12113), Rome, 2004; A. Gaucci (sous la direction de G. Sassatelli), vol. 4, sect. 1, fasc. 1 (n° 20001-21071), Rome, 2017.
- ET = H. Rix, G. Meiser, F. Kouba, D. Steinbauer, L. Rübekeil et alii, Etruskische Texte. Editio minor, Tübingen, 1991.
- ET² = G. Meiser, avec la collaboration de V. Belfiore, S. Kluge, Etruskische Texte. Editio minor. Auf Grundlage der Erstausgabe von Helmut Rix, Hambourg, 2014.
- TLE = M. Pallottino, Testimonia Linguae Etruscae, Florence, 1954 [2e édition, 1968].

Études

- Adams E. (2017), « Fragmentation and the Body's Boundaries: Reassessing the Body in Parts », dans J. Draycott, E.-J. Graham (éds), *Bodies of Evidence: Ancient Anatomical Votives Past, Present and Future*, London-New York, p. 193-213.
- Agostiniani L. (2015), « La redécouverte de l'étrusque depuis la Renaissance », dans P. Bruschetti, F. Gaultier, P. Giulierini, L. Haumesser, L. Pernet (éds), Les Étrusques en toutes lettres. Écriture et société dans l'Italie antique, exposition Lattes-Cortone, Milan, p. 161-171.
- Agostiniani L. (1993), « La considerazione tipologica nello studio dell'etrusco », *Incontri Linguistici*, 16, p. 23-44.
- Agostiniani L. (1984), « La sequenza eiminipicapi e la negazione in etrusco », Archivio Glottologico Italiano, 69, p. 84-117.
- Agostiniani L. (1982), Le « iscrizioni parlanti » dell'Italia antica, Florence (Lingue e iscrizioni dell'Italia Antica, 3).
- Agostiniani L. (1981), « Duenom duenas: καλος καλο: mlax mlakas », Studi Etruschi, 49, p. 95-111.

- Agostiniani L., Nicosia F. (2000), Tabula Cortonensis, Rome (Studia Archaeologica, 105).
- Albanese Procelli R. M. (1993), Ripostigli di bronzi della Sicilia nel Museo Archeologico di Siracusa, Palerme.
- Ambert P., Laroche M. (2013), « Mines et métallurgie du cuivre launaciennes dans le district de Cabrières-Péret (Montagne Noire orientale, Hérault) », dans S. Verger, L. Pernet (dir.) (2013), *Une Odyssée* gauloise. Parures de femmes à l'origine des premiers échanges entre la Grèce et la Gaule, Arles, p. 96-99.
- Arnal J., Bouscaras A., Hugues C., Peyron J., Robert A. (1970), « Quelques fibules du dépôt marin de Rochelongue (Agde, Hérault) », *Pyrenae. Crònica arqueològica*, 6, p. 53-58.
- Aurino P., Bailo Modesti G. (2009), « Pontecagnano (SA) Between the City and the Sanctuary: the Excavations along the Motorway's SA/RC Extension », Newsletter Archeologia (CISA), p. 6-21.
- Bader F. (1989-1990), « Comparaison typologique de l'étrusque et des langues indo-européennes », *Studi Etruschi*, 73, p. 155-173.
- Baitinger H. (2016), Selinus V. Die Metallfunde aus Selinunt, Der Fundstoff aus den Grabungen des Deutschen Archäologischen Instituts auf der Agora, Wiesbaden.
- Bamford H. (2018), Cultures of the Fragment. Uses of the Iberian Manuscript, 1100-1600, Toronto.
- Barkan L. (1999), Unearthing the Past: Archaeology and Aesthetics in the Making of Renaissance Culture, New Haven.
- Baron Ch. A. (2011), « The Delimitation of Fragments in Jacoby's *FGrHist*: some Examples from Duris of Samos », *GRBS*, 51, p. 86-110.
- Barrett J. C. (1994), Fragments from Antiquity: an Archaeology of Social Life 2900-1200 BC, Oxford.
- Baumann Z. (1995), Life in Fragments: Essays in Postmodern Morality, Oxford-Cambridge Ma.
- Beck H. (éd.) (1989), Germanische Rest- und Trümmersprachen, Berlin-New York (Reallexicon der germanischen Altertumskunde, Ergänzungsbände, 3).
- Behler E. (1993), German Romantic Literary Theory, Cambridge.
- Belelli Marchesini B., Carlucci C., Gentili M. D., Michetti L. L. (2012), « Riflessioni sul regime delle offerte nel santuario di Pyrgi », dans G. M. Della Fina (éd.), *Il Fanum Voltumnae e i santuari comunitari dell'Italia antica*, Rome, p. 227-263.
- Belfiore V. (2010), Il liber linteus di Zagabria. Testualità e contenuto, Pise-Rome (Biblioteca di « Studi Etruschi », 50).
- Bellelli V., Bennelli E. (2008), « Un settore spezializzato del lessico etrusco: una messa a punto sui nomi di vasi », dans *Meetings between Cultures in the Mediterranean, International Congress of Classical Archaeology*, Rome, p. 16-28.
- Bellelli V., Xella P. (2015-2016), Le lamine di Pyrgi. Nuovi studi sulle iscrizioni in etrusco e in fenicio nel cinquantenario della scoperta, Vérone (Ricerche storiche e filologiche sulle culture del Vicino Oriente e del Mediterraneo antico, 32-33).
- Benelli E. (2007 [2015]), Iscrizioni etrusche, leggerele e capirle, Ancône [traduction française, Lire et comprendre les inscriptions étrusques, Paris].

- Benelli E. (2005), « Alle origini dell'epigrafia cerite », dans *Dinamiche di sviluppo delle città dell'Etruria meridionale*, Pise-Rome, p. 205-207.
- Benelli E. (1994), Le iscrizioni bilingui etrusco-latine, Florence (Biblioteca di « Studi Etruschi », 27).
- Berrendonner C. (2009), « L'invention des épitaphes dans la Rome médio-républicaine », dans M.-L. Haack (éd.) (2009), Écritures, cultures, sociétés dans les nécropoles d'Italie ancienne, Paris-Bordeaux (Études Ausonius, 23), p. 181-201.
- Berrendonner C. (2002), « Les cultures épigraphiques de l'Italie républicaine. Les territoires de langue étrusque et les territoires de langue osque », Mélanges de l'École Française de Rome (Antiquité), 114, p. 817-860.
- Bianchin Citton E., Gambacurta G., Ruta Serafini A. (dir.) (1998), ... « presso l'Adige ridente »... Recenti rinvenimenti archeologici da Este a Montagnana, Padoue.
- Bichet P., Millotte J.-P. (1992), L'âge du fer dans le Haut-Jura, les tumulus de la région de Pontarlier (Doubs), Paris.
- Bolender D. J. (2010), Eventful Archaeologies: New Approaches to Social Transformation in the Archaeological Record, Albany.
- Bonfante G., Bonfante L. (1983 [2002]), *The Etruscan Language. An Introduction*, Manchester-New York [2^e édition].
- Brenk B. (1987), « Spolia from Constantine to Charlemagne: Aesthetics versus ideology », dans I. Lavin, W. Tronzo (éds), *Studies in Art and Archaeology in Honor of Ernst Kitzinger on his Seventy-Fifth Birthday*, Washington DC, p. 103-109.
- Briquel D. (2016), « Les *Etruscae litterae* avant les *Graecae litterae* : les Étrusques ont-ils eu une influence sur la formation de l'historiographie romaine ? », dans B. Minéo, Th. Piel (éds), *Les premiers temps de Rome (VI^e-III^e siècle av. J.-C.). La fabrique d'une histoire*, Rennes, p. 29-54.
- Briquel D. (2014a), « Entre le latin et l'étrusque, les *nomina Tusca* chez Dioscoride. Ont-ils un rapport avec la divination ? », dans F. Guillaumont, S. Roesch (éds), *Le vocabulaire latin de la divination.* Études lexicales, Paris, p. 111-136.
- Briquel D. (2014b), « La diffusion de l'alphabet chez les Étrusques : une fonction qui va bien au-delà de la notation de la langue », dans D. Briquel, F. Briquel Chatonnet (éds), *Langages et communication*, Paris [http://books.openedition.org/cths/1403>, DOI : 10.4000/books.cths.1403].
- Briquel D. (2009), « Une glose étrusque oubliée », dans S. Bruni (éd.), Etruria e Italia preromana. Studi in onore di Giovannangelo Camporeale, Pise-Rome, p. 167-171.
- Briquel D. (2006), « Les gloses étrusques », Res Antiquae, 3, p. 301-318.
- Briquel D. (2005 [2018]), Les Étrusques, Paris [4e édition].
- Briquel D. (1999), La civilisation étrusque, Paris.
- Briquel D. (1998), « À la recherche de la tragédie étrusque », Pallas, 49, p. 36-51.
- Briquel D. (1997), Chrétiens et haruspices. La religion étrusque, dernier rempart du paganisme romain, Paris.

- Briquel D. (1992), « Les tablettes à écrire étrusques », dans É. Lalou (éd.), Les tablettes à écrire de l'Antiquité à l'Époque Moderne, Turnhout (Bibliologia, 12), p. 187-202.
- Briquel D. (1991), L'origine lydienne des Étrusques. Histoire du thème dans la littérature antique, Rome (Collection de l'École Française de Rome, 139).
- Brittain M., Harris O. (2010), « Enchaining Arguments and Fragmenting Assumptions: Reconsidering the Fragmentation Debate in Archaeology », World Archaeology, 42/4, p. 581-594.
- Brodersen K., Elsner J. (éd.) (2009), Images and Texts on the "Artemidorus papyrus", Stuttgart.
- Brück J. (2006), « Fragmentation, Personhood and the Social Construction of Technology in Middle and Late Bronze Age Britain », *Cambridge Archaeological Journal*, 16, p. 297-315.
- Bruschetti P., Gaultier F., Giulierini P., Haumesser L., Pernet L. (éds) (2015), Les Étrusques en toutes lettres. Écriture et société dans l'Italie antique, exposition Lattes-Cortone, Milan.
- Bouscaras A., Hugues C. (1967), « La cargaison des bronzes de Rochelongues (Agde, Hérault) », Revue d'études ligures, 33, p. 173-184.
- Brunt P. A. (1980), « On Historical Fragments and Epitomes », CQ, 30, p. 477-494.
- Burström M. (2013), « Fragments as Something More. Archaeological Experience and Reflection », dans A. González-Ruibal (éd.), Reclaiming Archaeology: Beyond the Tropes of Modernity, Abingdon-New York, p. 311-322.
- Camporeale G. (2015), « L'arrivée de l'alphabet en Étrurie », dans P. Bruschetti, F. Gaultier, P. Giulierini, L. Haumesser, L. Pernet (éds), Les Étrusques en toutes lettres. Écriture et société dans l'Italie antique, exposition Lattes-Cortone, Milan, p. 18-23.
- Canfora L. (2011), La meravigliosa storia del falso Artemidoro, Palermo.
- Canfora L. (2009), Artemidorus Ephesius, P. Artemid. sive Artemidorus personatus, Bari.
- Canfora L. (dir.) (2008), Il papiro di Artemidoro, Roma-Bari.
- Carter G. F. (1983), « A Simplified Method for Calculating the Original Number of Dies from die Link Statistics », ANSMusN, 28, p. 195-206.
- Casati R., Varzi A. (1999), Parts and Places: the Structures of Spatial Representation, Cambridge Ma.
- Castellana G. (1992), « Nuovi dati su scavi condotti nel versante orientale del basso Belice e nel bacino finale del Platani », dans *Atti delle giornate internazionali di studi sull'area elima*, Pise-Gibellina, p. 191-202.
- Ceserani R., Zanotti P. (2008), « The Fragment as Structuring Force », dans G. Gillespie, M. Engel, B. Dieterle (éds), A Comparative History of Literatures in European Languages. Romantic Prose Fiction, Amsterdam-Philadelphia, p. 452-475.
- Chapman J. (2000), Fragmentation in Archaeology: People, Places and Broken Objects in the Prehistory of South Eastern Europe, London-New York.

- Chevrier S. (2013a), « Le dépôt de Périgny-la-Rose (Aube) », dans S. Verger, L. Pernet (dir.) (2013), Une Odyssée gauloise. Parures de femmes à l'origine des premiers échanges entre la Grèce et la Gaule, Arles, p. 156-158.
- Chevrier S. (2013b), « Le dépôt de Crancey (Aube) », dans S. Verger, L. Pernet (dir.) (2013), Une Odyssée gauloise. Parures de femmes à l'origine des premiers échanges entre la Grèce et la Gaule, Arles, p. 159-160.
- Chevrier S. (2007), « Les dépôts métalliques du Hallstatt D1 dans le Bassin parisien », dans P. Barral et alii, L'âge du fer dans l'arc jurassien et ses marges. Dépôts, lieux sacrés et territorialité à l'âge du fer, Besançon, p. 659-670.
- Chapman J., Gaydarska B. (éds) (2007), Parts and Wholes: Fragmentation in Prehistoric Context, Oxford.
- Chardenoux M.-B., Courtois J.-C. (1979), Les haches dans la France Méridionale, Munich.
- Chiarini S. (2018), The So-Called Nonsense Inscriptions on Ancient Greek Vases. Between "Paideia" and "Paidia", Leiden.
- Colonna G. (2015), « La diffusion de l'étrusque en Italie et dans la Méditerranée », dans P. Bruschetti, F. Gaultier, P. Giulierini, L. Haumesser, L. Pernet (éds), Les Étrusques en toutes lettres. Écriture et société dans l'Italie antique, exposition Lattes-Cortone, Milan, p. 121-129.
- Colonna G. (1993), « Strutture teatriforme in Etruria », dans J.-P. Thuillier (éd.), Spectacles sportifs et scéniques dans le monde étrusco-italique, Rome (Collection de l'École française de Rome, 172), p. 321-347.
- Colonna G. (1990), « Vasi per bere e vasi per mangiare (a proposito di alcuni nomi etruschi di vasi) », *Prospettiva*, 53-56 (1988-1989), p. 53-56.
- Colonna G. (1973-1974), « Nomi etruschi di vasi », Archeologia Classica, 25-26, p. 132-150.
- Cornell T. J. (1976), « Etruscan Historiography », Annali della Scuola Normale Superiore di Pisa, III/6-2, p. 411-439.
- Craig C. R., Knüssel Ch. J., Carr G. C. (2005), « Fragmentation, Mutilation and Dismemberment: an Interpretation of Human Remains on Iron Age Sites », dans M. Parker Pearson, I. J. N. Thorpe (éds), Warfare, Violence and Slavery in Prehistory: Proceedings of a Prehistoric Society Conference at Sheffield University, Oxford, p. 165-180.
- Creighton J. (2000), Coins and Power in Late Iron Age Britain, Cambridge.
- Cristofani M. (1995), Tabula Capuana. Un calendario festivo di età arcaica, Florence (Biblioteca di « Studi Etruschi », 29).
- Cristofani M. (1984), « Iscrizioni e beni suntuari », Opus, 3/2, p. 319-324.
- Cristofani M. (1975), « Il dono nell'Etruria arcaica », Parola del Passato, 30, p. 132-152.
- Cristofani M. (1973a [1991]), *Introduzione allo studio dell'etrusco*, Florence [2^e édition].
- Cristofani M. (1973b), « Ancora sui morfemi etruschi -ke/-khe », Studi Etruschi, 41, p. 181-192.

- Dan A., Rui L. (2018), « Qui a inventé la carte ? Quelques généralités sur les plus anciennes représentations des espaces, d'Occident et d'Orient », dans M. Espagne, L. Hongtu (éds), *Chine France Europe Asie. Itinéraires de concepts*, Paris, p. 133-174.
- Darbo-Peschanski C. (éd.) (2004), La citation dans l'Antiquité, Grenoble.
- De Callataÿ F. (2000), « Les taux de survie des émissions monétaires antiques médiévales et modernes. Essai de mise en perspective et conséquences quant à la productivité des coins dans l'Antiquité », RN, 155, p. 87-109.
- De Simone C. (1973), « I morfemi etruschi -ce (-ke) e -khe », Studi Etruschi, 38, p. 115-139.
- De Simone C. (1968, 1970), Die griechischen Entlehnungen im Etruskischen, I, II, Wiesbaden.
- Duval P. M. (1977), Les Celtes, Paris.
- Eichner H. (2012), « Neues zur Sprache der Stele von Lemnos », Journal of Language Relationship, 7, p. 9-32 [Voprosy jazykovogo rodstva, 10, 2013, p. 1-42].
- Elias C. (2004), The Fragment: Towards a History and Poetics of a Performative Genre, Bern et al.
- Ferris I. M. (2007), « A Severed Head. Prolegomena to a Study of the Fragmented Body in Roman Archaeology and Art », dans R. Hingley, S. Willis (éds), *Roman Finds: Context and Theory*, Oxford, p. 116-127.
- Ferris I. M. (2003), « An Empire in Pieces. Roman Archaeology and the Fragment », dans G. Carr, E. Swift, J. Weekes (éds), *Trac 2002. Proceedings of the Twelfth Annual Theoretical Roman Archaeology Conference*, Oxford, p. 14-28.
- Fiorentini G. (1969), « Il santuario extra-urbano di S. Anna presso Agrigento », *Cronache di archeologia e storia dell'arte*, 8, p. 63-80.
- Fowler C. (2004), The Archaeology of Personhood: an Anthropological Approach, London.
- Fromentin V., Gotteland S., Payen P. (éds) (2010), Ombres de Thucydide. La réception de l'historien depuis l'Antiquité jusqu'au début du xx° siècle, Bordeaux.
- Gàbrici E. (1927), Il santuario della Malophoros a Selinunte, Rome (Monumenti Antichi, 32).
- Gallazzi C., Kramer B., Settis S. (dir.) (2012), Intorno al Papiro di Artemidoro, II, Geografia e cartografia, Milano-Roma.
- Gallazzi C., Kramer B., Settis S. (2008), Il papiro di Artemidoro, Milano.
- Garcia D. (2013), « L'épave de Rochelongue (Agde, Hérault) », dans S. Verger, L. Pernet (dir.) (2013), Une Odyssée gauloise. Parures de femmes à l'origine des premiers échanges entre la Grèce et la Gaule, Arles, p. 208-210.
- Garcia D. (2002), « Épave de Rochelongue », dans L. Long, P. Pomey, J.-Chr. Sourisseau (dir.), Les Étrusques en mer. Épaves d'Antibes à Marseille, Marseille, p. 38-41.
- Garcia D. (1987), « Le dépôt de bronzes launacien de Roque-Courbe, Saint-Saturnin (Hérault) », Documents d'archéologie méridionale, 10, p. 9-29.

- Gasco Y. (1985), Les tumulus du premier âge du fer en Languedoc oriental, Lattes.
- Gourmelen L. (2007), « Fragment ou citation ? Phérécyde, FGrH, 22A. Problèmes posés par l'édition des fragments de Phérécyde d'Athènes », RPh, 81/1, p. 111-127.
- Grenier A. (1907), « Fouilles de l'École Française à Bologne (mai-octobre 1906) », *Mélanges d'archéologie* et d'histoire, 27, p. 325-452.
- Gruel K. (2003), « Du réalisme classique à la stylisation celtique dans les monnaies », dans O. Buchsenschutz et al. (éds), Décors, images et signes de l'âge du fer européen, Tours, p. 121-127.
- Guilaine J. et al. (2017), Launac et le Launacien. Dépôts de bronzes protohistoriques du Sud de la France, Montpellier.
- Guillaumet J.-P. (1984), « La transition Bronze-Fer dans les sépultures de la nécropole de Thury en Côte-d'Or », dans *Transition Bronze final-Hallstatt ancien : problèmes chronologiques et culturels*, Paris, p. 45-53.
- Haack M.-L. (éd.) (2009), Écritures, cultures, sociétés dans les nécropoles d'Italie ancienne, Paris-Bordeaux (Études Ausonius, 23).
- Hadas-Lebel J. (2016), Les Cas locaux en étrusque, Rome (Biblioteca di « Studi Etruschi », 56).
- Hadas-Lebel J. (2004), Le Bilinguisme étrusco-latin, contribution à l'étude de la romanisation de l'Étrurie, Louvain-Paris-Dudley (Bibliothèques d'études classiques, 41).
- Hamilakis Y. (2017), «Sensorial Assemblages: Affect, Memory and Temporality in Assemblage Thinking », Cambridge Archaeological Journal, 27, p. 169-182.
- Hamilakis Y. (2010), « Re-Collecting the Fragments: Archaeology as Mnemonic Practice », dans K. Lillios, V. Tsamis (éds), Material Mnemonics: Everyday Memory in Prehistoric Europe, Oxford, p. 188-199.
- Hamilakis Y. (1999), « La trahison des archéologues ? Archaeological Practice as Intellectual Activity in Postmodernity », Journal of Mediterranean Archaeology, 12/1, p. 60-79.
- Harries E. W. (1994), The Unfinished Manner: Essays on the Fragment in the Later Eighteenth Century, Charlotesville-London.
- Haumesser L. (2015), «L'écriture et les images », dans P. Bruschetti, F. Gaultier, P. Giulierini, L. Haumesser, L. Pernet (éds), Les Étrusques en toutes lettres. Écriture et société dans l'Italie antique, exposition Lattes-Cortone, Milan, p. 61-79.
- Heurgon J. (1961), La Vie quotidienne chez les Étrusques, Paris.
- Hingley R. (1997), « Iron, Ironworking and Regeneration: a Study of the Symbolic Meaning of Metalworking in Iron Age Britain », dans A. Gwilt, C. Haselgrove (éds), Reconstructing Iron Age Societies: New Approaches to the British Iron Age, Oxford, p. 9-18.
- Hinz V. (1998), Der Kult von Demeter und Kore auf Sizilien und in der Magna Grecia, Wiesbaden.

- Hughes J. (2018), « Tiny and Fragmented Votive Offerings from Classical Antiquity », dans S. R. Martin, S. M. Langin-Hooper (éds), *The Tiny and the Fragmented: Miniature, Broken, or Otherwise Incomplete Objects in the Ancient World*, Oxford, p. 48-71.
- Hughes J. (2017), Votive Body Parts in Greek and Roman Religion, Cambridge.
- Jacobstal P. (1944), Early Celtic Art, Oxford.
- Jones A. (2005), « Lives in Fragments? Personhood and the European Neolithic », Journal of Social Archaeology, 5/2, p. 193-224.
- Kaimio J. (1975), « The Ousting of Etruscan by Latin in Etruria », dans P. Bruun (éd.), *Studies in the Romanization of Etruria*, Rome (*Acta Romani Instituti Finlandiae*, 5), p. 89-245.
- Kassel R. (1991), «Fragmente und ihre Sammler», dans H. Hofmann, A. Harder (éds), Fragmenta Dramatica. Beiträge zur Interpretation der griechischen Tragikerfragmente und ihrer Wirkungsgeschichte, Göttingen, p. 243-253.
- Kinney D. (1997), « Spolia: Damnatio and renovatio memoriae », Memoirs of the American Academy in Rome, 42, p. 117-148.
- Kristeva J. (1998), Visions Capitales. Exposition, Musée du Louvre 27 avril-27 juillet 1998, Paris.
- L'Hour M. (1989), « Agde, Rochelongue (Hérault) », dans Archéologie de la France. 30 ans de découvertes, Paris, p. 213.
- Laks A., Neschke A. (éds) (1991), La naissance du paradigme herméneutique. Schleiermacher, Humboldt, Boeckh, Droysen, Lille.
- Lambrechts R. (1970), Les inscriptions avec le mot « Tular » et le bornage étrusque, Florence (Biblioteca di « Studi Etruschi », 4).
- Legras B. (2002), Lire en Égypte d'Alexandre à l'Islam, Paris.
- Lenfant D. (éd.) (2007), Athénée et les fragments d'historiens, Paris.
- Lenfant D. (2000), « Nicolas de Damas et le corpus des fragments de Ctésias. Du fragment comme adaptation », AS, 30, p. 293-318.
- Lenfant D. (1999), « Peut-on se fier aux "fragments" d'historiens ? L'exemple des citations d'Hérodote », Ktema, 24, p. 103-121.
- Lengyel L. (1954), L'art gaulois dans les médailles, Montrouge.
- Levinson M. (1986), The Romantic Fragment Poem: a Critic of a Form, Chapell Hill-London.
- Maranski D., Guillaumet J.-P. (1990), « Thury », dans Il était une fois la Côte-d'Or. 20 ans de recherches archéologiques, Dijon-Paris, p. 59-60.
- Maras D. F. (2012), « La scrittura dei principi etruschi », dans A. Mandolesi, M. Sannibale (éds), *Etruschi. L'ideale eroico e il vino lucente. Catalogo della Mostra (Asti 2012)*, Milan, p. 103-109.
- Maras D. F. (2009), Il dono votivo. Gli dei e il sacro nelle iscrizioni etrusche di culto, Pise-Rome (Biblioteca di « Studi Etruschi », 46).

- Mayor A., Colarusso J., Saunders D. (2014), « Making Sense of Nonsense Inscriptions Associated with Amazons and Scythians on Athenian Vases », *Hesperia*, 83/3, p. 447-493.
- McFarland Th. (1981), Romanticism and the Forms of the Ruin: Wordsworth, Coleridge and the Modalities of Fragmentation, Princeton.
- Meola E. (1996-1998), Necropoli di Selinunte, I, Buffa, 3 vol., Palerme.
- Messerschmidt F. (1931), « Die schreibenden Gottheiten in der etruskischen Religion », Archiv für Religionswissenschaft, 29, p. 60-69.
- Michetti L. M., Baglione P. (éds) (2015), Le lamine d'oro a cinquant'anni dalla scoperta. Dati archeologici su Pyrgi nell'epoca di Thefarie Velianas e rapporti con altre realtà del Mediterraneo, Rome (Scienze dell'Antichità, 21/2).
- Milcent P.-Y. (2004), Le premier âge du fer en France centrale, Paris.
- Milcent P.-Y., Cribellier C., Tramon A. (2015), « Le dépôt bimétallique du v1 es. av. J.-C. de Tavers (Loiret). Présentation liminaire », *Gallia*, 72/2, p. 1-10.
- Moltmann F. (1997), Parts and Wholes in Semantics, New York-Oxford.
- Morandi A. (1982, 2017), Epigrafia italica, Rome (Bibliotheca archaeologica, 2, 57) [2^e édition].
- Moret P. (2012), « La figure de l'Ibérie d'après le papyrus d'Artémidore : entre tradition hellénistique et mise en place d'un schéma romain », dans C. Gallazzi, B. Kramer, S. Settis (dir.) (2012), *Intorno al Papiro di Artemidoro*, II, *Geografia e cartografia*, Milano-Roma, p. 33-85.
- Moretti J.-Ch. (1993), « Des masques et des théâtres en Grèce et en Asie Mineure », *REA*, 95/1-2, p. 207-223.
- Most G. (1998), « À la recherche du texte perdu = On Collecting Philosophical Fragments », dans W. Burkert et al. (éds), Fragmentsammlungen philosophischer Texte der Antike = Le raccolte dei frammenti di filosofi antichi, Göttingen, p. 1-15.
- Most G. W. (éd.) (1997), Collecting Fragments Fragmente sammeln, Göttingen.
- Nochlin L. (1994), The Body in Pieces: the Fragment as a Metaphor of Modernity, London.
- Novaro-Lefèvre D. (2000), « Le culte d'Héra à Pérachora (VIII^e-VI^e s.) : essai de bilan », *REG*, 113, p. 42-69.
- Olszcha K. (1939), Interpretation der Agramer Mumienbinde, Leipzig (Klio Beiheft, 40, NF 27).
- Orban C. E. (1997), The Culture of Fragments: Word and Images in Futurism and Surrealism, Amsterdam.
- Orsi P. (1906), « Gela. Scavi del 1900-1905 », MAL, 17, col. 1-758.
- Ostermann E. (1991), Das Fragment: Geschichte einer ästhetischen Idee, Munich.
- Pallottino M. (1978), *La Langue étrusque. Problèmes et perspectives*, Paris (*Monographies linguistiques*, 3) [traduit par Jacques Heurgon].
- Pallottino M. (1954, 1968), Testimonia Linguae Etruscae, Florence [2e édition, 1968].

- Pallottino M. (1937), « Il contenuto del testo della mummia di Zagabria », Studi Etruschi, 11, p. 203-237.
- Papalexandrou A. (2003), « Memory Tattered and Torn: Spolia in the Heartland of Byzantine Hellenism », dans R. M. Van Dyke, S. E. Alcock (éds), *Archaeologies of Memory*, Malden Ma, p. 56-80
- Parker Pearson M. (1996), «Food, Fertility and Front Doors in the First Millennium BC », dans T. Champion, J. Collis (éds), The Iron Age in Britain and Ireland: Recent Trends, Sheffield, p. 117-132.
- Pellegrini E., Macellari R. (dir.) (2002), I lingotti con il segno del ramo secco. Considerazioni su alcuni aspetti socio-economici nell'area etrusco-italica durante il periodo tardo arcaico, Rome.
- Pelling C. B. R. (2000), «Fun with Fragments: Athenaeus and the Historians», dans D. Braund, J. Wilkins (éds), *Athenaeus and His World*, Exeter, p. 171-190.
- Petrain D. (2014), Homer in Stone: The "Tabulae Iliacae", Cambridge.
- Petrone, G., D'Onofrio, S. (dir.) (2004), Il corpo a pezzi: orizzonti simbolici a confronto, Palermo.
- Pingeot A. (éd.) (1990), Le Corps en Morceaux. Exposition, Paris, Musée d'Orsay, 5 février-3 juin 1990, Francfort, Schirn Kunsthalle, 23 juin-26 août 1990, Paris.
- Piningre J.-F. (dir.) (1996), Nécropoles et société au premier âge du fer, Le tumulus de Courtesoult (Haute-Saône), Paris.
- Plouin S. (2006), « Relation précoce avec le Picenum: une cyprée (Cypraeapantherina) de l'Océan indien dans une tombe aristocratique hallstattienne d'Alsace (Nordhouse, Bas-Rhin, France) », dans M. A. Borrello (dir.), *Conchiglie e archeologia, Museo tridentino di Scienze Naturali*, Trente (*Preistoria Alpina*, 40, 2004/supplemento 1), p. 101-106.
- Poulain M., Queyrel F., Paquot G. (2013), Éclats d'antiques : sculptures et photographies, Gustave Mendel à Constantinople, Paris.
- Pucci P. (2011), « Fragments, Splinters and Sawdust: Aristophanes' View of the Sophistic Rhetoric », European Review of History – Revue européenne d'histoire, 18/5-6, p. 673-683.
- Quantin F. (2013), « Pratiques rituelles dans un sanctuaire grec de Sicile. Femmes aux thesmophories », dans S. Verger, L. Pernet (dir.) (2013), *Une Odyssée gauloise. Parures de femmes à l'origine des premiers échanges entre la Grèce et la Gaule*, Arles, p. 245-249.
- Rajan B. (1985) The Form of the Unfinished: English Poetics from Spencer to Pound, Princeton.
- Rallo A. (1974), « Notazioni selinuntine », Sicilia archeologica, 24-25, p. 13-19.
- Renaudin Y. (éd.) (1992), Le Corps en Morceaux, Paris (Terrain: anthropologie et sciences sociales, 18) [https://journals.openedition.org/terrain/577].
- Rix H. (1998), Rätisch und etruskisch, Innsbruck (Innsbrucker Beiträge zur Sprachwissenschaft, 68).
- Rix H. (1997), « Les prières du *liber linteus* de Zagreb », dans F. Gaultier, D. Briquel (éds), *Les plus religieux des hommes*, Paris, p. 391-398.

- Rix H. (1991), « Etrusco u, une, unu "te, tibi, vos" e le preghiere dei rituali paralleli nel *liber linteus* », *Archeologia Classica*, 43, p. 665-691.
- Rix H. (1984), « La scrittura e la lingua », dans M. Cristofani (éd.), Gli Etruschi, una nuova immagine, Florence, p. 199-227.
- Roncalli F. (1980), « Carbasinis voluminibus implicati libri, osservazioni sul liber linteus di Zagabria », Jahrbuch des deutschen archäologischen Instituts (Rom), 95, p. 227-264.
- Roncalli F. (1978-1980), « Osservazioni sui libri lintei etruschi », Rendiconti della Pontificia Accademia Romana di Archeologia, 51-52, p. 3-21.
- Schindler M. P. (1998), Der Depotfund von Arbedo TI und die Bronzedepotfunde des Alpensraums vom 6° bis zum Beginn des 4° Jh. v. Chr., Bâle.
- Schnapp A. (2015), « L'oubli et la redécouverte d'Olympie des origines à l'expédition de Morée. La philosophie antique des ruines », dans A. Fenet, N. Lubtchansky (éds), *Pour une histoire de l'archéologie XVIII^e siècle-1945 : hommage de ses collègues et amis à Ève Gran-Aymerich*, Bordeaux, p. 43-60.
- Schnapp A. (2011), « Le sentiment des ruines, de l'Orient ancien aux Lumières : continuités et transformations », Le Genre humain, 50/1, p. 171-198.
- Schulze-Thulin B. (1992), « Zur Worstellung im Etruskischen », Studi Etruschi, 58, p. 177-195.
- Settis S. (2008), Artemidoro: un papiro dal 1 al XXI secolo, Torino.
- Settis S. (1993), « Des ruines au musée. La destinée de la sculpture classique », *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, 48/6, p. 1347-1380.
- Settis S. (1986), « Continuità, distanza, conoscenza: tre usi dell'antico », dans S. Settis (éd.), Memoria dell'antico nell'arte italiana, 3, Dalla tradizione all'archéologia, Torino, p. 375-486.
- Simons P. M. (1987), Parts. A Study in Ontology, Oxford.
- Solin H. (1999), « Epigrafia repubblicana. Bilancio, novità, prospettive », dans Atti del XI Congresso internazionale di epigrafia greca e latina, Rome, p. 379-404.
- Squire M. (2015), « Running Rings Round Troy: Recycling the 'Epic Circle' in Hellenistic and Roman Art », dans M. Fantuzzi, Ch. Tsagalis (éd.), *The Greek Epic Cycle and Its Ancient Reception*, Cambridge, p. 496-542.
- Squire M. (2011), The "Iliad" in a Nutshell: visualizing epic on the "Tabulae Iliacae", Oxford.
- Steinbauer D. H. (1999), Neues Handbuch des Etruskischen, St Katharinen.
- Staccioli R. A. (1977, 1987), Il « mistero » della lingua etrusca, Rome [2º édition].
- Strasburger H. (1977/1990), « Umblick im Trümmerfeld der griechischen Geschichtsschreibung », dans Historiographia Antiqua. Commentationes Lovanienses editae in honorem W. Peremans septuagenarii, Leuven, p. 3-52 [repris dans Studien zur Alten Geschichte, III, Hildesheim, p. 167-218].
- Susini-Anastopoulos F. (1997), L'écriture fragmentaire : définitions et enjeux, Paris.

- Taleb-Khyar M. B. (1992), « Et c'est de Montaigne : l'écriture fragmentaire de soi », *Littératures*, 26, p. 87-99.
- Taylor B. (2004), Collage: the Making of Modern Art, London.
- Thomas S. (2003), « Assembling History: Fragments and Ruins », European Romantic Review, 14/2, p. 177-186.
- Tilley C. (1999), Metaphor and Material Culture, Oxford.
- Torelli M. (1984), Lavinio e Roma. Riti iniziatici e matrimonio tra archeologia e storia, Rome.
- Torelli M. (1976), « Glosse etrusche: qualche problema di trasmissione », dans Mélanges offerts à Jacques Heurgon. L'Italie préromaine et la Rome républicaine, Rome (Collection de l'École Française de Rome, 27), p. 1001-1008.
- Torelli M. (1962), Elogia Taquiniensia, Florence (Studi e materiali di etruscologia e antichità italiche, 15).
- Tronzo W. (dir.) (2009), The Fragment. An incomplete History, Los Angeles.
- Untermann J. (2000), Wörterbuch des Oskisch-Umbrischen, Heidelberg.
- Untermann J. (1989), « Zu den Begriffen "Restsprache" und "Trümmersprache" », dans H. Beck (éd.) (1989), Germanische Rest- und Trümmersprachen, Berlin-New York (Reallexicon der germanischen Altertumskunde, Ergänzungsbände, 3), p. 15-19.
- Untermann J. (1980b), Trümmersprachen zwischen Grammatik und Geschichte, Opladen.
- Untermann J. (1975, 1980a, 1990, 1997), Monumenta Linguarum Hispanicarum, I (Die Münzlegenden), II (Die Inschriften in iberischer Schrift aus Südfrankreich), III (Die iberischen Inschriften aus Spanien), IV (Die tartesischen, keltiberischen und lusitanischen Inschriften), Wiesbaden.
- Untermann J. (1961), Die venetischen Personennamen, Wiesbaden.
- Untermann J. (1958), Die vorgriechischen Sprachen Siziliens, Wiesbaden.
- Van Heems G. (2015), « Les inscriptions funéraires », dans P. Bruschetti, F. Gaultier, P. Giulierini, L. Haumesser, L. Pernet (éds), Les Étrusques en toutes lettres. Écriture et société dans l'Italie antique, exposition Lattes-Cortone, Milan, p. 81-87.
- Van Heems G. (2009), « La naissance des traditions épigraphiques funéraires dans l'Étrurie archaïque », dans M.-L. Haack (éd.) (2009), Écritures, cultures, sociétés dans les nécropoles d'Italie ancienne, Paris-Bordeaux (Études Ausonius, 23), p. 15-44.
- Van Nuffelen P. (2012), « John of Antioch, Inflated and Deflated or: How (not) to Collect Fragments of Early Byzantine Historians », *Byzantion*, 82, p. 437-450.
- Verger S. (2019), « Manipulation des objets et recomposition du passé dans les sociétés de l'âge du fer », dans R. Golosetti (éd.), Mémoire(s) de l'âge du fer. Entre iconoclastie, réutilisation de monuments et réoccupation de sites, Paris, p. 237-286.
- Verger S. (2013a), « Le cycle du bronze », dans S. Verger, L. Pernet (dir.) (2013), Une Odyssée gauloise. Parures de femmes à l'origine des premiers échanges entre la Grèce et la Gaule, Arles, p. 123-126.

- Verger (2013b), « Identifier les objets à partir de fragments », dans S. Verger, L. Pernet (dir.) (2013), *Une Odyssée gauloise. Parures de femmes à l'origine des premiers échanges entre la Grèce et la Gaule*, Arles, p. 126-128.
- Verger (2013c), « Le dépôt de Roque-Courbe à Saint-Saturnin (Hérault) », dans S. Verger, L. Pernet (dir.) (2013), Une Odyssée gauloise. Parures de femmes à l'origine des premiers échanges entre la Grèce et la Gaule, Arles, p. 116-118
- Verger S. (2013d), « Une branche de grand thymiaterion chypriote dans le dépôt d'Arbedo? », dans S. Verger, L. Pernet (dir.) (2013), Une Odyssée gauloise. Parures de femmes à l'origine des premiers échanges entre la Grèce et la Gaule, Arles, p. 267.
- Verger S. (2012), « Les objets métalliques du sanctuaire de Pérachora et la dynamique des échanges entre mers ionienne, adriatique et tyrrhénienne à l'époque archaïque », dans Πλεοντα εις την Σικελιαν, Cosenza, p. 33-70.
- Verger S. (2011a), « Sotto la protezione delle Eliadi. La collana della Tomba 660 di Megara Iblea », Medicina nei secoli, 23, p. 151-176.
- Verger S. (2011b), « Dévotions féminines et bronzes de l'extrême Nord dans le thesmophorion de Gela », Archéologie des religions antiques. Contributions à l'étude des sanctuaires et de la piété en Méditerranée (Grèce, Italie, Sicile, Espagne), Pau, p. 15-76.
- Verger S. (2008), « 540-520. Quelques synchronismes dans les relations entre l'Europe hallstattienne et les cultures de la Méditerranée occidentale », dans A. Lehoërff (éd.), Construire le temps. Histoire et méthodes des chronologies et calendrier des derniers millénaires avant notre ère en Europe occidentale, Glux-en-Glenne, p. 251-274.
- Verger S. (2006), « À propos des vieux bronzes du dépôt d'Arbedo. Essai de séquençage d'un ensemble complexe », dans G. Bataille, J.-P. Guillaumet (éds), Les dépôts métalliques au second âge du fer en Europe tempérée, Glux-en-Glenne, p. 23-55.
- Verger S. (2003), « Des objets gaulois dans les sanctuaires archaïques de Grèce, de Sicile et d'Italie », *CRAI*, p. 525-573.
- Verger S. (2000), « Des objets languedociens et hallstattiens dans le sanctuaire d'Héra à Perachora », dans Th. Janin (éd.), *Mailhac et le premier âge du fer en Europe occidentale, Hommages à O. et J. Taffanel*, Lattes, p. 387-414.
- Verger S. (1992), « L'épée du guerrier et le stock de métal : de la fin du Bronze ancien à l'Âge du Fer », dans G. Kaenel, Ph. Curdy (dir.), L'Âge du Fer dans le Jura, Lausanne, p. 135-151.
- Verger S., Dumont A., Moyat P., Mille B. (2007), « Le dépôt de bronzes du site fluvial de la Motte à Agde (Hérault) », *JbRGZM*, 54, p. 85-171.
- Verger S., Pernet L. (dir.) (2013), Une Odyssée gauloise. Parures de femmes à l'origine des premiers échanges entre la Grèce et la Gaule, Arles.
- Vitacca S. (2018), « Récit de l'inachèvement : la réception du *non finito* de Michel-Ange au XIX^e siècle », dans C. Betelu, A. Servais, C. Parmentier (dir.), *Contribution à une histoire technologique de l'art.*Actes des journées d'études de la composante recherche PBC INHA, Paris, p. 157-171.

- Vizier A. (1995), « Pascal et le problème de la fragmentation », French Forum, 20/1, p. 23-44.
- Wagner R. (1991), « The Fractal Person », dans M. Godelier, M. Strathern (éds), Big Men and Great Men: Personifications of Power in Melanesia, Cambridge, p. 159-173.
- Wallace R. (2008), Zikh Rasna. A Manual of the Etruscan Language and Inscriptions, Ann Arbor-New York.
- Weiner A. (1992), Inalienable Possessions: the Paradox of Keeping while Giving, Berkeley et al.
- Williams H. (2004), « Death Warmed Up: the Agency of Bodies and Bones in Early Anglo-Saxon Cremation Rites », *Journal of Material Culture*, 9/3, p. 263-291.
- Wittenburg A. (2011), « Les ruines comme mémoire des crimes du passé », European Review of History Revue européenne d'histoire, 18/5-6, p. 799-810.
- Wood J. R. (1981), « The Etrusco-Latin liber Tageticus in Lydus' De ostentis », Museum Philologicum Londinense, 6, p. 94-125.
- Wylin K. (2000), Il verbo etrusco. Ricerca morfosintattica delle forme usate in funzione verbale, Rome (Studia Philologica, 20).
- Ziegaus B. (2014), « Die Werkzeuge der keltischen Münzmeister Funde und Forschungen », dans M. Alram, H. Emmerig, R. Harreither (éds), Akten des 5. Österreichischen Numismatikertages, Enns (Forschungen in Lauriacum, 15), p. 3-31.